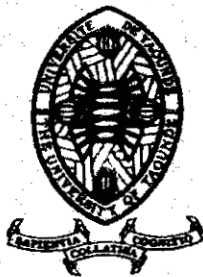


UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I
UNIVERSITY OF YAOUNDE I

Faculté des Arts, Lettres et
Sciences Humaines

*Faculty of Arts, Letters
and Social Sciences*



Département des Langues
Africaines et de Linguistique

*Department of African
Languages and Linguistics*

**ESQUISSE DE LA MORPHOLOGIE
NOMINALE DU NGÓMBÀLÉ**

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme
de Maîtrise en Linguistique générale*

PAR :

Patrice Aimé YEMMENE

Licencié ès Langues étrangères Appliquées

Sous la Direction de :

ETIENNE SADEMOUO

Chargé de Cours

2000/2001

DEDICACE

A mes parents :

MELI Marc

MAYEMFOUC Héléne

A mon frère jumeau :

FOUOMENE Guy Basile

Au Révérend Père François RIETSCH

Remerciements

Il serait condamnable de notre part de présenter ce travail sans manifester notre reconnaissance à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à sa réalisation.

Nous exprimons notre profonde gratitude au **Dr Etienne SADEMBOUO** qui, malgré nos nombreuses maladresses et ses multiples occupations, a accepté avec amabilité de le diriger. Un sincère merci pour cette disponibilité, Monsieur !

Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance à tout le staff enseignant du Département de Langues africaines et de Linguistique de l'Université de Yaoundé I. En effet, celui-ci n'a pas ménagé ses efforts pour façonner le jeune chercheur que l'on reconnaîtra en mon humble personne.

Nous pensons particulièrement au **Dr Zachée Denis BITJAA**

KODY qui, en plus de ses nombreux conseils, a accepté de lire ce travail.

Que tout nos camarades, nos amis et notre famille trouvent ici, nos plus vifs remerciements pour leur soutien et leurs encouragements multiformes.

Je pense particulièrement à :

- mes tantes et oncles : **Tsouala Régine, Kébing Julien, Mantsa**
- mes cousins : **Tiossok André Marie, Kemgou Kébing Félix ;**
- mes sincères amis : **Feugue Martin, Tékam Basile, Sonméné Blaise, Chuli Nadège, Bilo'o Thamar Lucienne, Djalto Kouam Michel, Mbe**

Emmanuel, Ngueguim Bertrand, Tchoffo Isidore pour
ne citer que ceux-ci ;

mes petits frères et soeurs : **Kemka Jorel, Nzoméné
Forster, Meli Edwige, Djolio Meli Clarence et Meli
Eléonore.**

Notre profonde gratitude est également exprimée à tous nos
informateurs, principalement aux Messieurs **Jean William Konlack** et
Alain Djiogué.

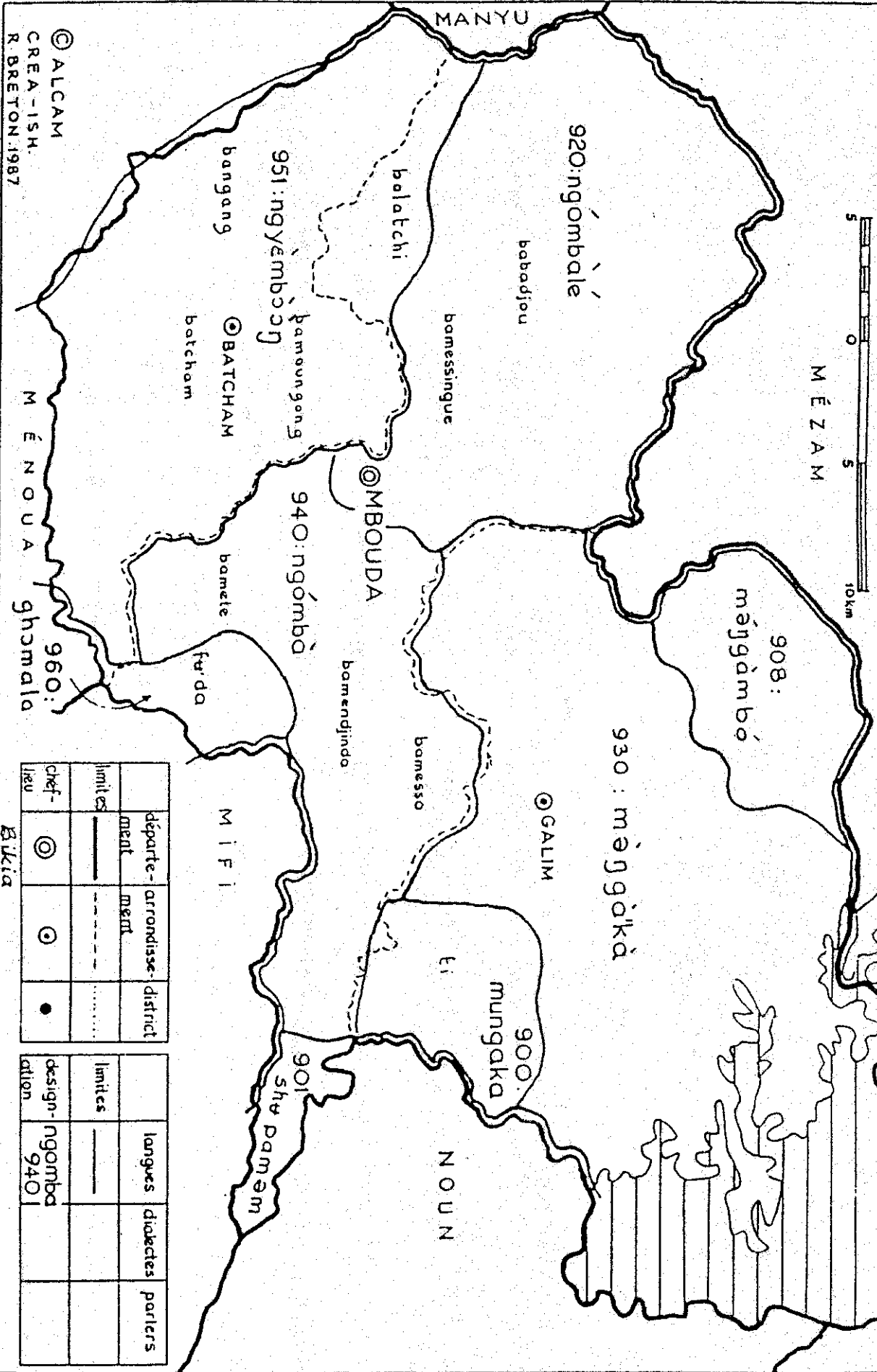
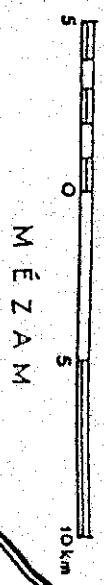
Je n'oublie pas la communauté **Jean Dehon des prêtres du sacré-
coeur de Jésus**, à Ngoya (Département de la Lékié), principalement le Père
supérieur **P. ANTONIO**, et les philosophes et scolastiques de la promotion
de cette année (**Guillaume Ndompon, Etienne Njiman, Engelbert,
Marcellin, Innocent, Jean Roger et les autres**).

En fin, que tous ceux et toutes celles qui, d'une manière ou d'une
autre nous ont apporté leur soutien trouvent ici l'expression de notre
profonde gratitude.

ABREVIATIONS ET SIGLES

Al.	:	autres
B	:	bas
B.C.	:	Bantou commun
C	:	Consonne
Cf.	:	confer
cl.	:	classe
G.T.B.G.	:	Groupe de travail sur le Bantou des Grass fields
H	:	haut
n°	:	numéro
pl.	:	pluriel
P.N	:	préfixe nominal
R	:	règle
S	:	sonnante, semi-voyelle
Sg.	:	Singulier
S.I.L.	:	Summer Institute of Linguistics
TB	:	Ton bas
TBH	:	Ton montant
TH	:	Ton haut
TH _h	:	Ton descendant
V	:	voyelle
Vol.	:	volume
φ	:	morphème zéro
#	:	limite de mot
→	:	devient
/	:	dans l'environnement
=	:	égal
//	:	représentation phonologique
[]	:	représentation phonétique

Langues nationales: Département des BAMBOUTOS (Ouest)



© ALCAM
 CREA-ISH.
 R. BRETON.1987

	limites	département	arrondissement	district	limites	langues	dialectes	parlers
chef-lieu	—	—	—	—	—	ngomba		
	●	⊙	⊙	●	—	9401		

Shw Pam am

LES GRANDES ZONES LINGUISTIQUES DU CAMEROUN

LEGENDE

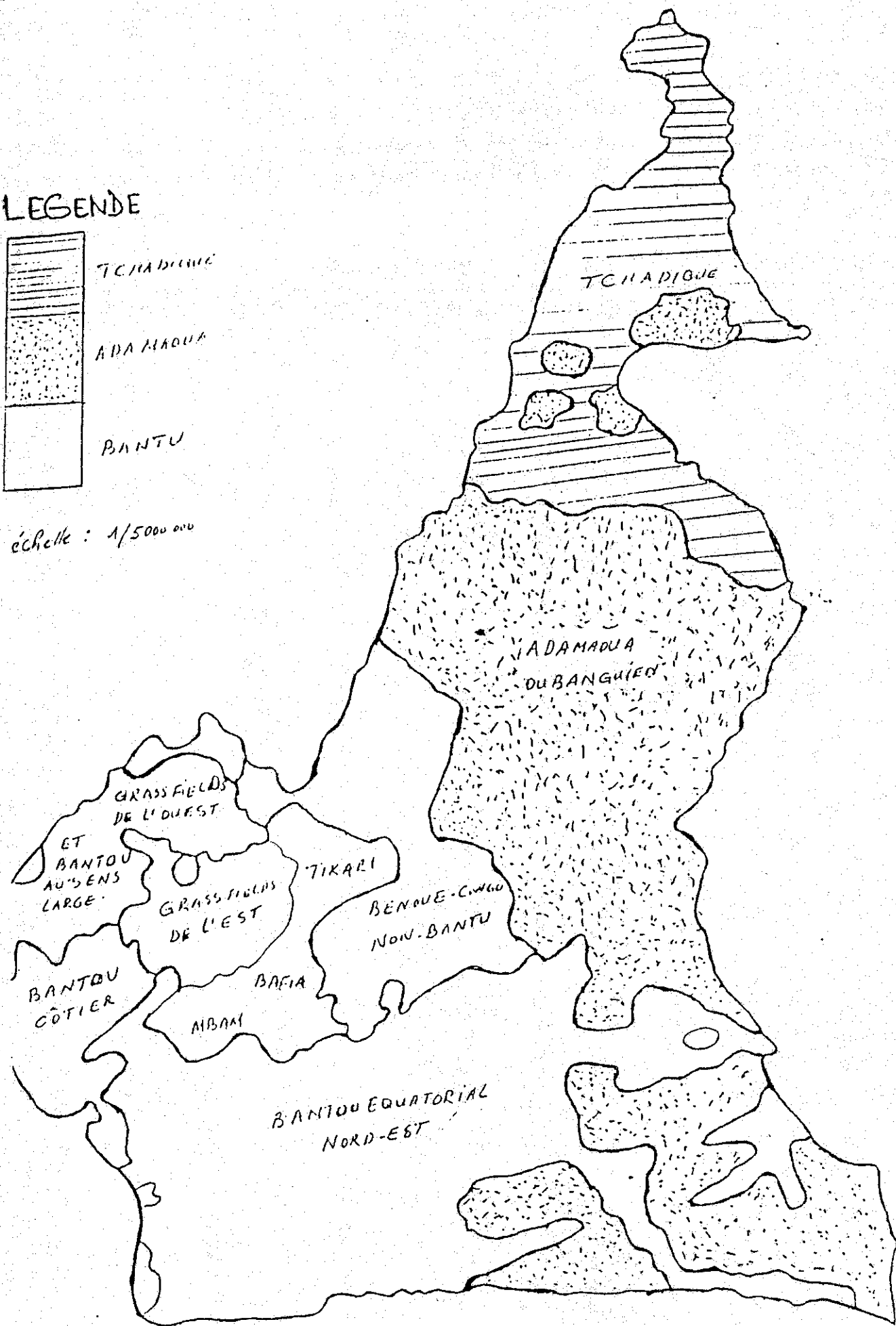


TCHADIENNE

ADAMAUA

BANTU

échelle : 1/5000 000



O. INTRODUCTION GENERALE

O. 1. Le sujet

O. 1. 1. Présentation

Nous nous proposons de faire une esquisse de la morphologie nominale du *Ngómbàlé*. Ainsi, notre étude portera essentiellement sur l'identification et la description de deux grands ensembles de nominaux que distingue BOT BA NJOCK (1970) :

- le nominal indépendant, c'est-à-dire le nom,
- le nominal dépendant, notamment les pronoms, les adjectifs, les numéraux, les qualificatifs, pour ne citer que quelques-uns.

O. I. 2. Motivation

Plusieurs raisons nous ont amenés à réaliser ce travail. Toute étude portant sur un objet contribue à mieux connaître cet objet. Ainsi, celle-ci, aussi modeste qu'elle soit, contribuera-t-elle à mieux connaître la langue *Ngómbàlé* en particulier, et les langues camerounaises en général .

Ensuite, dans le groupe des langues du Bamiléké Ouest, le *Ngómbàlé* semble être celle qui connaît peu d'étude, et tout effort de standardisation de cette langue se heurte au manque de documents scientifiques. Les résultats de nos travaux pourront donc enrichir la documentation scientifique sur ce parler.

Enfin, toute étude scientifique donnée, contribue à faire avancer, ne serait-ce que d'un seul petit pas, la science. Ainsi, espérons-nous à travers la description d'un aspect de la langue que nous ferons, donner un apport quelque minime qu'il soit, au développement de la science du langage.

Au terme de notre esquisse de la morphologie nominale du *Ngómbàlé*, nous espérons avoir jeté le pont pour une étape ultérieure plus approfondie.

O. 2. LE MILIEU ET LE PEUPLE

O. 2. 1. Présentation

Le pays Bamiléké, c'est ce vaste ensemble géographique situé essentiellement dans la province de l'Ouest de la République du Cameroun. Il a été pendant plusieurs années sujet à de nombreuses études et recherches pluridisciplinaires, de par sa situation géographique, démographique, et même sociale. Il est situé sur des hautes terres fortement peuplées, au paysage profondément aménagé par l'homme, et à la structure sociale remarquable. Les populations sont très dynamiques et très soucieuses de leur développement socioculturel et économique.

Au plan linguistique, l'on note que, pendant les récentes décennies, les Bamilékés ont beaucoup œuvré pour l'étude et l'usage de leurs langues. Les comités de langue sont nombreux dans le pays, avec des antennes dans des grandes villes où l'on note une forte concentration des locuteurs de ces langues. Ceci pour, d'une part faciliter chez les jeunes l'usage des langues nationales qu'ils risqueraient de perdre au contact des langues officielles que sont le français et l'anglais, et sauvegarder par le même fait la culture traditionnelle si riche mais déjà chancelante devant l'avancée vertigineuse du modernisme ; d'autre part, ces comités de langue contribuent à l'alphabétisation de la génération des personnes âgées ou jeunes illettrés dans ces langues.

C'est au Nord du pays Bamiléké, (et de la province de l'Ouest) que se trouve le département des Bamboutos où est parlé le *Ngómbàlé*, principalement dans l'ensemble de l'arrondissement de Babadjou (créé par le Décret n° 92-207 du 05-09-92) et le village Bamessingue de l'arrondissement de Mbouda. Notons que l'arrondissement de Babadjou est formé d'un seul village : le village Babadjou. Les peuples Babadjou et Bamessingué réunis sont aussi appelés les mbàfũr. Selon son usage, le terme *Ngómbàlé* (littéralement « je dis que hein... ») peut renvoyer soit à la langue (auquel cas, c'est un glossonyme), soit aux locuteurs de cette langue (auquel cas c'est un ethnonyme). Quand il renvoie à l'aire géographique, il est précédé du terme là' « village » et a valeur de déterminant post nominal.

Les deux villages de l'aire *Ngómbàlé* sont traversés chacun par la route nationale Bafoussam-Bamenda. Ils constituent deux grandes chefferies de premier degré (Babadjou) et de deuxième degré (Bamessingue) dans le département des Bamoutos. Cette aire linguistique est limitée au Nord par Santa (province du Nord-Ouest), et au Sud par Bangang, Balatchi, Bamesso et Bamendjinda, à l'Est par l'arrondissement de Galim, et à l'ouest par Bamock.

Babadjou et Bamessingue s'étendent sur une superficie d'environ 245 km², d'après la revue « Les Bamoutos » (2000).

O. 2. 2. Population

La population Babadjou et Bamessingue peut être estimée à 80 000 habitants aujourd'hui, d'après la revue « Les Bamoutos ». Ici, comme dans la province de l'Ouest Cameroun en général, on note une forte densité démographique : environ 329 habitants au km². La population jeune quitte le village pour les grandes villes telles que Yaoundé et Douala. Cette émigration est tellement forte qu'au village, on semble ne plus compter que les vieillards. Ici, le taux d'accroissement annuel d'après des sources officielles est égal à 2,9 % et la fécondité relativement élevée, environ cinq enfants par femme.

O. 2. 3. Le milieu naturel

La province de l'Ouest en général est caractérisée par ses hautes terres. A Babadjou comme à Bamessingue, on se sent pleinement sur la chaîne montagneuse de l'Ouest, au paysage à l'aspect bocager. C'est typiquement un paysage de savane arborée, au sol volcanique très fertile, au relief très accidenté. Dans les fonds des vallées, peuplent, telle cette description de Nissim (1981) : « Les palmiers raphia destinés à plusieurs usages : outre le pied des tiges, on utilise les rachis pour la construction des maisons (plafonds, greniers attenants), des meubles (lits, tabourets), des clôtures (traverses horizontales). L'écorce découpée en lanière sert de corde et autrefois, était battue pour fabriquer des étoffes. »

Ici, les températures sont dans l'ensemble fraîches, 21,85° c d'après une comparaison faite avec celle de Balatchi, village voisin, estimée par Nzognin (1988). Cependant, en janvier, on enregistre quelques fois des températures plus basses. La rosée est abondante en saison sèche, laquelle dure de novembre à avril, avant de céder place à la longue saison pluvieuse qui occupe le reste de l'année. D'après Nzognin (1988) la moyenne annuelle des pluies peut être estimée ici à 300 mm. Ce climat de type tempéré favorise l'essor de l'agriculture.

Les principales récoltes sont : le maïs, les tubercules (ignames, taro, macabo, patates douces, pommes de terre), banane plantain et banane douce, haricots, arachides et légumes divers. Une partie de ces cultures est faite autour des cases. Les espaces cultivables sont très réduits et de ce fait, le mélange des plantes dans les champs vivriers est inévitable. La jachère est pratiquée après quelques années de culture, mais devient quasiment non observée au fur et à mesure que l'on se rapproche des cases. Le café arabica est une culture commerciale très importante et est une source de revenu pour une franche tranche de la population .. Il est notable ici l'élevage dans des enclos des porcs, des chèvres. Sur la montagne, une minorité de Bororo pratique l'élevage (archaïque) des bovins.

L'altitude, autour de 2000 m, est dominée par le mont Bamboutos (2700 m) à l'Ouest de Babadjou ; c'est le deuxième sommet le plus haut du Cameroun après le mont cameroun.

O. 2. 4. Organisation sociale

Malgré le galop de la civilisation occidentale en pays Bamiléké, les peuples Babadjou et Bamessingue demeurent très attachés à leurs traditions et à leur organisation sociale.

Le culte des ancêtres est une réalité ici. Il est matérialisé par un sacrifice (huile, sel, poussin...) sur les crânes des ancêtres, par l'intermédiaire du successeur de l'ancêtre défunt, gardien de ce crâne. La succession est héréditaire, et le successeur

jouit de tous les droits et prérogatives (sans en rien diminuer) de la personne succédée et acquiert par le même fait tous ses pouvoirs.

La notoriété sociale des individus est fonction de leur charge familiale (nombre de femmes et d'enfants), signe de richesse et de noblesse. Quand un homme a plusieurs enfants, on estime que c'est un homme « capable » et dès lors, il peut acquérir un rôle social remarquable.

Le pivot de la société est le chef dont le rôle est à la fois politique, judiciaire et religieux. Son pouvoir est sacré. « Avant tout, remarque Hurault (1962), p. 60, il est l'intermédiaire entre les habitants et ses ancêtres divinisés, possesseurs du sol. »

O. 2. 5. Bref aperçu historique

Ici, nous nous inspirons des travaux de Michel Kenmogne 1988, ainsi que de ce que nous ont rapporté nos informateurs.

Les premiers occupants du territoire actuel de Babadjou (en Ngómbalé báwàdzū) et Bamessingue (en Ngómbalé mbàsàŋà) étaient des chasseurs « venus du Tching qu'on situe mal du côté Bamoun, ou de la plaine de Ndop », d'après la revue « Les Bamboutos » 2000, p. 7. Ils s'installèrent donc sur les territoires ci-dessus cités, ainsi qu'à Santa. Ils y vécurent sous l'égide d'un même chef, jusqu'à l'avènement du NCITSƏMTŪ. Ils étaient connus sous l'appellation des Mbàfũŋ. Le chef NCITSƏMTŪ avait des jumeaux, Lonla' et La'mago. A sa mort, le trône fut cédé à Lonla'. Or, La'mago était le premier jumeau. Et dans cette société, le premier jumeau est généralement considéré comme le chef, et le deuxième comme son notable. La'mago va donc trouver dans cet acte de son père une forme d'injustice qu'il refusera de supporter. Avec le soutien des notables de la classe de « Neuf », il ira, avec une bonne partie de la population, fonder sa chefferie de l'autre côté de la principale rivière qui sépare aujourd'hui Babadjou de Bamessingué.

A ce niveau de l'histoire, les données ne sont plus concordantes. Ainsi, celles recueillies près des locuteurs natifs de Bamessingué attestent que La'mago était allé fonder l'actuel village Babadjou (chefferie de premier degré) communément appelé

la'mbàsõ, ce qui signifie « le village de ceux qui fiasquent ». Tandis que la communauté restée sous l'autorité de Lonla' sera appelée La'mbàsõŋa, c'est-à-dire « le village des bavards », que le français écrira Bamessingué. C'est d'ailleurs ce qu'atteste Kenmogne.

Par contre, les locuteurs natifs de Babadjou révèlent une autre réalité. Le village fondé par La'mago, c'est l'actuel village Bamessingué, et le village resté sous l'autorité de Lonla' est l'actuel village Babadjou. Notons qu'en *Ngómbàlé*, on ignore la signification réelle du vocable Babadjou. Ce mot semble ne rien signifier dans cette région et on pense que ce sont les colons qui auraient baptisé ainsi la localité, sur une base que nous ne maîtrisons pas.

Au cours des guerres intertribales, Babadjou verra une partie de ses terres occupées par des originaires du Nord-Ouest. Cette partie est aujourd'hui appelée Santa. Les Mbàfũŋ restés là-bas n'ont pas échappé aux influences linguistiques et nous comprenons pourquoi avec ceux de l'actuel Babadjou et Bamessingué, ils ne constituent plus une communauté linguistique homogène.

O. 3. SITUATION LINGUISTIQUE

O. 3. 1. Variation dialectale

Comme nous le soulignons tantôt, *Ngómbàlé* signifie littéralement « je dis que hein... ». Cette expression, très courante renvoie à la langue, en même temps qu'elle est utilisée pour capter l'attention de son interlocuteur, pour recentrer celui-ci dans la conversation. Le parler est aussi souvent appelé Babadjou ou Bamessingué, ou encore mbàfũŋ.

Ce parler a deux variétés (nous tenons ceci d'une évaluation globale, selon les données d'observation et les déclarations des locuteurs), contrairement à ce qu'écrivent Roland Breton, et Bikia Foitung 1991 dans *Atlas administratif des langues nationales du Cameroun*, à savoir que le parler *Ngómbàlé* a trois variétés. Ces deux variétés sont parlées à Babadjou et à Bamessingué. Les locuteurs de l'un ou de l'autre

village se comprennent, et reconnaissent qu'ils utilisent une même langue à quelques nuances près. Dans une conversation, il est ainsi facile, surtout pour un parlant natif de distinguer entre un Babadjou et un Bamessingué. Voici par exemple quelques nuances.

Babadjou	Bamessingue	
pwò	pàg	« nous »
mańdzù	mandzè	« arachide »
ńtók	ńták	« conseiller »

Dans notre travail, nos données ont été collectées dans la variété parlée à Babadjou, par souci d'homogénéité, et ensuite parce que c'est la variété la plus importante, du point de vue démographique. Toutefois, beaucoup de nos informateurs occasionnels étaient originaires de Bamessingué

Le parler *Ngómbàlé* est situé à la frontière du groupe Bamiléké et du groupe Ngemba. Il présente sur le plan lexical un pourcentage de ressemblance très élevé avec les parlés voisins que sont : le *Ngyèmbòòŋ* à l'ouest, le *Ngómbà* au sud, le *māgà'ākà* et le *pinyiŋ* au nord.

O. 3. 2. Classification linguistique

D'après Greenberg (1970), les langues Bamilékés en général présentent la classification suivante :

I. Congo-Kordofanien

I. A. Niger-Congo

1. A . 5. Bénoué-Congo

A. Plateau

B. Jukunoïde

C. Cross river

D. Bantoïde

1. ... Bamoun, Bamiléké

2. Bantou.

Nissim (1981) remarque : « La classification interne du groupe I.A.5.D a donné lieu à de nombreuses controverses entre les plus éminents linguistes. » Le Groupe de Travail sur le Bantou des Grass field propose la classification interne suivante :

a) Grass field de l'Ouest

Ici on retrouve :

- 1- Ring : Babanki, Lamnso, Kom, Oku, Agem, Weh, Babungo, Bamessing, Bum, Isu
- 2- Menchum : Obang
- 3- Widikum : moghamo, ngie, oshie, ngan (langue mom).
- 4- Mundami inférieur Njen: mundami, inférieur, njen.

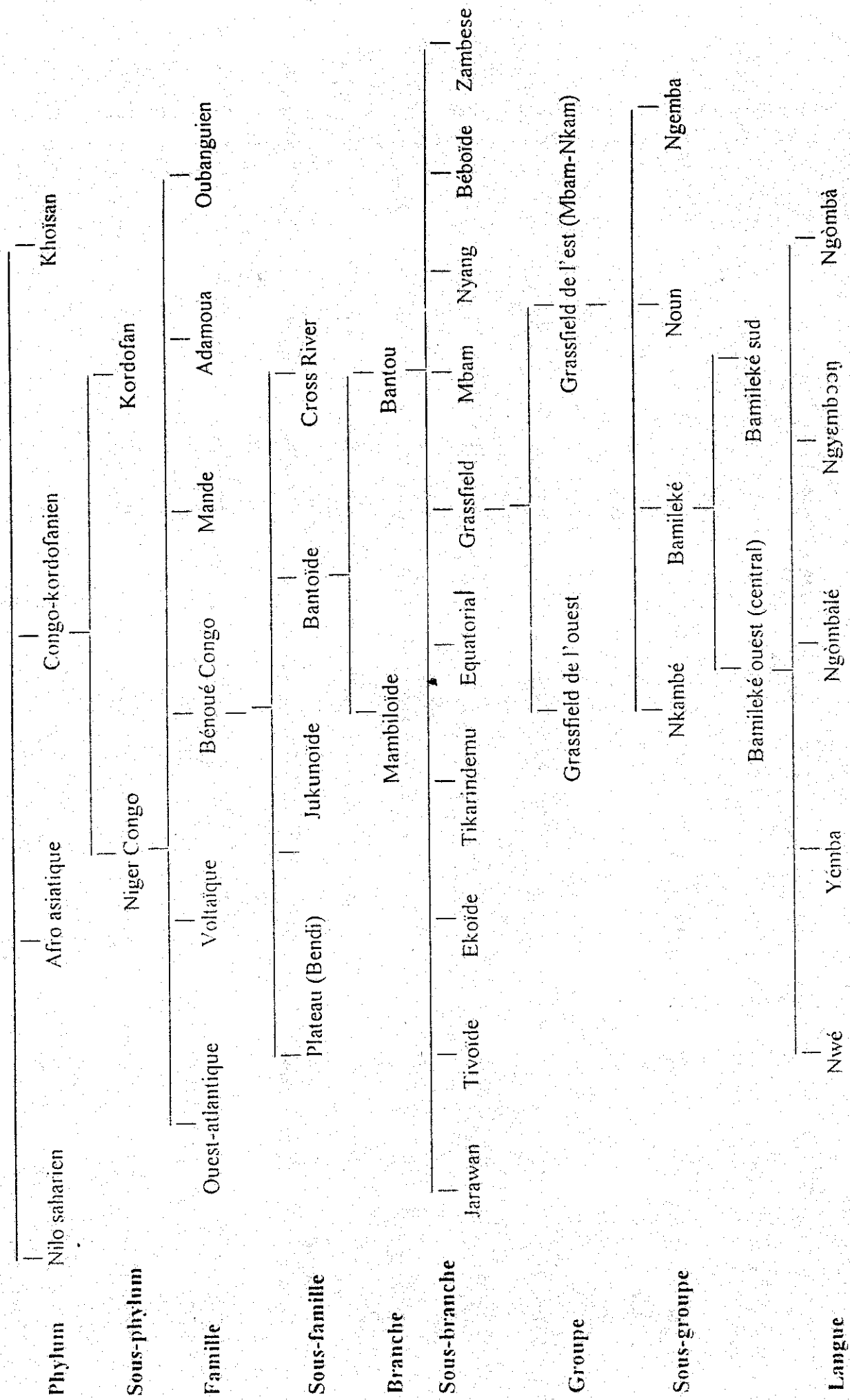
b) Grass field de l'Est (Mbam – Nkam)

- 1- Nkambe: Limbum, mfumte, nwa.
- 2- Nun: mungaka (bali), bamun, baba 1, bapi, bambalang, badeng.
- 3- Ngemba: mbui, mankon, mundumi, pinyin, awin, nkwen, bagangu, akum, bafut.
- 4- Bamiléké: njwe, bangang, dschang, fe'efe'e, ghómálá', medumba.

Les recherches menées par le GTBG, à l'intérieur du sous-groupe Bamiléké ont permis d'établir une distinction entre le Bamiléké sud et le Bamiléké ouest. Cette sous-classification est présentée par Domche (1978 : 7).

Dans le groupe sud, on a : Bafoussam, Baleng, Bafang, Bapa, Fondjomekwet, Fondanti, Bazou, Bangangté, Bapi, Badeng, Batié, Fotouni, Badenkop, Bameka, Bayagam, Baham, Bahouam, Bandjoun,. Soit en gros les langues parlées dans le Haut-Nkam (*fe'efe'e*), le Ndé (*Mendumba, bángwà*), le *Khoun*-Khi, le haut-plateau et la Mifi (*ghómálá'*).

Dans le groupe ouest, on a : Bamendjinda, Babété, Bamessingue et Babadjou. Mbouda, Bamenyan, Baloum, Batcham, Bangang, Balatchi, Bamougong, Dschang, Fomopea, Bansa, Bamendjou. Soit donc, d'une manière ramassée les langues *Ngýembòñ*, *Ngómbàlé*, *Ngòmbà*, *Yémbà* et le *njwe*. Nous présentons ci-après la langue *Ngómbàlé* dans un arbre généalogique. Nous l'avons dressé en nous inspirant des travaux de Dieu, M. et Renaud, P. ed (1983) et des travaux des G.T.B.G.(Groupe de Travail sur le Bantou des grass field.



O. 3. 3. Etat de recherche en Ngómbàlé

Un seul travail scientifique digne de ce nom portant sur la langue mbàfuŋ peut retenir notre attention : *Esquisse phonologique du Ngómbàlé*, mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de maîtrise en linguistique par Michel Kenmogne en 1988. Mais avant lui, dans le cadre du projet de l'Atlas linguistique du Cameroun, Leroy avait recueilli dans la langue près de 120 items. Egalement, comme le remarque Kenmogne (1988), M. Diyo Boniface a réalisé un travail « sur le syntagme verbal du Babadjou, à l'appui de sa candidature en Doctorat 3^e cycle. Il ne s'agit pas d'un travail réalisé dans un cadre universitaire ... et manque vraiment de scientificité. »

Dans les années 90, Tiwa Cécile, d'un pas vif et nerveux, franchit les passerelles et bondit d'un rocher à un autre, parce qu'elle veut mettre sur pied un comité de la langue, pour une étude plus scientifique du *Ngómbàlé*. Malheureusement, elle n'accomplira jamais sa mission car elle mourra prématurément.

De temps à autre, des publications de certains manuels sont faits dans la langue. Nous pensons notamment au guide de lecture de cette langue publié par Charles Tiayong (2000) qui malheureusement utilise un alphabet peu conforme à l'alphabet générale des langues camerounaises (cf. Sadembouo et Tadadjeu), et n'obéit à aucun critère scientifique.

O. 3. 4. Importance de cette recherche

Cette étude, qui porte sur un aspect descriptif de la langue des *mbàfuŋ*, est fort probablement une de la longue série des travaux (déjà fait(s) ou à venir) qui contribuent à développer un système d'écriture plus fiable et plus scientifique de cette langue. Etant précisément le deuxième travail scientifique fait sur le *Ngómbàlé*, il complète ne fut-ce que sommairement la documentation grammaticale de la langue, si pauvre encore. Il présente en effet les structures morphologiques du nom, ainsi que les phénomènes morphophonologiques qui interviennent dans le(s) processus de

formation du nominal. Tout cela contribue à faciliter et à rendre plus pratique et aisée la standardisation de la langue, favorisant ainsi sa modernisation.

Notons également que cette étude contribuera au développement de la langue *Ngómbàlé*, véhicule du patrimoine culturel des Mbafũj (marque de leur identité) aux ressources tellement abondantes, variées et très recherchées, mais déjà en train de perdre l'équilibre, devant l'avancée vertigineuse du modernisme. Il va de soi que le développement de cette langue pourra entraîner par voie de faits celui de la culture Mbafũj.

En outre, comme nous le signalions au début de ce point, ce travail s'inscrit dans une série de travaux (déjà fait(s) ou à venir) visant à redimensionner et redynamiser la langue *Ngómbàlé*. Il constitue à cet effet un pont jeté pour une étape supérieure plus approfondie.

O. 3. 5. Méthodologie

Ce travail a été réalisé sur la base d'un questionnaire formé essentiellement de syntagmes; au total, près de 500 syntagmes nominaux inspirés du questionnaire d'inventaire linguistique de la S.I.L., de *Enquêtes et description des langues à traditions orales* de Luc Bouquiaux, *Le parler Bamiléké jo* de Gabriel Nissim et d'une observation personnelle. La traduction de ces données en langue *Ngómbàlé* a été rendue possible grâce au concours de plusieurs informateurs dont voici les principaux :

NKONLACK Jean William

Age : 35 ans.

Niveau d'étude : B.E.P.C.

Profession : commerçant

DJIOGUE Alain

Age : 26 ans.

Niveau d'étude : C.A.P

Profession : maçon.

Le caractère essentiellement masculin de ces informateurs peut impliquer à penser que les hommes soient les seuls locuteurs de la langue. Non. Les femmes la parlent tout aussi bien que les hommes. Mais elles n'ont pas été assez disponibles pour nous prêter main forte dans le travail. Leurs contributions, malgré leur pertinence, n'ont pas été, hélas, d'une ampleur à nous convaincre de ce que nous puissions les citer nommément. Il en est de même pour bien d'autres personnes.

Ces syntagmes ont été établis de manière diversifiée, suivant les différentes structures (différents effets) recherchés dans le cadre du travail. Ainsi pouvait-on avoir les types suivants :

- | | | |
|----|-----------------------------------|--|
| 1- | le chef | les chefs |
| | la maison | les maisons |
| | l'époux, | les époux |
| | le planteur | les planteurs |
| 2- | mon chef, ton chef, ... leur chef | mes chefs, tes chefs, ... leurs chefs. |
| 3- | ce chef, | ces chefs |
| | cette flamme | ces flammes |
| | quel chef ? | quels chefs ? |
| | quelle femme ? | quelles femmes ? |
| | le chef que... | les chefs que... |
| | l'arbre que... | les arbres que... |
| | un chef | deux chefs |
| | dix chefs | l'arbre du village |
| | les arbres du village | la maison du père |
| | les arbres du village | la chèvre du vieux |

Nous ne pouvons dire que ce travail a été réalisé dans le cadre d'une théorie linguistique précise. Notre approche d'analyse aura été éclectique. Nous avons utilisé la méthode d'analyse structurale ; et lorsqu'elle ne nous permettait plus de solutionner un certain nombre de problèmes auxquels nous faisons face, nous n'avons pas hésité à recourir à la comparaison ou à la méthode d'analyse générative.

* L'approche structurale

Le structuralisme en linguistique, tel qu'initié par Ferdinand de Saussure (1976) considère la langue comme un système régi par des lois de fonctionnement interne. Il permet de définir la structure des énoncés réalisés à partir d'une certaine hiérarchisation. On part d'un rang inférieur à un rang supérieur (phonème → morphème → phrase). Toute unité linguistique considérée cesse par lui-même d'être isolée comme dans un répertoire spécialisé, lorsqu'il fait partie d'un énoncé. « Entre lui et ses voisins l'esprit aperçoit des connexions dont l'ensemble forme la charpente » (Lucien Tesnière (1982)) de l'énoncé. « Ces connexions, ajoute Tesnière¹, sont un lien entre les » unités linguistiques « qui leur permet d'avoir un sens précis dans un contexte précis ». La notion de connexion est à la base de toute l'étude structurale.

Exemple : *ndd*: « maison » - forme de citation

- préfixe N- caractéristique des classes 1, 3 et 9. dans les langues Bamileké-Ouest.
- absence de préfixe pluralisateur.

Dans cette analyse structurale, nous avons préconisé l'approche fonctionnelle car, elle perçoit les unités linguistiques par rapport à la fonction qu'elles assument dans le système en général. Martinet (1960) précise que « la fonction d'une unité linguistique consiste dans le rôle que cette dernière joue dans la transmission d'une expérience. »

* **Le générativisme.** Initié par Chomsky, la théorie générative considère l'étude des unités linguistique à partir de sa structure profonde.

* **La comparaison.** Par comparaison, entendons les rapprochements que nous avons eu à faire entre les données de la langue *Ngómbàlé* et d'autres langues proches, déjà étudiées. Si nous avons présenté quelques éléments de comparatisme dialectal, il demeure vrai que nous ne faisons pas une étude comparative. L'objectif pour nous aura été d'expliquer certains points de vue.

Nous nous sommes également inspirés des travaux de :

-Nissim (1981) sur le *ghómàlá'* : ce dernier interprète les données à partir d'une analyse structurelle du paradigme considéré, qui tient compte des paramètres diachroniques et dialectiques.

Exemple : Voici comment il explique et justifie l'appartenance du mot « mò », pl. po « personne humaine » en *ghómàlá*.

mò pl. pò « personne humaine »

mú pl. pō « enfant »

Il s'agit probablement de noms anciennement à initiale vocalique qui ont intégré l'ancien PN des classes 1 et 2 (B.C) : * mù- et * bà- au début du radical (cf. Voorhoeve, communication personnelle), incorporation rendue peut-être nécessaire par le fait qu'en *ghómàlá*, les monèmes en général (à part quelques prénoms) ne commencent pas par une voyelle.

Pose aussi problème, le mot :

mjwī pl. pajwī, « femme, épouse » à distinguer de

jwī pl. mjwī « femmelle »

Ici, Nissim compare la forme morphologique du mot en *ghómàlá* à celle du *fe'e* *fe'e*, faite par Hyman (1972).

-G.T.B.G. (Groupe des Travaux sur le Bantou du Grass field) : Leurs travaux nous ont aidés dans ce sens qu'ils nous ont permis de découvrir leur approche dans l'explication des spécificités morphologiques des langues du grass field. Nous songerons par exemple à l'ouvrage collectif édité par Larry Hyman et Jan Voorhoeve (1977).

0.3.6. Organisation du travail

Notre travail s'articule sur cinq grands axes correspondant chacun à un chapitre.

Dans un premier temps, nous avons fait un rappel phonologique de la langue. Ici, nous représentons les tableaux phoniques des consonnes et des voyelles, les phonèmes, les tons et quelques processus phonologiques de la langue.

Dans le chapitre 2, nous présentons une esquisse de définition du nom, dans le but de mieux cerner l'objet d'étude de la morphologie nominale.

Le chapitre 3 présente la structure morphologique du nom (nominal indépendant) en langue *ngómbàlé*.

Dans ce même chapitre, nous définissons et présentons les classes nominales de la langue.

Le chapitre 4 présente les nominaux dépendants, leur structure, leur fonctionnement et les accords qu'ils entraînent lorsqu'ils sont accompagnés du nominal dépendant.

Le chapitre 5 traite des possibilités de formation du nominal en *ngómbàlé*.

CHAPITRE I :

RAPPEL PHONOLOGIQUE

1.0. Introduction

Nous avons tantôt annoncé dans notre introduction que la première et unique étude scientifique portant sur la langue *Ngómbàlé* date de 1988 et a pour titre *Esquisse phonologique du Ngómbàlé*. Cette étude réalisée par Michel Kenmogne présente les phonèmes et les tonèmes de la langue de Babadjou. Ce premier chapitre présente les résultats de cette recherche, question de donner des éléments fiables qui puissent mieux éclairer l'analyse morphologique, qui est l'objet même de notre travail

1.1. Les tableaux phoniques

Un tableau phonique est un tableau qui présente toutes les réalisations phoniques possibles répertoriées dans une langue donnée. Du fait de la différence articulaire qui existe entre les consonnes et les voyelles, on dresse séparément leurs tableaux.

1.1.1. Tableau phonique des consonnes

Il ressort des travaux sus-cités de M. Kenmogne que le *Ngómbàlé* compte 38 unités phoniques consonantiques.

Point d'articulation / Mode d'articulation		Labiale	Alvéolaire	Palatal	Vélaire	Glottal
		p, b, ph, bh	t, d, th dh		k g kh gh gw gw	
	Affriquées	pf bv	ts dz	c j		
	Nasales	m	n	ny	ŋ	
	Fricatives	f v	s z	š ž		h
	Lat		l			
	Vibr		r			
	Sonnantes	W		Y		

I.1.2. Tableau phonique des voyelles

D'après M. Kenmogne, le tableau phonique des voyelles se présente ainsi qu'il suit :

	Antérieures			Centrales			postérieures		
	Orales		Nasales	Orales		Nasales	Orales		nasales
	Brèves	Longues		Brèves	Longues		Brèves	Longues	
Fermée	i	ii		ɨ	ɨɨ	u	u	uu	u
Mi-fermée	e	ee		ɔ	ɔɔ	ɔ	o	oo	
Mi-ouverte	ɛ						ɔ	ɔɔ	
Ouverte				a					

Telles sont les unités phoniques répertoriées dans la langue *Ngómbàlé* et qui ont servi de base pour le travail de Kenmogne. Après avoir regroupé ces sons par paires minimales, il procède à l'identification des phonèmes de la langue *Ngómbàlé* en opposant les sons par paires minimales suivant leur environnement phonique.

I. 2. Les phonèmes

Il ressort des analyses de Michel Kenmogne que le *Ngómbàlé* compte 31 phonèmes au total, soit 22 phonèmes consonantiques et neuf phonèmes vocaliques.

I. 2. 1. Les phonèmes consonantiques

Michel Kenmogne (1988) a envisagé la présentation des unités distinctives du *Ngómbàlé* à travers deux systèmes consonantiques : le système consonantique de l'initial et le système consonantique en final. Il réalise que « le paradigme des

consonnes en final de mot présente un inventaire restreint par rapport à l'inventaire des consonnes en position initiale ».

I. 2. 1. a Le système de l'initiale.

/p/	occlusive	bilabiale	sourde.
/b/	occlusive	bilabiale	sonore
/pf/	labiodentale	affriqu�	sourd
/bv/	labiodentale	affriqu�	sonore
/f/	labiodentale	fricative.	
/m/	bilabiale	nasal	
/n/	alv�olaire	nasal	
/t/	alv�olaire	occlusive	sourd
/d/	alv�olaire	occlusive	sonore
/ts/	alv�olaire	affriqu�e	sourde
/dz/	alv�olaire	affriqu�e	sonore
/s/	alv�olaire	fricative	sourde
/c/	alv�olaire	affriqu�e	sourde
/j/	alv�olaire	affriqu�e	sonore
/ʃ/	palatal	sonnant	
/ny/	palatal	nasale	
/k/	v�elaire	occlusive	sourde
/g/	v�elaire	sonore	
/ŋ/	v�elaire	nasale	
/w/	labio-v�elaire	sourde	
/y/	palatale	sonnante	
/gh/	v�elaire	fricative	sonore.

Soit le tableau suivant :

Point d'articulation \ Mode d'articulation	Bilabiale	labiodentale	alvéolaire	palatale	vélaire
Occlusive	p b		t d		k g
Affriqué		pf bv	ts dz	c j	
Fricative		f	s	ʃ	gh
Nasal	m		n	ny	ŋ
		w		y	

I. 2. 1. b. Le système en finale

/p/	bilabiale	occlusive	sourde
/t/	alvéolaire	occlusive	sourde
/k/	vélaire	occlusive	sourde
/m/	bilabiale	nasale	sourde
/ŋ/	vélaire	nasale	
/ʔ/	glottale	occlusive	

Soit le tableau suivant :

	bilabiale	alvéolaire	vélaire	glottale
Non nasale	p	t	k	
nasal	m		ŋ	

I. 2. 1. c. Récapitulatif

Nous pouvons récapituler les phonèmes consonantiques du *Ngómbàlé* à travers le tableau suivant :

p		t		k	,
b		d		g	
	pf	ts	c		
	bv	dz	j		
m		n	ny	ŋ	
	f	s	sh	gh	
			y	w	

Les phonèmes labialisés n'ont pas été présentés car, ils sont des allophones. Compte tenu des analyses menées par Kenmogne et au regard des sons consonantiques que nous avons relevés dans notre corpus, nous proposons d'adopter les phonèmes consonantiques ci-haut présentés pour la langue *Ngómbàlé*.

I. 2. 2. Les phonèmes vocaliques

Kenmogne (1988) a identifié 10 dix phonèmes vocaliques dont voici la définition réduite et le classement.

- /i/ antérieure, haute, non arrondie.
- /e/ antérieure, mi-haute, non arrondie.
- /ɛ/ antérieure, mi-basse, non arrondie.
- /ɨ/ centrale, haute, arrondie.
- /ɔ/ centrale, mi-haute.
- /a/ antérieure, basse, non arrondie.
- /u/ postérieure, haute, arrondie.
- /o/ postérieure, mi-haute, arrondie.
- /o/ postérieure, mi-basse, arrondie.

Nous pouvons dresser le tableau phonémique de la manière suivante :

i	ɨ	u
e	ɔ	o
ɛ		ɔ
a		

L'hypothèse de l'existence des voyelles nasales dans la langue n'a pas été admise car, « il n'a pas été possible de rencontrer dans la langue une voyelle orale devant la nasale vélaire /ŋ/ », affirme Kenmogne ; et réciproquement, les voyelles nasales ne sont attestées ailleurs que devant /ŋ/. Dans notre corpus, il en a été effectivement le cas. « Il pourrait s'agir, ajoute Kenmogne, d'un phénomène d'assimilation de la voyelle par la nasale. Les voyelles nasales sont donc des variantes contextuelles des voyelles orales. Les réalisations vv de même timbre représentent deux choix successifs. La longueur vocalique n'est donc pas pertinente en *Ngómbàlé* comme l'affirme M. Kenmogne (1988 ; 21. Compte tenu des analyses menées par ce dernier et au regard des sons vocaliques que nous avons relevés dans notre corpus, nous proposons d'adopter les phonèmes ci-haut présentés pour la langue *Ngómbàlé*.

I.3. Les tonèmes

Le *Ngómbàlé* est une langue à tons. Il est distinctif dans cette langue. Tout centre de syllabe, c'est-à-dire une voyelle ou l'archiphonème /N/ porte toujours un ton. Kenmogne (1988) distingue dans cette langue deux types de tonèmes : les tonèmes ponctuels et les tonèmes modulés.

I.3.1. Les tonèmes ponctuels

Ils sont au nombre de trois :

Le tonème haut (TH) noté / / qui se réalise dans les mots tels que :

pú' « lion » ; tɔ́ « père » ;
 káŋ « assiette » ; dí « nez »

Le tonème bas (TB) noté / \ / qui se réalise dans des mots tels que :

pù' « esclave » fò « chef ».

Le tonème moyen (TM), qui ne se marque ni au niveau de transcription phonologique ni au niveau de transcription orthographique. Tout au long de notre travail, nous ne le marquerons pas. Il se réalise dans des mots tels que :

tə « puissance » ; dəm « nuage ».

I. 3. 2. Les tonèmes modulés.

Ils sont deux : le tonème montant (TBM) noté / ˇ/ et qui se réalise dans des mots tels que : dõŋ « paresseux » ; gũ « fusil ».

Le tonème descendant (THB) noté / ^/ et qui se réalise dans des mots tels que : dôŋ « corne » ; tât « viens »

Remarques : Les tonèmes sont des unités supra segmentales

CHAPITRE 2 : DEFINITION DU NOM

Cette partie nous permettra de mieux cerner l'objet de notre étude sur la morphologie nominale du *Ngómbàlé*. Il s'agit d'établir l'existence d'une catégorie grammaticale « nom » fût-ce sommairement, et d'en définir un certain nombre de caractéristiques. Nous présenterons d'abord le « nom » tel que perçu par certains auteurs. Ensuite, nous le définirons, ainsi que le verbe (en *Ngómbàlé*), l'un par rapport à l'autre, et nous mettrons en évidence un groupe spécial de lexèmes, « les quasi nominaux. » Enfin, nous essayerons de caractériser les « qualificatifs » et les « adjectifs » qui accompagnent et caractérisent le nom dans les énoncés..

2.1. Le point de vue de certains auteurs

* Chevalier et al. (1988) soulignent dans *Grammaire du français contemporain* :

« La classe grammaticale du nom est constituée par le substantif et l'adjectif qualificatif, qui se répartissent entre les deux genres, et les deux nombres (singulier et pluriel) et ont un éventail de fonctions partiellement commun.

« [...] Certains faits syntaxiques montrent qu'il n'existe pas d'opposition tranchée, au sens de la catégorie du nom, entre le substantif et l'adjectif qualificatif. »

Jean Claude Chevalier faisait cette remarque en songeant au cas précis, de la langue française. Pour lui, le nom est cette catégorie grammaticale susceptible de porter les marques du genre et du nombre. Ses deux constituants sont : le substantif et l'adjectif qualificatif. Ils se distinguent l'un de l'autre par la possibilité de porter une marque de l'actualisation (le nom) ou marque d'intensité (l'adjectif qualificatif).

* Dubois et al. (1973) présentent cette catégorie grammaticale sous plusieurs angles :

- du point de vue de la grammaire traditionnelle : le nom, c'est « soit les seuls substantifs, c'est-à-dire les mots par lesquels on distingue les êtres animés et ce qu'on

a regroupé comme « choses », à savoir les objets, les sentiments, les qualités, les phénomènes, etc., soit l'ensemble des substantifs et des adjectifs. [...] En français, le nom peut être caractérisé formellement par un genre et varie en nombre. »

- du point de vue de la linguistique distributionnelle. Appartient à la classe des noms « tout morphème qui peut être précédé d'un morphème appartenant à la classe des déterminants, pour former avec lui un syntagme nominal, constituant immédiat de la phrase de base. »

- du point de vue de la linguistique générative. Le nom, c'est « tout morphème susceptible d'être inséré à la place d'un symbole postiche Δ dominé par le symbole catégoriel N. »

*** la terminologie africaine**

La notion de « nom » est très complexe en langues africaines. Dans le cadre de notre travail, nous considérons le nom suivant la terminologie africaniste : « nominal. » BOT BA NJOCK(1970) pense que « c'est un constituant qui, dans un énoncé à prédicat verbal, est apte à assurer des fonctions non prédicatives. Cette définition fonctionnelle du nominal permet d'établir deux grands groupes de nominaux qui contrastent sur le plan syntagmatique. C'est ainsi qu'on parlera de nominaux indépendants et de nominaux dépendants, à cause de l'indépendance des uns et l'obligation pour les autres à s'accorder avec les premiers. » Le nominal indépendant serait le substantif dans la terminologie de certains grammairiens tels que Chevalier, Dubois, et bien d'autres.

Il ressort de ces remarques que le nom peut s'identifier par le genre (féminin ou masculin) et le nombre. Ce critère grammatical de genre tel que compris ici n'existe pas en langues bantoues. Nous décrirons dans le paragraphe suivant quelques caractéristiques qu'il(nom) présente en *Ngómbàlé*

2. 2 La distinction nom-verbe

Dans cette partie, nous présentons les traits dominants du nom et du verbe, car ils sont les éléments principaux d'une phrase de base (phrase simple), l'un (le nom)

ayant une fonction thématique et l'autre (le verbe), une fonction prédicative. Ils constituent des potentiels centres de syntagmes dans un énoncé phrastique donné.

Considérons trois types d'énoncés :

Type I : é fò « c'est le chef ».

é pàndě « c'est propre ».

Type II : fõ wò ndā « le chef est à la maison ».

Type III : fõ jwó ndā « le chef a vu la maison ».

Lorsque nous essayons de faire une analyse morphologique de ces énoncés pour en dégager tous les monèmes, nous sommes quelque peu confronté à des difficultés, du fait de la discontinuité des signifiants et de nombreux amalgames. Ainsi, l'énoncé : fõ jwó ndā « le chef a vu la maison » peut s'analyser ainsi :

Ø - fò - ' - « chef », forme de citation fò

- absence de préfixe pluralisateur

- TH appartenant au signifiant du verbe à l'accompli, qui se suffixe au sujet de ce verbe.

Ø - jwó - « voir » - forme de citation jwó « voir »

- absence de préfixe nasal et schéma tonal signifiant ensemble « accompli » d'un verbe à ton lexical haut.

- ndā « maison » - forme de citation

- préfixe N- caractéristique des classes 1,3,9.

- absence de préfixe pluralisateur

- TH abaissé. Il nous semble que dans cette position, les TH sont abaissés par rapport au ton haut du mot précédent.

En raison du but qui est le notre dans ce chapitre, nous prendrons pour base d'analyse le « mot ». Ainsi pouvons-nous dire, en identifiant « terme » à « mot », que les énoncés du type II et III sont des énoncés à trois termes, ceux du type I des énoncés à deux termes.

A. Les mots de la catégorie de fò apparaissent dans les énoncés du type I toujours en seconde position, précédés d'une actualisation (é) qui vient en première position.

- dans les énoncés du type II toujours en première position.
- dans les énoncés du type III toujours en première position et (parfois) en troisième position ; jamais en deuxième position.

B. Les mots de la catégorie de « pandě » apparaissent

- dans les énoncés du type I toujours en seconde position.
- jamais dans les énoncés du type II.
- dans les énoncés du type III toujours en deuxième position, et jamais en première, ni en troisième.

Remarque : Quand les mots de cette catégorie entrent dans les énoncés du type III, cet énoncé devient un énoncé à deux termes. Par exemple : fò pandě « le chef est propre ».

C. Les mots de la catégorie de jwò apparaissent dans les énoncés du type III en deuxième position exclusivement ; jamais dans les énoncés du type I et II .

On peut donc dresser le tableau suivant où l'on désigne par :

- a- Les mots de la catégorie de fò.
- b- Les mots de la catégorie de pandě.
- c- Les mots de la catégorie de jwò.

	Type I		Type II		Type III		
Position	1	2	1	2	1	2	3
a	Actualisateur	+	+	Prédictat locatif	+	+	+
b		+				+	
c						+	

Par ailleurs, on remarque que les lexèmes de l'ensemble A se combinent avec les modalités du nombre et avec les modalités possessives et démonstratives.

fō « chef » pluriel pefō

fō ghà « mon chef »

En revanche, les lexèmes des ensembles B et C se combinent avec les modalités de temps et d'aspect. Par exemple :

ə le pándé « c'était propre ».

ə : pronom neutre « cela ».

lé : particule temporelle du passé éloigné.

pándé : nous réalisons qu'ici, les deux tons du mot deviennent tous des tons hauts. Ce qui est une marque du passé durable.

ó ghó jwó « Tu verras ».

ó : pronom. Deuxième personne du singulier, de ton lexical B. Le TH dont il est affecté ici fait partie du signifiant d'un verbe au futur et s'applique au sujet d'un tel verbe.

ghó : auxiliaire verbal indiquant le futur du verbe « aller ». C'est une marque du futur.

jwó : du verbe njwó « voir ».

ó pá njwó

ó : pronom deuxième personne du singulier.

pá : Particule verbale marquant l'aspect continu, durable. C'est donc une modalité d'aspect.

njwó : le préfixe n- qui renforce la particule pá signifie également l'aspect d'état durable de l'action exprimée par le verbe.

Les lexèmes des ensembles B et C se combinent donc avec des modalités de temps comme le et ghà, avec des modalités d'aspect comme - pá - et - n -.

On appellera **noms** les lexèmes de l'ensemble a ; c'est à dire les lexèmes se comportant comme fō. On appellera **verbes** les lexèmes de l'ensemble B et C (voir

ci-haut) . La distinction entre B et C, qu'il n'est pas dans notre propos de préciser ici, correspondrait approximativement à la distinction entre verbes d'état et verbes d'action.

On définira les noms

- par les positions des mots de l'ensemble A dans les trois types d'énoncés considérés ;

- par leur latitude de combinaison avec les modalités dites nominales.

On définira les verbes

- par les positions des mots des ensembles B et C dans les trois types d'énoncés considérés ;

- par leur latitude de combinaison avec les modalités dites verbales.

2. 2. Verbo-nominaux et quasi-nominaux

La distinction nom/verbe est établie. Mais l'on constate que, suite à certaines modifications du type régulier (nous le verrons au chapitre 5), certains lexèmes verbaux peuvent prendre dans l'énoncé les positions et fonctions du nom, ainsi que se combiner avec les modalités nominales. Ces modifications seront étudiées dans un chapitre autre, celui portant sur la dérivation. En revanche, nous étudierons dans ce chapitre la façon dont ces dérivés vérifient la définition du nom donnée au paragraphe précédent.

G. Nissim (1981) classe ces dérivés en deux catégories :

- les verbo-nominaux,
- les quasi-nominaux.

2. 2. 1. Les verbo-nominaux

S'inspirant des travaux de Bouquiaux et Thomas (ed) 1976, t.1, p. 183-184, Nissim (1981) p. 191 définit les quasi-nominaux comme étant « de véritables noms qui ne se distinguent des autres noms que par leur origine verbale : ils sont formés par un radical verbal. Ces verbo-nominaux vérifient donc totalement la définition du nom. »

Exemple :	de	mbə́	« être fou » :	pə̀	« folie »
	de	ńtsát	« parler » :	tsát	« parole »
	de	ńtə́yí	« tordre » :	ńdə́yí	« liane »

2. 2. 2. Les quasi-nominaux

Pour Nissim encore, les quasi-nominaux « sont ces formes des dérivés des verbes qui ne vérifient pas complètement la définition du nom » donné ci-haut.

Dans les énoncés considérés, certains de ces dérivés ne peuvent prendre les positions caractéristiques du nom sans être déterminés par le complément du verbe dont ils sont dérivés. Par exemple, comme il (Nissim, p. 191) le remarque, « certains « nom d'agent » doivent être déterminés par le complément du verbe dont ils sont issus. Ainsi, de même qu'en français, « un bon marcheur » est dérivé , non de « marcher », mais de « bien marcher », et que le mot « marcher » ne peut s'employer tel quel habituellement (cf. Benveniste 1974, t. II, pp. 177-120) », de même, en *Ngómbàlé*, on ne pourra dire : mbi « planteur » de mbi « planter » ; mais on devra préciser : mbi metə ... « planteur d'arbres de.... »

mbi metə « planter des arbres »...

Il y a en même temps transformation syntaxique : verbe + objet devient déterminé + déterminant.

Du fait de n'être pas susceptible de se combiner avec toutes les modalités, d'autres formes sont à ranger parmi les quasi-nominaux. On peut en pareille occurrence citer les noms d'action du type :

lepfát : « action de manger » de mpfát, « manger ».

ńdzíté : « action de commencer », de ńdzi, « commencer » qui n'admettent ni marque du pluriel, ni possessif post posé.

2. 3. Qualificatifs et adjectifs :

* *Qualificatifs* :

On peut encore citer un bon nombre de lexèmes pouvant être rapprochés des quasi-nominaux, notamment des noms d'agents et d'action qui sont nécessairement déterminés par le complément du nom des verbes dont ils sont dérivés. Ces lexèmes ne peuvent entrer dans l'énoncé dans les positions caractéristiques des noms que par le biais des syntagmes où ils sont déterminés par un nom. Dans les syntagmes de ce type que nous appelons « **qualificatifs** », le sens semble indiquer que le nom en position de déterminant est centre de syntagme, mais le fait que ces lexèmes dits « qualificatifs » sont en première position dans le syntagme, le fait qu'ils sont susceptibles de prendre le préfixe nominal de pluriel *pe-* ou *me-* le fait enfin qu'ils prennent un tonème associatif suffixé tantôt TH, tantôt TB incline à les assimiler à des nominaux.

On trouve quelques rares dérivés de la forme

- *ndũj* « être vieux » *ndũjã ɲu* « vieille personne »

- les qualificatifs de couleur et de dimension

shì nò « serpent noir »

tesã ndũ « long chemin »

- Certains qualificatifs non dérivés de verbes.

tákó ? « grand » *jwi* « gros »

** *Adjectifs*

Nous serons amenés plus loin au chapitre sur le syntagme qualificatif déjà cité au paragraphe précédent à établir l'existence d'une catégorie grammaticale d'adjectifs.

Nous entendons par « adjectifs » des lexèmes qui

- entrent dans l'énoncé par le biais d'un syntagme où ils viennent en deuxième position, et où le lexème qui vient en première position reçoit un tonème associatif suffixé qui est toujours TB, quelle que soit la classe nominale de ce lexème.

- ne peuvent se combiner avec les modalités nominales dans cette position ;
- sont invariables quant au préfixe en passant du singulier au pluriel.

En tant que tels, ces syntagmes sont un type nettement différent du syntagme associatif nom + nom, notamment quant à la postposition de ces qualificatifs par rapport à un nom (ou un pronom) qualifié et quant à l'associatif TB.

Nous pensons qu'il serait de toute évidence de voir dans ce type de syntagme un modèle à part, que nous appelons « syntagme adjectival », et d'appeler cette catégorie de lexèmes des « adjectifs ».

on peut citer parmi ces adjectifs

- des lexèmes n'apparaissant seulement que dans cette position

mátsyè'é « petit » mbók « cru »

sŵí « nouveau » tèpòŋ « mauvais »

- l'adjectif shà'ù « bon »

- les dérivés des verbes de forme brève : ŋwá' « écrit » : il peut tout aussi signifier « celui qui écrit ».

ndā « préparé ». il peut tout aussi signifier celui ou celle qui prépare.

- un certain nombre d'adjectifs de couleur et assimilés

- quelques lexèmes dérivés des verbes de qualité :

ndùŋ(ê) « vieux » ŋkāmé « fatigué »

- tous les numéraux à partir de 6.

CHAPITRE 3 : STRUCTURE DU NOMINAL INDEPENDANT

3.0. Introduction

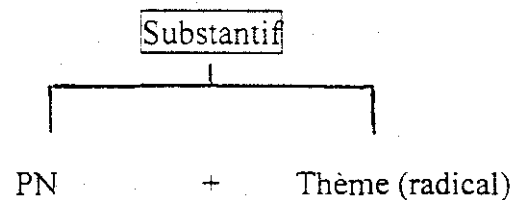
Le nominal indépendant ou substantif est une partie du discours qui a une fonction thématique dans une phrase. C'est l'élément central dans un syntagme nominal, car c'est autour de lui que gravitent les autres éléments de ce syntagme. Ces éléments le déterminent. Ils sont accessoires par rapport à lui. Dans la plupart des cas, il est constitué d'un affixe et d'un radical.

L'affixe est un « morphème qui est adjoint à un radical d'un mot pour en indiquer la fonction syntaxique (morphème casuel), pour en changer la catégorie (morphème entrant dans les nominalisations, les adjectivations, ...), ou en modifier le sens. » (Dubois et al. (op. cit.)). Il peut être segmental ou suprasegmental.

* Cas où l'affixe est segmental. Plus régulièrement, l'affixe en langue *ngómbàlé* est un préfixe, c'est-à-dire un élément qui se met au commencement du mot. La structure du nominal est alors la suivante :

nominal indépendant = PN + Thème (radical).

En présentant sur un arbre, on aura



Exemple :

Préfixe nominal	Thème	Substantif
n-	-dē	ndē « maison »
ŋ-	-kóŋə	ŋkóŋə « ligne »
e-	-ku	eku « lit »
le-	-toŋ	Letoŋ « nombril »
me	-toŋ	metoŋ « nombrils »

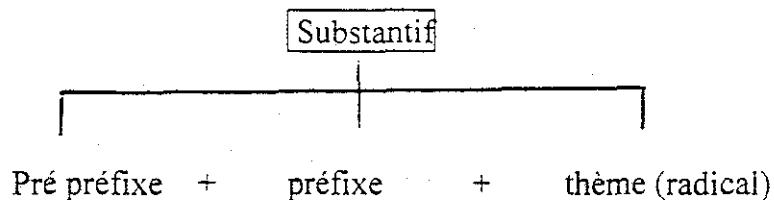
m-	-bi	mbi	« chèvres »
----	-----	-----	-------------

Il existe des substantifs qui présentent un double préfixe. On dit qu'ils sont pré préfixés. Ce phénomène de pré préfixation a lieu lorsqu'il y a rétention du préfixe du singulier au pluriel.

Marcel Kadima (1969 : 96-99) note que la rétention du préfixe substantival singulier dans beaucoup de langues est généralement commandée, soit par la forme même de celui-ci (nasale homorganique ou voyelle), soit par la structure du thème (monosyllabique ou commençant par une voyelle [...]).

La structure d'un nominal préfixé en *Ngómbàlé* est la suivante :

NOMINAL : pré préfixe + préfixe + thème (radical)



Exemple :

Pré préfixe	Préfixe	Thème	Nominal
me-	-n-	-ká'	menká' « champs »
me-	-n-	-d̄	mend̄ « maisons »
me-	-ŋ-	-kóŋ̄	menkóŋ̄ « lignes »

* Cas où l'affixe est suprasegmental.

En général dans ce cas, l'affixe (si nous pouvons ainsi appeler) est un ton.

3.1. Les préfixes nominaux

Comme nous l'avons remarqué au paragraphe précédent, le préfixe nominal est un morphème qui se place à l'initiale du nom. Dans les langues bantoues en général et dans les langues du grass field précisément, il s'agit d'un morphème au moyen duquel

les noms peuvent être repartis en classes. Grâce à lui, on peut distinguer également le genre et les schèmes d'accord du nom.

3.1.1. La structure segmentale des préfixes nominaux

En langue *Ngómbàlé*, les préfixes nominaux peuvent avoir l'une des structures suivantes : c, v, Ø, cv, cvc.

3.1.1.1. Les préfixes du singulier

Après analyse de notre corpus, nous avons pu avoir les préfixes suivants au singulier :

Structure	Préfixes	Exemples
C	N-	ndù « époux » mbi « chèvre »
V	e-	efò « chef » eku « lit » epà « sac » efɔŋ « bœuf »
Ø	Ø	káp « pipe » Pú' « lion »
CV	le-	leton « nombril »
CVC	maN	mambi « chèvre »

3.1.1.2. Les préfixes nominaux du pluriel

A la suite de l'analyse de notre corpus, nous dégagerons les préfixes suivants (au pluriel) :

Structure	Préfixe	Exemples
C	N-	ŋkwò' « coqs » mbi « chèvres » mvə « chiens »
CV	pe-	pefò « chefs » pekáp « pipes »

me-

metɔŋ

« nombrils »

3.1.2. La structure tonale

Nous voulons ici, voir quels(s) ton(s) porte le préfixe nominal en *Ngómbàlé*. « Le ton, remarque U. Wiseman et al. (1988, 84), est la hauteur relative de la voix pendant l'exécution d'un son. » Le ton est un trait prosodique et partant, supra segmental. Il est porté par un centre de syllabe : une voyelle ou une nasale (syllabique).

En *Ngómbàlé* le préfixe nominal porte généralement un ton bas (˘). Ce ton n'est pas marqué phono logiquement et orthographiquement car c'est l'unique.

Exemple :	etsɔŋ	« le vol »
	ndə	« maison »
	lepi	« cola »
	mambi	« chèvre »

3.1.3. Préfixes nominaux et relation avec les classes nominales du bantou commun

3.1.3.1. Soit le paradigme ci-après :

kəp̄ ghà	“ma pipe”	pekəp̄ pà	« mes pipes »
shɛŋ ghà	“mon oiseau”	peshɛŋ pà	« mes oiseaux »
ndèzi zà	« ma mouche »	mendèzi mâ	« mes mouches »
ndù ghà	« mon mari »	pelù pà	« mes maris »
ŋkɔŋə	« ma ligne »	menkɔŋə mâ	« les lignes »
efò ghà	« mon chef »	pefò pà	« mes chefs »
eku ghà	« mon lit »	meku mâ	« mes lits »
efɔŋ zà	« mon bœuf »	mefɔŋ mâ	« mes bœufs »
epà zà	« mon sac »	mepà mâ	« mes sacs »
mambi ghà	« ma chèvre »	mbi zà	« mes chèvres »
mankwò' ghà	« mon coq »	ŋkwò' zà	« mes coqs »
letɔŋ zà	« mon nombril »	metɔŋ mâ	« mes nombrils »
lepi zà	« ma cola »	mepi mâ	« mes colas »

Notre paradigme est formé uniquement de syntagmes du possessif postposé pour la raison qu'en *Ngómbàlé*, les préfixes et les tons d'accord se manifestent plus clairement dans ce genre de syntagme.

Nous pouvons remarquer que les différentes formes du possessif postposé se distinguent par des préfixes et des tons qui constituent des marques d'accord avec les noms auxquels ces possessifs se rapportent. Nous remarquons qu'apparaissent de manière plus ou moins claire des préfixes nominaux :

On retrouve au singulier cinq préfixes nominaux : Ø- N- e- le- maN-

Au pluriel, on trouve quatre préfixes nominaux : N- pe- me- meN-

Les mots ayant un même préfixe nominal n'ont pas toujours un même préfixe d'accord. Si nous pouvons, à partir de ces données, établir l'existence des classes d'accord en *Ngómbàlé*, on en dénombrera neuf.

Singulier

Classe d'accord	1	préfixe d'accord	gh-
Classe d'accord	3	préfixe d'accord	gh-
Classe d'accord	5	préfixe d'accord	z-
Classe d'accord	7	préfixe d'accord	z-

Pluriel

classe d'accord	2	préfixe d'accord	P-
classe d'accord	4	préfixe d'accord	m-
classe d'accord	6	préfixe d'accord	m-
classe d'accord	10	préfixe d'accord	z-

Les classes du singulier sont représentées par un chiffre impair, tandis que celles du pluriel sont représentées par un chiffre pair.

La classe d'accord 8 est amalgamée complètement à la classe d'accord 6.

On ne peut pas toujours prédire la classe d'accord d'un nom à partir de son préfixe nominal. Il est cependant possible de substituer les différentes classes d'accord du *Ngómbàlé* en classes nominales à partir des préfixes nominaux.

Au singulier la classe d'accord 1 sera subdivisée en :

- 1a. exemple : kōp « pipe »
- 1b. exemple : efō « chef »
- 1c. exemple : Ndù « époux »
- 1d. exemple mambi « chèvre »

La classe d'accord 3 sera divisée en :

- 3a. exemple : ŋkōŋə « ligne »
- 3b. exemple : eku « lit »

Les classes d'accord 5 et 7 ne présentent chacune qu'un seul préfixe nominal.

Donc, elles ne sont pas susceptibles d'être divisées..

- Exemple : classe d'accord 5 : lepam « ventre »
- classe d'accord 7 : epà « sac »

La classe d'accord 9 sera divisée en :

- 9a. : exemple : ndèzi « mouche »
- 9b. : exemple : efōŋ « bœuf »

Ces classes nominales présentent l'intérêt de pouvoir être mises en correspondance avec les classes nominales du Bantou commun. Sur la base des travaux réalisés par les GTBG (notamment Hyman (1972), Stallcup (1977a), Hombert (1977), Tadadjeu (1977), Voorhoeve (1977), Leroy (1977a), Anderson (1980)), on peut proposer un certain nombre d'hypothèses concernant ces correspondances. Certes, nous aurons au préalable fait état de (certaines) données dialectologiques.

Classes d'accord comparées en *Ngómbalé*, *Yembà* et *Ngyembòŋ*. On peut dresser à partir des PA le tableau suivant des classes d'accord dans les trois parlers considérés.

Singulier

	<i>Ngómbalé</i>		<i>Yembà</i>		<i>Ngyembòŋ</i>	
	PA	TA	PA	TA	PA	TA
cl.1	gh	TB	gh	TB	w	TB
cl.3	gh	TH	gh	TH	w	TH

cl.5	Z	TH	ts	TH	S	TH
cl.7	Z	TH	Z	TH	Y	TH
cl.9	Z	TB	Z	TB	Y	TB
Pluriel:						
	PA	TA	PA	TA	PA	TA
cl.2	P	TA	P	TH	P	TH
cl.4	m	Th	-		m	TH
cl.6	m	TH	m	TH	m	TH
cl.8	-		ts	TH	s	TH
cl.10	Z	TH	-		Y	TH

On remarque la grande homogénéité d'une part entre les classes du singulier du *Ngómbàlé* et du *Yembà*, et d'autre part entre celles du pluriel de la langue *Ngómbàlé* et la langue *Ngyembòòŋ*. Cependant, on remarque l'absence de la classe 8 en *Ngómbàlé*, l'absence des classes 4 et 10 en *Yembà*, en raison de multiples amalgames (Tadadjeu (1977)).

Classes d'accord comparées en *Ngómbàlé*, *Yembà* et *Ngyembòòŋ*.

On peut dresser, à partir des PA, le tableau des classes d'accord dans les trois parlers considérés.

Singulier

	<i>Ngómbàlé</i>		<i>Yembà</i>		<i>Ngyembòòŋ</i>	
cl.1	gh	TB		TB	W	TB
cl.3	gh	TH		TH	W	TH
cl.5	Z	TH	ts	TH	S	TH
cl.7	Z	TH	Z	TH	Y	TH
cl.8	Z	TB	Z'	TB	Y	TB

Pluriel

cl.2	P	TH	P	TH	P	TH
cl.4	m	TH	-		m	TH
cl.6	m	TH	m	TH	m	TH
cl.8		-	ts	TH	S	TH
cl.10	Z	TH	-		Y	TH

On remarque la grande homogénéité d'une part entre les classes du singulier du *Ngómbàlé* et du *Yembà*, et d'autre part entre celles du pluriel de la langue *Ngómbàlé* et de la langue *Ngvèmbòòŋ*. Cependant, on remarque l'absence de la classe 8 en *Ngómbàlé*, l'absence des classes 4 et 10 en *Yembà* en raison de multiples amalgames (Tadadjeu (1977))

• Les classes d'accord 1 :

Elle est caractérisée par :

Un préfixe d'accord : gh-

Un tonème d'accord : TB

Le nominal qui porte cet accord peut avoir l'un des quatre préfixes suivants sus-identifiés :

préfixe nominal : ø kōp « pipe »

kuŋe « porc »

tálo « père »

pù' « lion »

préfixe nominal e- efò « chef »

esò « ami »

préfixe nominal N- ndù « époux »

ntsoŋ « voleur »

ŋge « étranger »

préfixe nominal maN- maŋwi « chien »

maŋkwo' « coq »

La classe d'accord 1 correspond en bantou commun :

- à la classe nominale 1a, avec préfixe nominal \emptyset .
- aux classes 1 et 9, avec préfixe nominal N- ou e-

Dans ces classes (1 et 9), remarque Tadadjeu (1977, 166), « le préfixe nominal en e- précède toujours une fricative non voisée, sauf quand il se présente phonétiquement et facultativement comme voyelle prothétique comme dans [engè] « l'étranger ». Mais le cas de la voyelle prothétique est assez général et se présente plutôt comme une variation dialectale s'appliquant aussi aux constructions verbales. Donc, les deux préfixes N- et e- des classes 1 et 9 sont nettement en distribution complémentaire puisque e- apparaît toujours devant f, s et š, alors que N- apparaît devant toute autre consonne (et subit le changement assimilatoire approprié). Etant donné la restriction de l'environnement où e- peut apparaître, nous devons supposer qu'il est dérivé de /N-/.

Cette observation faite en *Yembà* est aussi valable en *Ngómbàlé* : Tadadjeu énonce la règle suivante :

N ——— W e / ——— c /N- fò/ - [efò] „chef“
 (cl. 1 et 9) [voisée + fricative]

Des exemples à l'appui de cette règle sont :

efo efo> eso esho « poisson » shyo « éléphant »

Cette variante de la classe nominale 1 du bantou commun est observable en *Ngvõmbòò*. (cf. Anderson 1980, 38). La plupart de noms appartenant à cette classe sont des noms d'animaux. « la plupart des noms de classe 1, remarque Anderson, appartenant au genre 1/10 appartiennent à la classe 1c.

Comment déterminer l'appartenance d'un nom à la classe nominale 1 ou à la classe nominale 9 ? Deux paramètres peuvent nous apporter une aide : le préfixe d'accord et le pluriel.

En effet, le préfixe d'accord des noms appartenant à la classe 1 est différent du préfixe d'accord des noms appartenant à la classe d'accord 9.

Exemple : En Ngómbalé			En Yembà		
efò ghà	« mon chef »	cl.1	ngə ghà	« mon étranger »	cl.1
ndù ghà	« mon mari »	cl.1	efò ghà	« mon chef »	cl.1
efɔŋ zà	« mon bœuf »	cl.9	mbhá zà	« mon chien »	cl.9
ndèzi zà	« ma mouche »	cl. 9	efɔŋ zà	« « mon bœuf »	cl.9

Les nominaux qui font leur pluriel en classe d'accord 2 (accord p-) peuvent être rangés sans hésitation en classe nominale 1.

Exemple :	singulier	pluriel	
	efò	pefò	« chef(s) »
	ndù	pelù	« mari(s) »
	ŋké	peŋké	« singe(s) »

Ceux qui font leur pluriel en classe d'accord 6 (accord m-) ou 4 (accord meN-) peuvent être rangés sans hésitation en classe nominale 9.

Exemple :	singulier	pluriel	
	ndèzi	mendèzi	« mouche(s) »

Toutefois, nous devons, avant d'affecter un nominal en classe 1 ou 9, vérifier à la fois son préfixe d'accord (singulier) et sa classe d'accord (au pluriel).

- **Classe d'accord 2**

Elle se caractérise par :

Un préfixe d'accord P-

Un tonème d'accord TH

On ne trouve ici qu'un seul préfixe nominal : Pe

Exemple :	pecwo' sàŋ	« étoiles »
	pemòlo	« mères »
	petālo	« pères »
	pefò	« chefs »

L'exception est faite ici aux nominaux pangɪ « femmes » et pó « enfants » et de quelques autres mots qui leur sont rattachés. C'est un cas d'irrégularité qui s'explique par le fait qu'il s'agit probablement des noms anciennement à initiale vocalique qui ont intégré l'ancien préfixe nominal (PN) des classes 1 et 2 du bantou commun.

Le préfixe d'accord P- de la classe 2 est le même en *Ngvembóòŋ* (cf Anderson, op. cit.), et en *Ngómbàlé* (Nissim (1980), et dans bien d'autres langues Mbam-Nkam. Nissim (1977a) fait remarquer que cette classe d'accord, en *Ghómàlà*, correspond à la classe nominale 2 du bantou commun. Nous pensons qu'il en est de même pour le cas du *Ngómbàlé*.

Classe d'accord 3

Elle présente les caractéristiques suivantes :

Préfixe d'accord gh

Tonème d'accord th

Préfixe nominal N- :	ŋkɔŋə	« ligne »
	ŋkà'te	« dos »
	ŋgu'	« année »
	ŋkú	« queue »
	ntáá	« cuisse »
	ntsu	« bouche »
Préfixe nominal e- :	ekú	« lit »

La classe nominale d'accord 3

Est à mettre en correspondance avec la classe nominale 3 du bantou commun. Certes, le préfixe nominal de classe 3 en bantou commun est uniquement la nasale hormorganique N-, tandis que le préfixe e- fait penser à la classe 7. Il nous semble qu'en *Ngómbàlé*, ces deux PN peuvent déterminer la classe nominale 3. nous devons être guidés, pour être mieux rassurés, par le préfixe d'accord qui est gh- et le tonème d'accord qui est toujours TH dans le bantou commun.

La classe d'accord 4

Elle présente les caractéristiques suivantes :

Préfixe d'accord : m-

Tonème d'accord : TH

Le préfixe nominal est meN-.

Exemple : mendô

Meŋká'

Cette classe d'accord 4 pose un problème. Le préfixe d'accord m- indique une correspondance avec la classe 6 du Bantou Commun. On remarque ainsi le préfixe me- qui est celui des nominaux de classe 6 du bantou commun. On pourrait penser à un rattachement à la classe 6 du bantou commun. Mais on trouve aussi un préfixe N- après me-, qui fait penser à la classe 4 du bantou commun.

Ainsi, ndô singulier mendô pluriel « maison(s) »

Les nominaux appartenant à la classe d'accord 4 possèdent donc un double préfixe me-N-. Ces nominaux au singulier, sont généralement à préfixe N-. Certes, il est très difficile de trancher entre le rattachement de ce mots à la classe 4 ou à la classe 6 du BC. Cependant, les remarques faites par Anderson (1980) à propos de ce problème sur le *Ngyembôôŋ*, parler voisin, nous inclinent à penser que la classe d'accord 4 du *Ngómbalé* correspond à la classe nominale 4 du bantou commun (voir 3.1.)

La classe d'accord 5

Préfixe d'accord Z-

Tonème d'accord TH

L'unique préfixe nominal est le e-. en *Yembà* et en *Ngyembôôŋ*, on a le même préfixe nominale pour la classe nominale 5 où les préfixes d'accord sont respectivement s- et ts-. La différence phonétique n'est pas profonde. Dans beaucoup d'autres langues Bamiléké, on a à peu près le même préfixe, à un trait près. Nous

pensons qu'il s'agit là d'une variation dialectale, et que la classe d'accord 5 est à mettre en correspondance avec la classe nominale 5 du batou commun.

Exemple :	lepam	« ventre »	lepəu	« sein »
	lezək	« œil »	letuŋə	« oreille »

La classe d'accord 6

Préfixe d'accord m-

Tonème d'accord TH

On trouve ici le préfixe nominal me-. Dans les parlers voisins (*Ngyembôôŋ* et *Yembà*) le préfixe est le tonème d'accord d'une part, et d'autre part le préfixe nominal sont identiques à ceux du *Ngómbalé*. Cette classe d'accord dans ces langues correspondent à la classe nominale 6 du BC. En nous référant à ces données dialectologiques nous pouvons affirmer qu'en *Ngómbalé* la classe d'accord 6 correspond à la classe nominale 6 du BC.

Exemples :

Meci	« sang »
Meté	« salive »
Mbap	« ailes »
Mepam	« ventres »

Classe d'accord 7

Le préfixe d'accord est Z.

Le tonème d'accord est TH

L'unique préfixe nominal est e-. Cette classe d'accord correspond à la classe nominale 7 du bantou commun. Le préfixe et le tonème d'accord des classes 5 et 7 se confondent. Cependant, l'hypothèse de l'amalgame des deux classes est à exclure car, comme nous le verrons au point 4.2.2., les nominaux appartenant à ces deux classes présentent différents préfixes relatifs.

Exemples :

epà « sac »

ekwé « os »

efa' « travail »

epó « main »

classe d'accord 9

Préfixe d'accord : Z

Tonème d'accord : TB

Préfixe nominal : N- ndezi « mouche »

Préfixe nominal e- efɔŋ « bœuf »

Cette classe d'accord pourrait correspondre à la classe d'accord 9 du bantou commun. Nous en avons assez discuté au moment où nous présentions la classe d'accord 1.

Classe d'accord 10

Préfixe d'accord Z-

Tonème d'accord TH

L'unique préfixe nominal ici est la nasale homorganique N- qui subit le changement assimilatoire approprié devant la consonne où elle apparaît. Cette classe d'accord correspond à la classe nominale 10 du BC. En *Ngymbòòŋ*, on retrouvera également cette classe.

Exemple :

mbi « chèvres »

ŋgep « poules »

ŋkwɔ' « coqs »

ŋgwi « chiens »

3.1.4 Les classes nominales du *Ngómbàlé*

3.1.4.0. Introduction

Les travaux de Hyman (1972) et de Voohroeve (1968) respectivement sur le *fe'efe'e* (langue parlée dans la région de Bafang) et sur le *medumba* (langue parlée dans la région de Bangangté) attestent clairement l'existence des classes nominales dans le secteur linguistique Bamiléké. Dans cette partie, nous présentons les classes nominales du *Ngómbàlé*.

Dubois et al. (1973 : 89) définissent les classes nominales comme « des catégories caractérisées par l'emploi des suffixes appelés indices de classe ou classificateurs, entre lesquels certaines langues négro-africaines repartissent leurs noms selon la nature des êtres ou des choses qu'ils désignent (humains, actant, nombre, etc. »

En d'autres termes et selon cette définition, ces indices de classes ou affixes peuvent permettre de faire la différence entre les classes de nom. Il s'agit ici d'un système de classification nominale propre aux langues négro-africaines, et fondé sur des critères grammaticaux plus ou moins analogues à ceux des langues indo-européennes qui classent leurs noms par une différenciation en genre (le masculin, le féminin et le neutre).

Il faut ajouter à ces critères grammaticaux des critères d'ordre sémantique. Mais ce n'est pas toujours évident, car dans ces langues négro-africaines, les noms classés sur des bases grammaticales n'ont pas toujours présenté une homogénéité au plan sémantique, tel que nous le constaterons pour le cas du *Ngómbàlé*.

3.1.4.1 Les classes nominales du *Ngómbàlé*

Le phénomène des classes nominales se présente en *Ngómbàlé* à peu près sous la forme des préfixes nominaux. Nous dressons ci-dessous un tableau de noms appartenant à chaque classe. Ces exemples sont accompagnés des préfixes nominaux par classe et des préfixes d'accord correspondants. Ces préfixes d'accord ont été dégagés grâce à l'étude du syntagme possessif essentiellement.

Ce tableau montre d'abord que la classe de nom 8 courante dans certaines langues Bamiléké du groupe Ouest (cf. Anderson (1980) et Tadadjeu (1977)), n'existe pas en *Ngómbàlé*. En ce qui concerne les préfixes nominaux, on réalise que dans la classe 1, certains noms n'ont pas de préfixe. Les classes 2, 5 et 6 ont maintenu le préfixe nominal cv. Tandis que les autres ont perdu un segment c pour les unes et v pour les autres. Les classes 4 et 1d ont exceptionnellement une structure cvc. Nous y reviendrons plus loin. Il est à noter que le segment restant c pour toutes ces classes est la nasale homorganique à ton bas N-. Le segment v restant est /e/.

Les classes nominales du *Ngómbàlé* et leur classe d'accord.

Classes	exemple	préfixe nominal	Préfixe d'accord
1	kāp « pipe » efò « chef » ndù « époux » mambi « chèvre »	Ø e- N- maN-	gh'
2	pecwo'sàŋ « étoile »	pe-	P
3	ŋkɔŋð « ligne » eku « lit »	N- e-	
4	meŋká' « champ »	meN'	m
5	letɔŋ « nombril »	le	Z
6	Metɔŋ « nombrils » ngwáŋ « sel » mete « salive »	me	m
7	epà « sac »	e-	z
9	ndèzi « mouche » efɔŋ « bœuf »	N- e-	Z
10	mbi « chèvres »	N-	Z-

Ce tableau montre clairement que le *Ngómbàlé* a neuf classes nominales et chacune des neuf classes a un préfixe nominale et un préfixe d'accord. Le commentaire suivant peut permettre de mieux le comprendre.

1- Le préfixe nominal de la classe 1 varie constamment. Pourtant, son préfixe d'accord reste invariable. On peut sectionner cette classe en quatre parties :

* la classe 1a où on a le préfixe nominal zéro. Dans cette classe, on peut avoir des mots tels que :

pù « lion » kǎp « pipe » tǎlo « père »

* La classe 1b où on a assez constamment des noms communs de personne et dont le préfixe nominal est la nasale homorganique N-. Par exemple :

ndù « époux »
ntsoŋ « voleur »
ŋge « étranger, visiteur »

* La classe 1c où on a essentiellement des noms d'animaux domestiques et dont le préfixe nominal est maN-. Exemple :

mambi « chèvre »
maNgwi « chien »
maNkwo' « coq »

Généralement, les noms de cette classe font leur pluriel en classe 10.

* La classe 1d dont le préfixe est e-, comme dans *efo* : « chef ».

2- On ne retrouve pas dans toutes les langues Bamiléké de l'Est les mêmes divisions de la classe 1. Ainsi, Anderson (1980) et Tadadjeu (1977) n'auront dû déterminer que trois divisions de cette classe. Ainsi,

- En *Ngyembòŋ* (parler voisin du *Ngómbàlé*) Anderson n'a pu mentionner que trois divisions qui correspondent aux trois premières ci-haut citées.

- En Dschang, Tadadjeu perçoit une division en trois, et ne perçoit pas la classe 1c ci-haut mentionnée.

3- La classe 3 a deux préfixes, N- et e- qui ne sont pas en distribution complémentaire. Alors, les membres de cette classe sont déterminés en fonction de leur préfixe d'accord.

4- Dans les classes 1 et 9, le préfixe nominal précède toujours une fricative sourde, sauf quand il se présente phonétiquement et facultativement comme voyelle prothétique, comme dans [endù] « épouse ». Le même phénomène a été remarqué par Tadadjeu en Dschang. Il remarque que « le cas de la voyelle prothétique est assez général et se présente plutôt comme une variation dialectale s'appliquant aussi aux verbes ». (« Le Dschang », *L'expansion bantoue*, colloque de viviers pp. 133-149, 1977).

Il est donc clair que ces deux préfixes N- et e- des classes 1 et 9 sont en distribution complémentaire. Tadadjeu, à propos, énonce alors la règle suivante :

« /N/ dans les classes 1 et 9 devient e- devant une fricative non voisée.

N → e / — c
 -voisée
 +fricative

Nous avons par exemple

/N — fò/ → [efò] « chef » ½

/N — fòŋ/ → [efòŋ] « bœuf » 9/6

/N — so/ → [eso] „ami“ 1/6

5- Voohroeve (1977, p. 35) cité par Nissim (1981, 202), nous renseigne que, dans les langues des grassfields, à l'exception du noni et du ngie, il y a « amalgamé des classes 4 et 6 (du B C) bien que souvent, le pluriel de la classe 3 garde une consonne nasale homorganique après le préfixe de la classe 6 ». En Ngómbàlé, ce phénomène « d'amalgame des classes 4 et 6 » semble remarquable. Les nominaux de la classe 3 et certains de la classe 9 conservent au pluriel leur préfixe du singulier (la nasale homorganique N-) auquel vient s'ajouter le préfixe nominal me- de la classe 6 ; et on a meN-. Anderson (1980) pense que ce meN- doit être « identifié comme préfixe nominal de la classe 4 et non de la classe 6. » Essayons de comprendre cela mathématiquement. Lorsque nous avons deux entités A et B non nulles, leur somme donne une autre entité C, différente de A et de B. Voilà pourquoi nous pensons avec Anderson que ce meN- qui est la somme du préfixe de classe 3 ou 9 et du préfixe de classe 6 serait le préfixe de classe 4, et non le préfixe de classe 6.

6 - Les préfixes consonantiques d'accord en *Ngómbàlé* présentent un système tonal assez régulier avec un ton flottant bas pour les classes 1 et 9 et ton flottant haut pour toutes les autres classes.

7- Bien que les classes 5, 7 et 10 d'une part, et d'autre part 4 et 6 aient des préfixes d'accord quasiment identiques, on doit les considérer comme étant chacune une classe à part entière et entièrement à part, pour les raisons suivantes :

*** Cas des classes 5, 7 et 10**

- Les classes 5 et 7 sont au singulier, tandis que la classe 10 est au pluriel.
- Les classes 5 et 7 ont deux préfixes nominaux distincts et également deux préfixes relatifs distincts.

*** Cas des classes 4 et 6**

Ces deux classes ont des préfixes nominaux distincts. Et le préfixe nominal de la classe 4 est l'association du préfixe *me-* de la classe 6 et de la nasale homorganique *N-*, préfixe nominal des classes 3 et 9.

8 -Dans la classe 6 le préfixe *me-* se transforme en η - devant une occlusive sonore vélaire. On peut donc avoir la règle suivante :

$/me/ \longrightarrow \eta / -C$
[+ voisée]
[+ occlusive]
[+ vélaire]

9 - Nous avons, dans la numérotation des classes des noms, tenu compte de la règle en langues négro-africaines en général, à savoir que les noms doivent être classés soit d'après leur pluriel, soit d'après leur singulier. Chaque racine de nom, à quelques exceptions près, a deux classes, un au singulier et l'autre au pluriel. Ceci nous fait penser à l'appariement des classes. Chaque paire de classe ainsi formée renvoie à la notion de genre.

3. 1.4.2 La notion de genre

3. 1. 4.2. 0 Introduction et définition

Un genre peut être compris comme une paire de classes. En langues bantoues, les classes sont affectées des chiffres 1, 2, 3, 4, ainsi de suite. Les chiffres pairs renvoient aux classes du pluriel, tandis que ceux impairs renvoient aux classes du singulier.

Un genre étant une paire de classes, il sera toujours indiqué à l'aide de deux numéros : le premier indique le singulier et le second le pluriel. Cependant, certains noms ne sont pas susceptibles de porter les marques du singulier et/ou du pluriel. Ils appartiennent au genre dit à classe unique.

Dire d'un nom qu'il appartient au genre 1/4 par exemple, reviendrait à dire qu'il appartient à la classe 1 au singulier et forme son pluriel en classe 4.

Tous les noms appartenant à une même classe n'appartiennent pas toujours au même genre. On aura par exemple certains noms au singulier appartenant à la classe 1, faisant leur pluriel en classe 6 (on parlera de genre 1/6) ;

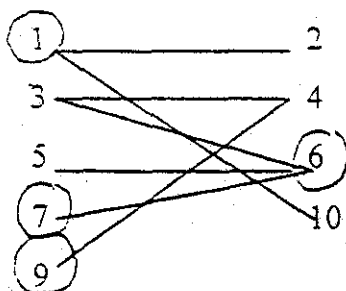
Exemple : kəp (cl.1) « pipe » mekəp (cl.6) « pipes »

Et d'autres de la même classe feront leur pluriel en classe 10

Exemple : mambi (cl.1) « chèvre » mbi cl.10 « chèvres »

3. 1. 4.2. 1 Le système des genres en Ngómbàlé

En regroupant les cinq classes du singulier et les quatre classes du pluriel en genres, on obtient le système des genres suivants :



Comme nous pouvons le constater, on peut avoir en Ngómbàlé onze genres. Certains noms appartenant à une même classe au singulier ne forment pas

automatiquement leur pluriel dans une même autre classe du pluriel. C'est par exemple le cas de certains mots de la classe 1 qui forment leur pluriel dans la classe 2, tandis que d'autres forment le leur dans la classe 10.

efò	« chef »	cl. 1	pefo	« chefs »	cl. 2
mambi	« chèvre »	cl. 1	mbi	« chèvres »	cl. 10

Ces noms qui ont le singulier dans une classe, et le pluriel dans une autre, appartiennent à des genres dits, à deux classes. On en dénombre les suivants :

1/2	efò	« chef »	cl. 1	pefò	« chefs »	cl. 2
1/10	mambi	« chèvre »	cl. 1	mbi	« chèvres »	cl. 10
3/4	ɲkà'	« champ »	cl. 3	meɲkà'	« champs »	cl. 4
3/6	eku	« lit »	cl. 3	meku	« lits »	cl. 6
5/6	letòɲ	« nombril »	cl. 5	metòɲ	« nombrils »	cl. 6
7/6	epà	« sac »	cl. 7	mepà	« sacs »	cl. 6
9/6	efòɲ	« bœuf »	cl. 9	mefòɲ	« bœufs »	cl. 6
9/4	ndèzi	« mouche »	cl. 9	mendèzi	« mouches »	cl. 4

Beaucoup de noms appartenant à diverses classes du singulier forment leur pluriel dans la classe 6. Certains nominaux n'ont ni pluriel, ni singulier. Ils sont soit au singulier, soit au pluriel. Ce sont des noms appartenant à des genres à classe unique. S'ils appartiennent à une classe du singulier, alors, ils n'ont pas de pluriel. Dans l'autre cas, ils n'ont pas de singulier. Ce sont généralement certains mots des classes 1, 6 et 9. Par exemple :

1.	sóksok	« piment »	cl. 1.
2.	mete	« salive »	cl. 6.
3.	mbòɲ	« pluie »	cl. 9.
4.	ezò	« prune »	cl. 7.

3. 1. 4. 2 3 Les genres et leur contenu sémantique

Nous ne voulons pas ici dire d'une manière formelle qu'à chaque genre l'on peut rattacher un contenu sémantique précis. Mais nous voulons juste présenter des rapprochements qui peuvent être observés entre un genre et un contenu sémantique.

3. 1. 4. 2 3.1 Les genres à deux classes

- Le genre 1/2

Bien que la plupart des noms de ce genre soient des noms d'être humain, on ne peut le décrire de façon purement sémantique. Cependant, on note qu'il présente une homogénéité sémantique. Exemple :

tālo	« père »	cl. 1	petālo	« pères »	cl. 2
mālo	« mère »	cl. 1	pemālo	« mères »	cl. 2
ntsónj	« voleur »	cl. 1	petsónj	« voleurs »	cl. 2
efò	« chef »	cl. 1	pefò	« chefs »	cl. 2
mó	« enfant »	cl. 1	pó	« enfants »	cl. 2
kôp	« pipe »	cl. 1	pekôp	« pipes »	cl. 2
mangi	« être humain de sexe féminin »	cl. 1	pangi	« êtres humains de sexe féminin »	cl. 2
ndù	« mari, époux »	cl. 1	pelù	« maris, époux »	cl. 2

La consonne initiale de la racine, si elle est une occlusive alvéolaire et précédée par la nasale homorganique N- au singulier, se réalise /l/ au pluriel en classe 2. C'est le cas de :

ndù	« mari, épouse »	cl. 1	pelù	« maris, époux »	cl. 2
-----	------------------	-------	------	------------------	-------

On peut énoncer la règle suivante :

N/-d → pe/-l

Le cas de mangi « être de sexe féminin cl/ 1 et pangî (pluriel) cl. 2 est un peu complexe. Comment analyser le préfixe ma et pa ? On peut penser que la racine de ce nominal c'est -ngi, dès le moment où le mot ngi existe dans cette langue et signifie « femme, femelle ». Le préfixe ma- (au singulier) est porteur d'un sens et renvoie à l'espèce humaine. Hyman (1972, p. 187), a été confronté à ce même problème en *fe'efe'e*. Ce préfixe ma- serait venu se rattacher à la racine ngi pour former un nouveau

mot, sans que sa catégorie grammaticale ne change. Ce préfixe apporte juste une petite nuance sémantique. Son pluriel en classe 2 ; autant que celui du mot *mo pl. po* (enfant) pose un problème particulier. Nissim (1981, 205) pense qu'il « s'agit probablement des noms anciennement à initiale vocalique qui ont intégré l'ancien préfixe nominal des classes 1 et 2 du bantou commun. * *mù-* et * *bà-* au début du radical (cf. Vooehroeve, communication personnelle) ; incorporation rendue peut être nécessaire par le fait qu'en ... » *Ngómbalé* « ... les monèmes, en général (à part quelques pronoms), ne commencent pas par une voyelle. »

Font partie du genre 1/2 de nombreux noms d'agent de la forme *mbi...*, « planteur... » (sing.) pl. *pe mbi...*, « planteur de... ». Ces noms d'agents sont en général des quasi nominaux (cf. chap. 2)

* Le genre 1/10

Les noms faisant partie de ce genre désignent essentiellement les animaux et précisément des animaux domestiques. Leur paradigme est très limité. Quelques exemples :

<i>Mambi</i>	« chèvre »	cl 1	<i>mbi</i>	« chèvres »	cl 10
<i>Mangep</i>	« poule »	cl 1	<i>ngep</i>	« poules »	cl 10
<i>Mankwò'</i>	« coq »	cl 1	<i>ngkwò'</i>	« coqs »	cl 10
<i>Mangwi</i>	« chien »	cl 1	<i>ngwi</i>	« chiens »	cl+10

Notons que la nasale homorganique N- se réalise [m] devant une bilabiale et [ŋ] devant une vélaire.

* Le genre 3/4

Il n'y a presque pas d'homogénéité dans ce genre, au plan sémantique. On peut cependant noter qu'on y retrouve autant les noms des parties du corps humains, du corps humain, du corps des animaux, que les noms d'objets, des étendus et des réalités ne pouvant être conçues que par l'esprit, et même des noms de masses. Exemple :

<i>ŋ konǝlignè</i>	cl. 3	<i>menǝ konǝ</i>	lignes	cl.4
--------------------	-------	------------------	--------	------

ɲ kà'te	dos	cl. 3	mɛɲ kà'te	dos	cl. 4
ɲ gú'	année	cl. 3	mɛɲ gú'	années	cl. 4
ɲ kú	queue	cl. 3	mɛɲ kú	queues	cl. 4

*** Le genre 3/6**

Ce genre apparemment très restreint présente essentiellement des noms d'objets. Exemple :

ekú	« lit »	cl. 3	mekú	« lits »	cl. 6
-----	---------	-------	------	----------	-------

*** Le genre 5/6**

Ce genre contient beaucoup de noms des parties du corps humain. Mais on y retrouve quelques noms du règne animal et végétal, et même des objets. Voici quelques exemples :

lepam	« ventre »	cl. 5	mepan	« ventres »	cl. 6
lepəu	« sein »	cl. 5	mbəu	« seins »	cl. 6
lezək	« œil »	cl. 5	menyək	« yeux »	cl. 6
letúnə	« oreille »	cl. 5	metúnə	« oreilles »	cl. 6
lepəb	« aile »	cl. 5	mbáp	« ailles »	cl. 6
lepi	« kolatier »	cl. 5	mepi	« kolatier »	cl. 6

*** Le genre 7/6**

Dans ce genre, on retrouve également des noms des parties du corps humains. Mais aussi des noms du règne végétal, des réalités abstraites, et des noms d'objets.

epó	« main »	cl. 7	mbò	« mains »	cl. 6
eto	« tête »	cl. 7	meto	« têtes »	cl. 6
ekwé	« os »	cl. 7	mekwé	« os »	cl. 6
epà	« sac »	cl. 7	mepà	« sac »	cl. 6
efa'	« travail »	cl. 7	mefa'	« travaux »	cl. 6

* Le genre 9/6 et le genre 9/4

Ces deux genres très proches l'un de l'autre, regroupent beaucoup des noms d'animaux, tant et si bien que l'on peut être tenté de penser qu'ils sont uniquement pour le règne animal. Cependant, on y retrouve aussi des noms de choses :

ndèzi	« mouche »	cl. 9	mendèzi	« mouches »	cl. 6
ŋwá'	« abeille »	cl. 9	meŋwá'	« abeilles »	cl. 6
nno	« serpent »	cl. 9	menno	« serpents »	cl. 6
efɔŋ	« bœuf »	cl. 9	mefɔŋ	« bœufs »	cl. 9
ndza	« hache »	cl. 9	mendza	« haches »	cl. 9

3. 1. 4. 2. 3.2 Les genres à classe unique

* Le genre 1a

Ce genre contient surtout des noms de localité. Par exemple les noms des quartiers, des villages, et éventuellement des lieux. Dans un énoncé phrastique, ce serait des « circonstants » de lieu. Egalement, on y retrouve des noms des entités. pé cl.1a « extérieur »

*Le genre 6a

Dans ce genre, on a surtout de noms de masse (non dénombrables). Il s'agit précisément du genre où on peut avoir des exemples de noms suivants :

melú'	« vin »	cl. 6a
mewá't	« huile »	cl. 6a
meci	« sang »	cl. 6a
ŋgwá ŋ	« sel »	cl. 6a
mete	« salive »	cl. 6

Lorsque le préfixe me- précède une vélaire sonore, il se réalise /ŋ/.

* Le genre 7a

Ce genre renferme essentiellement des noms de fruits. On cite quelques exemples :

ezò « prune » cl. 7a

Notons que ces noms de fruits peuvent prendre des pluriels et appartenir donc à un genre à deux classes, alors, ils changent de contenu sémantique, et renvoient à l'arbre qui produit le fruit indiqué. Au singulier cependant, ils renvoient à deux signifiés : le fruit et l'arbre qui produit le fruit.

Nous pouvons réaliser que les genres à classe unique comporte essentiellement des noms de masse (non dénombrables) ou des entités, c'est-à-dire des réalités perceptibles seulement par l'esprit.

Les rapprochements entre genres spécifiques et valeurs sémantiques ne nous permettent pas d'affirmer d'une manière catégorique qu'à chaque genre, on peut rattacher un contenu sémantique particulier. On peut cependant réaliser que, de ce point de vue, certains genres, notamment les genres 1/10, 1/2, 1a, 6a, 9a présentent une certaine homogénéité sémantique, tandis que les autres présentent plutôt au plan sémantique hétérogénéité insoupçonnable.

* Le genre 9a

Autant que le genre 6, ce genre contient également des noms de masse (non dénombrables). Il faut ajouter à ces noms de masse les noms des quartiers et de villages. Il est probablement très étendu du fait de l'importance numérique des villages et quartiers. On pourrait avoir des exemples suivants :

mbəŋ	« pluie »	cl. 9a
ŋwá'	« miel »	cl. 9a
mbàsəŋè	« Bamessingué »	cl. 9a
báwàdzu	« Babadjou »	cl. 9a
ŋgesán	« maïs »	cl. 9a

3. 1.4. 3 Quelques pluriels remarquables

Le pluriel des noms est caractérisé par des préfixes nominaux dont nous avons donné la nomenclature et la répartition selon les classes dans les paragraphes

précédents. Il faut ajouter à cette nomenclature un certain nombre de considérations touchant à des cas particuliers.

2. 1. 4. 3. 1 Noms à racine consonantique initiale bilabiale

Nous avons réalisé que certains noms ont une racine dont la consonne initiale est bilabiale [p] au singulier et [b] au pluriel. On peut penser que [b] est une réalisation de /p/. Dans ce cas du pluriel, on a un préfixe m-. On ne sait pas s'il s'agit d'un préfixe m- non homorganique ou s'il s'agit d'un N- homorganique. Ainsi, on :

1-	lepáb	mbáp	"aile(s)"	(5/6)
	lepwòm	mbwòm	"œuf(s)"	(5/6)
	epo	mbo	"main(s)"	(7/6)
	lepôu	mbôu	"sein(s)"	(5/6)
	lepu'u	mbu'u	"paquet"	(5/6)

Un problème identique à celui-ci a été constaté en yémbà par Tadadjeu (1977). Ce dernier pense qu'il s'agit d'un préfixe me- qui se transforme en m- devant une occlusive sonore bilabiale. Ceci pourrait être vrai dans plusieurs cas. Mais en langue Babadjou, des restrictions peuvent être faites ? Essayons de voir cela en considérant les cas ci-dessous.

2-	lepàm	mepàm	« ventre(s) »
	lepi	mepi	"cola(s)"
	epi	mepi	« danse(s) »
	epà	mepà	"sac(s)"

En (1),

Nous pouvons proposer l'analyse suivante :

Le-páb	me-páb	"aile(s)" (5/6).
Le-pwòm	me-pwòm	"œuf(s)" (5/6)
e-po	me-po	"main(s)" (5/6)

Un premier phénomène est observé : l'élision vocalique.

Nous ne savons exactement comment rendre compte de cette élision vocalique. On a alors au pluriel :

m-φ-pàb

m-φ-pwòm

m-φ-po.

Ensuite un phénomène de sonorisation se produit. Cette sonorisation intervient très probablement parce que le /p/ est accolé à [m]. Le pluriel devient :

mbáb

mbwòm

mbo.

Un certain nombre de transformations s'est produit de la structure profonde à la structure de surface.

Par contre, en (2), il n'y a aucun changement. Le préfixe du pluriel se substitue simplement au préfixe du singulier.

Nous ne pouvons dire avec précision pourquoi certains mots se comportent ainsi, et sur quel critère les identifier quand ils sont au singulier.

On pourrait donc penser avec Tadadjeu qu'il s'agit effectivement d'un préfixe me- qui se réalise [m] devant une occlusive bilabiale. Ce préfixe m- est non homorganique.

3. 1. 4. 3. 2 Pluriel par redoublement

Certains noms présentent, outre le pluriel formé par un préfixe, un pluriel par redoublement. Ce redoublement présente parfois une nuance (emphatique). Ces pluriels concernent très souvent des noms d'êtres humains, et des noms circonstanciels de lieu :

efò	« chef »	cl. 1	pefò pefò pefò	« chefs »	cl. 2
mangi	« être humain de	cl. 1	pa>gi pa>gi	« êtres humains	cl. 2

sexe féminin »

de sexe féminin »

On retrouve également ces formes redoublées en *ghòmala'* (cf. Nissim, 1991, 221) :

fò	« chef »	pl.	mfò et aussi mfòfò	pl.	mfò
fà	« parent »	pl.	mfà et aussi mfàfà	,	mfàmfa

On retrouve également en *fe'fe'* (cf. Hyman 1972) et en *mendumba* (cf. Voorhoeve, 1968)

F :	fùù,	« chef »	pl.	mfùù et mfùùmfùù
M :	mfɔŋ	« chef »	pl.	ngòn et ngõngò

En *Ngómbàle*, certaines formes de redoublement ne sont pas la réplication du pluriel du nom, mais de son singulier. Ainsi on peut avoir :

lye'	« jour »	cl. 5	pl. melye	cl. 6 ou aussi	lye' lye'	cl. 6
eyi'	« endroit »	cl. 7	pl. meyi'	ou aussi	eyi'eyi'	cl. 6

On retrouve cette même forme en *Bali* et en *Bamoun* (cf. Hombert 1977, p. 150). li' « endroit » li' li' « endroits

Pour exprimer un certain dosage d'un ingrédient, certains noms appartenant à certains genres à classe unique notamment le genre 6a, recourent à ce redoublement. Il exprime généralement dans ce cas l'importance de la matière (non dénombrable bien évidemment) citée, quantitativement.

mbàp	« viande »	ou	mbàmbàp	« viande »
meci	« sang »	ou	mecímeci	« sang »
mete	« salive »	ou	metémeté	« salive »

N.B. : 1 On ne peut véritablement dire pour ces cas qu'il s'agit du pluriel, mais plutôt une manière d'exprimer les quantités importantes, non « dénombrables ».

2. Le tonème du mot qui redouble devient un peu plus bas.

3. 1. 4. 3. 3 Une autre forme irrégulière

Certains nominaux ont un pluriel à part. C'est le cas par exemple de :

mo	« enfant, fils »	pl.	pemo (moins usité)	ou aussi
----	------------------	-----	--------------------	----------

ghòbò « enfants, fils » (pluriel usuel)

Dans cette deuxième forme du pluriel, on réalise qu'il n'y a aucune comparaison possible entre elle et la forme du singulier, d'un point de vue morphologique. Nous ne savons exactement pourquoi cette particularité. Est-ce à cause de la fréquence élevée de l'utilisation de ce mot dans les conversations courantes ? Ou alors, cette particularité (l'une des très rares) sert à démarquer, mettre en relief l'importante et honorable place de l'enfant (considéré comme un trésor qui ne se vend nul part, mais donné par Dieu) dans la communauté humaine afin de ne pas confondre avec *po* qui semble renvoyer beaucoup plus à l'espèce animale ? Nous notons juste qu'il s'agit d'un cas d'irrégularité notoire.

3. 2. Le thème du nominal indépendant

Dubois et al. (1973 : 487) définissent le thème comme « le radical constitué de la racine et d'une voyelle dite « thématique » à laquelle s'ajoutent directement les désinences casuelles pour les noms et les adjectifs, et les désinences pour les verbes ». plus clairement, il s'agit de la partie du mot qui reste invariable et à laquelle s'ajoutent les désinences.

En *Ngómbàlé*, nous distinguons deux types de radicaux : les radicaux simples et les radicaux dérivés.

3.2.1. Les radicaux simples

Nous entendons par radical simple celui qui est dans sa forme la plus réduite. En tant que tel, il n'a adjoint à lui aucun préfixe. Il est non dérivé.

3.2.1.1. La Structure segmentale

La structure segmentale ici renvoie à la structure syllabique. Nous distinguons après analyse de notre corpus les radicaux simples monosyllabiques et les radicaux simples dissyllabiques.

3.2.1.1.1. Les radicaux simples monosyllabiques

Ils peuvent répondre à l'une des structures suivantes :

V	- Ó	« enfant »	cl
CV ou C(S)V	-pà	« sac »	cl.7
	-lù	« mari »	cl.2
	-dô	« maison »	cl.1
	-nó	« serpent »	cl.9
	-pi	« cola »	cl.5
	-fwók	« vent »	cl.7
CVC	-páp	« aile »	cl.5
	-pam	« ventre »	cl.5
	-gú	« année »	cl.3
	-lú	« vin »	cl.6
	-tòŋ	« bœuf »	cl.9
C(S)VC	-gwán	« sel »	cl.6

S = sonnantes w et y

3.2.1.1.2. Les radicaux dissyllabiques

Ici, on peut avoir les structures suivantes :

CV.CV	-təŋə	« oreille »	cl.5
	-kòŋə	« ligne »	cl.3
	-dəzi	« mouche »	cl.9
	-tālo	« père »	cl.1
CVC.VC	-gesan	« maïs »	cl.9
CVC.CV	-kà'te	« dos »	cl.3
CVCCVC	-sóksok	« pipent »	cl.1

Il est à noter que les radicaux de structure CVCCV et CVCCVC sont rares.

NB. Les radicaux simples ayant une structure trisyllabique cvccvc sont, semble-t-il, inexistant. Toutefois, on peut avoir des formes où par composition ou reduplication de la première syllabe, deux radicaux (dont un monosyllabique et l'autre dissyllabique) soient adjoints, comme dans le mot suivant : nkənyámeNdóóŋ. ¾ « caméléon »

Du fait que l'on peut reconnaître dans ce nominal deux radicaux (celui d'un déterminant et celui d'un déterminé), l'on peut penser à une composition et dès lors, l'on peut s'opposer à l'idée d'une structure trisyllabique profonde

Néanmoins, certains mots d'emprunt présentent une structure syllabique qui incline à penser que l'on est réellement dit devant une tétrasyllabe.

Exemple : -cecasi 1/2 « ciseau »

3. 2. 1. 2 Structure tonale des radicaux

La langue *Ngómbàlé* utilise les tons lexicaux haut (H [ˈ]) et bas ([ˌ]). Ces tons peuvent s'associer pour donner les tons modulés haut-bas (HB [ˈˌ]) et bas-haut (BH [ˌˈ]).

3. 2. 1. 2. 1 Les monosyllabes

* Ton haut (H)

tá	« arbre »	cl.7	káp	« pipe »	cl.1
káˈ	« champ »	cl.3	pfú	« cadavre »	cl.9
tsónj	« voleur »	cl.1			

* Ton bas (B)

fò	« chef »	cl.1	páp	« aile »	cl.5
pám	« ventre »	cl.5	dù	« époux »	cl.1
kàj	« écureuil »	cl.9			

* Ton haut-bas

Ce ton est très rare dans les lexèmes nominaux.

sô « méchant , vampire » 1/2

pfôk « veuve » 1/2

*** Ton bas-haut**

tsōŋ « vol. » sô « méchanceté »

Comme le ton haut-bas, ce ton est rare dans les lexèmes monsyllabiques.

3. 2. 1. 2. 2 Les dissyllabes

*** Succession haut-haut (H-H)**

La succession haut-haut est très rare dans les lexèmes nominaux. Cependant, on la rencontre dans certains nominaux qualificatifs, notamment les qualificatifs de couleur. Exemple : Shishi « noir », fufu « blanc ».

*** Succession bas-bas**

On la rencontre également dans certains nominaux qualificatifs.

pànpàn « rouge »

dèzi « mouche » 9/6

ŋwà'à « écrivain » 1/2

*** Succession haut-bas (HB)**

sóksòk « piment » 1a. lóktà « hôpital »

*** Succession bas-haut (BH)**

kò'ó « colline » 5/6

ghôbô' « enfants » 1/2

3. 2. 1. 2. 3 Les trisyllabes

3. 2. 2. Le radical dérivé

D'après Dubois et al. (1973 : 141) « ... la dérivation consiste en l'agglutination d'éléments lexicaux dont un au moins n'est pas susceptible d'emploi indépendant en une forme unique. » Pour ce qui est du nominal, la dérivation peut être déverbative (cf. 5.2.1.) ou non déverbative (cf. 5.2.2.). Dans l'un ou dans l'autre cas, en ce qui concerne la langue *Ngómbàlé*, la racine de l'étymon reste invariable. Par contre, on observe des changements affixaux (segmental et/ou suprasegmental).

Exemple : mbí « planter lepi « l'action de planter » 5a
 njwá'á « écrire » lejwá'à « l'action de produire » 1a

Nous avons clairement présenté la forme structurelle des déverbaux et des dérivés « non-déverbatifs » au chapitre 5 de ce travail.

3. 2. 3. Les substantifs particuliers

Nous entendons par substantifs particuliers les noms composés et les noms d'emprunt.

3. 2. 3. 1. Les noms composés.

Dubois et al. (1973 : 141) définissent la composition comme étant « la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue. » Un composé est donc un nom qui résulte de l'association de deux autres noms. Il a un caractère monosémique.

En *Ngómbàlé*, chacun des deux nominaux conserve son préfixe nominal. Même son thème reste inchangé. Cependant seul le préfixe du nominal qui apparaît en première position est variable du singulier au pluriel, et vice-versa. Ce nouveau mot formé appartient au genre du nom en position initiale.

Exemple :

ηkɔŋɔŋká' cl.3	pl.	menkɔŋɔŋká' « clôture »
ligne champ		
ndə səkwət cl.1		mendə səkwət cl.4 « salle(s) de classe »
maison école		
ntú ndə cl.3		mentsú ndə cl.4 « porte(s) »
bouche maison		
có'saŋ cl.1		pecó'saŋ cl.2 « lune(s) »
acolite, lune		

Nous avons amplement présenté le phénomène de composition en *Ngómbàlé* au chapitre 5.

3. 2. 3. 2 Les noms d'emprunt

Au contact avec d'autres cultures, la langue *Ngómbàlé* a fait face à des réalités absentes dans son environnement. L'un des procédés adoptés pour nommer ces réalités a été l'emprunt. L'emprunt est un procédé linguistique d'enrichissement lexical qui consiste pour une langue à prendre un mot, un élément dans une autre langue. En effet, lorsque les locuteurs natifs du *Ngómbàlé* parlent, on note l'influence perceptible des langues européennes. Nous avons noté dans cette langue un grand nombre d'emprunt d'origine occidentale. Cela se comprend par le contact avec la culture francophone et anglophone.

Nous ne savons si le *Ngómbàlé* a emprunté aux langues voisines ou pas car nous ne les maîtrisons pas. Notre attention a le plus porté sur les emprunts d'origine occidentale.

Les mots empruntés ont subi des modifications d'ordre phonétique et phonologique. Les locuteurs les ont adaptés à leur phonologie.

Langues d'emprunt	Mot de la langue d'emprunt	Mot en <i>Ngómbàlé</i>	Traduction en français
Anglais	Sand	saŋsán cl.7	Sable
	Shilling	shit cl.7	Shilling
	Flower	falewa cl.7	Fleur
	Scissors	cecasi cl. 1	Dollar
	Doctor	dÓctá cl.1	Docteur
	Bread	mbelek cl.3	Pain
	Blanket	mbèlàn cl. 7	couverture
	School	sekwet cl.7	école
	Christmas	kelisémi cl.7	Noel
	Watch	wáshi cl.1	montre
	Matches	mácesi cl.1	alumettes

français	Chou	shú	cl.1	Chou
	Carotte	kalót	cl.7	Carotte
	Radio	ladyo	cl.7	Radio
	Natte	máta	cl. 1	Natte
	L'électricité	lántélé	cl.7	L'électricité
	Francs	fělǎŋ	cl.7	Francs

CHAPITRE 4 : LES NOMINAUX DEPENDANTS

4. 0. Introduction et définition

Henri Marcel BOT BA NJOCK (1970) a identifié deux grands ensembles de nominaux dans les langues bantoues en général :

- le nominal indépendant (à savoir le nom) qu'on reconnaît d'une manière générale, par sa paire de préfixes (singulier et pluriel). Nous l'avons plus ou moins amplement étudié au chapitre précédent.

- le nominal dépendant, qui joue le rôle de déterminant. « Il s'agit, précise YEBGA, et al. (1999), des mots qui accompagnent le nominal indépendant. Par rapport à ce dernier, ils sont accessoires. » Selon l'influence sémantique qu'ils exercent sur le nominal, c'est-à-dire la modulation à apporter sur ce dernier, et selon des caractéristiques propres qui peuvent leur être assignées, ces nominaux dépendants peuvent appartenir à des catégories grammaticales variées.

Le présent chapitre est consacré à l'étude de ces nominaux dépendants.

4. 1. Les possessifs

4. 1. 0. Introduction : les deux formes du possessif

En *Ngómbalé*, on peut distinguer deux formes du possessif :

- le possessif **post-posé au nom** : il est fréquemment employé, et signifie la possession, sans restriction, la possession sans autre forme de procès. Exemple :

kǎp	« pipe »	kǎp	ghà	« ma pipe »
efò	« chef »	efò	ghà	« mon chef »

- le possessif **préposé au nom** : celui-ci apporte une nuance d'appropriation : « le mien propre », par rapport et par apposition à celui des autres. Exemple :

ghà	kǎp	« ma pipe à moi »
ghà	fò	« mon chef à moi »

En *Ngómàla*, Nissim (1981) a découvert les mêmes formes du possessif et procède à l'analyse suivante :

« Etant donné :

* que ce possessif d'appropriation peut être utilisé comme pronom possessif ;

** qu'on peut faire une distinction dans le syntagme qualificatif entre les adjectifs toujours post posés aux noms qualifiés, et les nominaux qualificatifs venant en première position dans le syntagme qualificatif (nous le verrons un peu plus loin).

*** que le mot qui vient en première position dans un syntagme semble bien être le déterminé, c'est-à-dire le centre du syntagme, ainsi que le montre le syntagme associatif (cf. 4.4)

On peut considérer qu'il s'agit, dans le syntagme possessif d'appropriation du pronom possessif. »

káp	« pipe »	ghà káp	« ma pipe à moi, la mienne propre »
tālo	« père »	ghà tālo	« mon père à moi »
ndezi	« mouche »	zà ndezi	« ma mouche à moi »
mōlo	« mère »	ghà mōlo	« ma mère à moi »
nká	« champ »	ghá nká	« mon champ à moi »
epà	« sac »	zá pà	« mon sac à moi »

Nous proposons donc de distinguer :

- l'adjectif possessif, toujours post posé au nom qu'il qualifie, et
- le pronom possessif, susceptible de former un syntagme avec le nom qu'il qualifie. Le pronom possessif est alors préposé à ce nom et comme tel est centre de syntagme.

4. 1.1. L'adjectif possessif

4. 1.1. 0. Paradigme

Noms à ton bas.

cl. 1	efò ghà	« mon chef »
	efò ghò	« ton chef »
	efò yè	« son chef »
	efò wák	« notre chef »
	efò wèi	« votre chef »
	efò gháp	« leur chef »

Noms à ton haut, montant, descendant et haut.

	káp ghà	« ma pipe »
	káp ghò	« ta pipe »
	káp yè	« sa pipe »
	káp wák	« notre pipe »
	káp wèi	« votre chef »
	káp gháp	« leur chef »
cl. 3	ncí ghà	« mon eau »
	ncí ghò	« ton eau »
	ncí yé	« son eau »
	ncí wák	« notre eau »
	ncí wèi	« votre eau »
	ncí gháp	« leur eau »
	ekó ghà	« mon lit »
	ekó ghò	« ton lit »
	ekó yé	« son lit »
	ekó wák	« notre lit »
	ekó wèi	« votre lit »
	ekó gháp	« leur lit »
cl. 5	letɔŋ zâ	« mon nombril »
	letɔŋ zó	« ton nombril »
	letɔŋ yé	« son nombril »
	letɔŋ zák	« notre nombril »
	letɔŋ zéi	« votre nombril »
	letɔŋ zàp	« leur nombril »
	lekwé zâ	« mon épaule »
	lekwé zó	« ton épaule »
	lekwé yé	« son épaule »
	lekwé zák	« notre épaule »
	lekwé zéi	« votre épaule »
	lekwé zàp	« leur épaule »
cl. 7	epà zâ	« mon sac »
	epà zó	« ton sac »
	epà yé	« son sac »
	epà zák	« notre sac »
	epà zéi	« votre sac »
	épó zâ	« mon sac »
	épó zó	« ton sac »
	épó yé	« son sac »
	épó zák	« notre sac »
	épó zéi	« votre sac »

	epà záp	“leur sac”		épà záp	« leur sac »
cl. 9	mbôn zà	« ma pluie »		ɲwá' zà	« mon miel »
	mbôn zò	« ta pluie »		ɲwá' zò	« ton miel »
	mbôn yè	« sa pluie »		ɲwá' yè	« son miel »
	mbôn zàk	« notre pluie »		ɲwá' zàk	« notre miel »
	mbôn zèi	« votre pluie »		ɲwá' zèi	« votre miel »
	mbôn záp	« leur pluie »		ɲwá' záp	« leur miel »
cl. 2	pefò pâ	“mes chefs”		pekáp pâ	« mes pipes »
	pefò pó	“tes chefs”		pekáp pó	« tes pipes »
	pefò pyé	« ses chefs »		pekáp pyé	« ses pipes »
	pefò pák	« nos chefs »		pekáp pák	« nos pipes »
	pefò péi	« vos chefs »		pekáp péi	« vos pipes »
	pefò páp	“leurs chefs”		pekáp pák	« leurs pipes »
cl. 4	menci mâ	« mes eaux »		meɲká' mâ	« mes champs »
	menci mó	« tes eaux »		meɲká' mò	« tes champs »
	menci myé	« ses eaux »		meɲká' myé	« ses champs »
	menci máp	« nos eaux »		meɲká' mák	« nos champs »
	menci méi	« vos eaux »		meɲká' méi	« vos champs »
	menci máp	« leurs eaux »		meɲká' máp	« leurs champs »
cl. 6	metòɲ mâ	“mes nombrils”		melá' mâ	« mes villages »
	metòɲ mó	« tes nombrils »		melá' mó	« tes villages »
	metòɲ myé	« ses nombrils »		melá' myé	« ses villages »
	metòɲ mák	« nos nombrils »		melá' mák	« nos villages »
	metòɲ méi	« vos nombrils »		melá' méi	« vos villages »
	metòɲ mák	« leurs nombrils »		melá' máp	« leurs villages »

cl. 10	mbi zâ	« mes chèvres »	ngǎp zâ	« mes poules »
	mbi zó	« tes chèvres »	ngǎp zó	« tes poules »
	mbi yé	« ses chèvres »	ngǎp yé	« ses poules »
	mbi zák	« nos chèvres »	ngǎp zák	« nos poules »
	mbi zéí	« vos chèvres »	ngǎp zéí	« vos poules »
	mbi záp	« leurs chèvres »	ngǎp záp	« leurs poules »

IV. 1. 1. 1. Nous pouvons réaliser que, dans ce paradigme, en dehors de la classe 3, il n'y a pas de différence tonologique entre le possessif des noms lexicalement à ton haut et ceux lexicalement à ton bas.

Dans toutes les classes du singulier (exceptée la classe 9) ainsi que dans la classe 10, la consonne d'accord n'est pas la même, de la première personne du singulier à la deuxième personne du pluriel. Tantôt, celle de la troisième personne du singulier marquera la différence ; c'est le cas des classes 7, 5 et 10. Tantôt, viendront s'ajouter à ce préfixe consonantique d'accord irrégulier de la troisième personne du singulier, ceux des deux premières personnes du pluriel. C'est le cas dans les classes 1 et 3. Ces préfixes d'accord irréguliers seraient la résultante d'une évolution historique. On réalise qu'ils sont ce genre de consonnes que certains, notamment Simo Bobda et Mbangwana (1993. 15) appellent « semi-consonnes » ou « semi-voyelles ». On peut penser que cette évolution historique qui est en fait la réduction jusqu'à disparition de la consonne, serait liée à la nature des voyelles, marques du possessif qu'elles (consonnes) précèdent.

4. 1. 1. 2. Analyse structurelle

Dans ce paradigme, nous réalisons que tonologiquement, il y a une différence d'accord entre les classes 1 et 9 d'une part, et les autres classes d'autre part. On pourrait penser que le préfixe d'accord comporte une tonème grammatical d'accord, qui est un ton haut (TH) dans les autres classes, et ton bas (TB) dans les classes 1 et 9

(cf. 3. 1.). Ce même phénomène été observé en *ghòmála'* où le tonème d'accord de la classe 1 est différent du reste. Cf. Nissim (1981, 225). Il pense que « cela correspond aux données diachroniques et dialectiques ».

Il y a une différence tonale entre l'adjectif possessif première personne du singulier d'une part et les autres adjectifs possessifs d'autre part. On peut rendre compte de cette différence en supposant :

- que le radical du possessif première personne du singulier est lexicalement de ton bas.

- que le radical du possessif des autres personnes est lexicalement de ton haut. Leroy (1977, p. 121) et Nissim (1981, 226) ont remarqué la même chose, respectivement en Mankon et en *ghòmála'*. Les données dialectologiques confirment dès lors cette hypothèse.

L'adjectif possessif présente donc les radicaux suivants:

Première personne du singulier	-à
Deuxième personne du singulier	-ó
Troisième personne du singulier	-yé
Quatrième personne	-ák
Cinquième personne	-éi
Sixième personne	-áp

Mais si nous considérons en classe 3 les formes suivantes :

ɲkà' ghá	« mon champ »
nci ghó	« mon eau »
ekó ghá	« mon lit »
ntsú-ghá	« ma bouche »

Nous réalisons que notre propos ci-haut, à savoir que le préfixe d'accord comporte un tonème grammatical d'accord qui est ton haut dans les autres classes et ton bas dans les classes 1 et 9. ne suffit donc pas à rendre compte des formes observées. L'on pourrait supposer un ton flottant à la suite du ton du possessif, qui est bas, et qui, dans certains cas, vient se suffixer à ce dernier. On supposera

structurellement la présence de ce ton flottant dans toutes les formes du possessif post posé.

On peut maintenant donner les formes structurelles supposées de ce syntagme possessif. Nous poserons z comme étant le tonème d'accord, et x le ton flottant en question.

Cl. 1	efò ghà	/ efò - ẓ - à - x̣ /
	efò ghò	/ efò - ẓ - ò - x̣ /
	efò yé	/ efò - ẓ - yè - x̣ /
	efò wàk	/ efò - ẓ - àk - x̣ /
	efò wèi	/ efò - ẓ - èi - x̣ /
	efò wák	/ efò - ẓ - àk - x̣ /
Cl. 3	ncì ghá	/ ncì - ẓ' - à - x̣' /
	ncì ghó	/ ncì - ẓ' - ó - x̣' /
	ncì yé	/ ncì - ẓ' - é - x̣' /
	ncì wák	/ ncì - ẓ' - àk - x̣' /
	ncì wèi	/ ncì - ẓ' - éi - x̣' /
	ncì gháp	/ ncì - ẓ' - áp - x̣' /
	ekó ghâ	/ ekó - ẓ' - à - x̣' /
	ekó ghó	/ ekó - ẓ' - á - x̣' /
	ekó yé	/ ekó - ẓ' - yé - x̣' /
	ekó wák	/ ekó - ẓ' - àk - x̣' /
	ekó wèi	/ ekó - ẓ' - éi - x̣' /
	ekó gháp	/ ekó - ẓ' - áp - x̣' /

Cl. 5	letòŋ zâ	/ letòŋ - z' - à - x̃ /
	letòŋ zó	/ letòŋ - z' - ó - x̃ /
	letòŋ yé	/ letòŋ - z' - yé - x̃ /
	letòŋ wák	/ letòŋ - z' - ák - x̃ /
	letòŋ zéí	/ letòŋ - z' - èi - x̃ /
	letòŋ záp	/ letòŋ - z' - áp - x̃ /

La forme structurelle de la classe 9 se présente textuellement comme celle de la classe 1 tandis que celle des autres classes non citées et non représentées ci-haut (classes 2, 4, 6, 7, 10) peut être claquée sur la classe 5.

On peut comprendre les formes réalisées de la manière suivante :

- dans le cas de la classe 1 et de la classe 9, et en dehors de la première personne du singulier, le tonème de la consonne d'accord va se suffixer au ton du possessif.

- dans le cas de la classe 3, et pour les noms à ton bas, le ton flottant disparaît, tandis que pour les nominaux à ton haut, ce ton flottant vient se suffixer au ton du possessif.

- dans le cas de la classe 5 et du reste, le tonème d'accord va se suffixer au ton du possessif, dans toutes les personnes du pluriel et du singulier (exceptée la première personne du singulier où on remarque un autre phénomène).

Exceptée la première personne du singulier où le ton flottant revient se confondre au ton du possessif, il (ton flottant) disparaît dans les autres cas. Il a une fonction grammaticale. Nous pouvons toutefois

4. 1. 2. Le pronom possessif :

Le pronom n'est pas très aisé à définir. Cependant nous pouvons le présenter comme étant une catégorie grammaticale invariable pouvant représenter un nom, un

adjectif, et dont les fonctions syntaxiques sont identiques à celles du nom. Le pronom possessif est celui qui indique le possesseur.

Comme nous l'avons tantôt mentionné (4. 1. 0.), le pronom possessif est préposé au nom avec qui il peut former un syntagme. Dans ce cas, il est centre de syntagme. Il qualifie ce nom auquel il se rapporte.

4. 1. 2. 0. Paradigme

Noms à ton bas		Noms à ton haut	
Cl.	ghà fò « mon chef »	ghà káp	« ma pipe »
	ghò fò « ton chef »	ghò káp	« ta pipe »
	yé fò « son chef »	yè káp	« sa pipe »
	wàk fò (wà) « notre chef »	(wàk) wà káp	« notre pipe »
	wéí fò « votre chef »	wéí káp	« votre pipe »
	ghàp fò « leur chef »	ghá káp	« leur pipe »

Noms à ton montant

ghà ngõ	« mon fusil »
ghò ngõ	« ton fusil »
yé ngõ	« son fusil »
wà (wàk)	« notre fusil »
wéí ngõ	« votre fusil »
ghàp ngõ	« leur fusil »

Cl. 2	pá	pefò	« mes chefs »	pá pekáp	« mes pipes »
	pó	pefò	« tes chefs »	pó pekáp	« tes pipes »

pyé pefò	« ses chefs »	pyé pekáp	« ses pipes »
pák pefò	« nos chefs »	pák pekáp	« nos pipes »
péi pefò	« vos chefs »	péi pekáp	« vos pipes »
páp pefò	« leurs chefs »	páp pekáp	« leurs pipes »

La construction dans la classe 9 est la même en classe 1. La seule variation serait au niveau du préfixe d'accord.

De même, la construction dans la classe 2 serait un exemple pour les autres classes (classe 1 et 9 exclues). La seule différence sera au niveau du préfixe. Aussi, peut-on avoir :

cl. 3	ghâ nci	« mon eau »	ghó nci	« ton eau »
	ghâ kó	« mon lit »	ghò kó	« ton lit »
cl. 4	mâ menci	« mes eaux »	mó menci	« mes eau »
cl. 5	zâ letòŋ	« mon nombril »	zó letòŋ	« ton nombril »
	zâ pó	« ma main »	zó pó	« ta main »
cl. 6	mâ metón	« mes nombrils »	mó metón	« tes nombril »
cl. 10	zâ ŋkò'	« mes coqs »	zó ŋkò'	« tes coqs »

On voit que les formes du possessif sont identiques à celles de l'adjectif possessif. Cependant, on note un phénomène phonologique important dans la construction du syntagme possessif, dans le cas du pronom possessif précisément. Le préfixe nominal des différentes classes disparaît s'il est vocalique.

4. 1. 2. 1. Analyse structurelle

On constate que le pronom possessif de la première personne du singulier a un tonème différent de celui des possessifs des autres personnes. Seules les classes 1 et 9 font exception à cette règle. C'est ce qui avait déjà été remarqué pour le cas des adjectifs possessifs.

Pour le cas de ces possessifs, nous avons pensé qu'il pourrait avoir un ton flottant bas à la suite du possessif. Pour le cas des pronoms possessifs, on peut penser qu'il s'agit d'un ton flottant intermédiaire, entre le radical du possessif et le nom.

Dans les classes où la formation de l'adjectif possessif entraîne l'élision du préfixe nominal vocalique, nous pouvons juste comprendre que ce phénomène se produit pour éviter un éventuel hiatus qui sonnerait tel un manque de continuité, un manque de cohérence dans la « parole » au sens saussurien du terme.

On pourrait avoir les formes structurales suivantes (une fois encore, nous symbolisons le tonème d'accord par z, et le ton flottant par x) :

Cl. 1	ghà fò	/ z - à - x - fò /
	ghò fò	/ z - ò - x - fò /
	yè fò	/ z - yè - x - fò /
	wàk fò	/ z - à - x - fò /
	wèi fò	/ z - èi - x - fò /
	gháp fò	/ z - à - x - fò /

Cl. 2	pâ pefò	/ z - á - x - fò /
	pó pefò	/ z - ò - x - fò /
	pyé pefò	/ z - yé - x - fò /
	pák pefò	/ z - ák - x - fò /
	péi pefò	/ z - éi - x - fò /
	páp pefò	/ z - áp - x - fò /

Les formes structurales de la classe 9 peuvent être calquées sur celles de la classe 1, tandis que celles des autres classes pourraient être calquées sur celles de la classe 2.

Dans les classes 1 et 9, le ton flottant bas se suffixe au ton du possessif de la première à la dernière personne du singulier et du pluriel. Mais puisque ce dernier est

aussi un ton bas, cette suffixation n'est pas significative. Par contre, dans les autres classes, il se suffixe au ton de la première personne du singulier qui est un ton haut, et on obtient conséquemment un ton montant. Dans les autres cas, ce ton disparaît tout simplement.

4. 2. Démonstratifs, interrogatifs et relatifs

4. 2. 1. Démonstratifs

4 2. 1. 0. Paradigme

On retrouve en *Ngómbàlé* trois formes de démonstratifs :

- celui-ci près de moi - ò̃
- celui-là près de toi - ỗ
- celui-là, là-bas - i

Le démonstratif peut être préposé ou post posé au nom qu'il qualifie, sans distinction de signification. Comme dans le cas des possessifs, on pourra distinguer :

- l'**adjectif démonstratif** pour le démonstratif post-posé au nom.
- le **pronom démonstratif** pour le démonstratif préposé, qui vient en première position dans le syntagme.

Le démonstratif s'accorde selon la classe du nom qu'il qualifie. Cet accord est marqué par les préfixes d'accord. Contrairement aux possessifs, il n'y a pas ici de différence tonale entre la classe 1 ou 9 et les autres classes. Voici le paradigme.

4. 2. 1. 1. Démonstratif préposé

Cl. 1	wò fò	«ce chef-ci»	Cl. 2	pò pefò	« ces chefs-ci »
	wô fò	« ce chef-là »		pè pefò	« ces chefs-là »
	wì fò	« ce chef là-bas »		pí pefò	« ces chefs là-bas »
Cl. 3	wò nci	«cette eau-ci»	Cl. 4	mò menci	« ces eaux-ci »

wə nci	« cette eau-là »	mə menci	« ces eau-là »
wi nci	« cette eau là-bas »	mì menci	« ces eaux là-bas »
Cl. 5 yò letòŋ	« ce nombril-ci »	Cl. 6 mò metòŋ	« ces nombrils-ci »
zà letòŋ	« ce nombril-là »	mə metòŋ	« ces nombrils-là »
yì letòŋ	« ce nombril là-bas »	mì metòŋ	« ces nombrils là-bas »
Cl. 9 yò mbəŋ	« cette pluie-ci »	Cl. 10 yò mbi	« ces chèvres-ci »
zà mbəŋ	« cette pluie-là »	zà mbi	« ces chèvres-là »
yì mbəŋ	« cette pluie là-bas »	yì mbi	« ces chèvres là-bas »

Les noms de différents tons, modulés ou ponctuels, se comportent de la même manière, d'un point de vue tonologique. Ce comportement est identique d'une classe à l'autre.

4. 2. 1. 2. Démonstratif post-posé.

Cl. 1 et 3

efò wò	« ce chef-ci »
efò wə	« ce chef-là »
efò wi	« ce chef là-bas »

Cl. 4 et 6

menci mò	« ces eau-ci »
menci mə	« ces eau-là »
menci wì	« ces eau là-bas »

Cl. 2

pefò pò	« ces chefs-ci »
pefò pə	« ces chefs-là »
pefò pì	« ces chefs là-bas »

Cl. 5, 9 et 10

mbəŋ yò	« cette pluie-ci »
mbəŋ zà	« cette pluie-là »
mbəŋ yì	« cette pluie là-bas »

Les classes associées sont celles dont les démonstratifs et les préfixes d'accord sont totalement identiques. Les remarques à faire pour les paradigmes du démonstratif post-posé et du démonstratif préposé sont les mêmes, à la seule différence que, dans les syntagmes démonstratifs où le démonstratif est préposé, et précisément dans les cas où le préfixe du nom est vocalique, il devient zéro, sous l'influence de la voyelle qui est la racine du démonstratif. Nous avons remarqué la même chose pour les possessifs.

Seules les classes 2, 4 et 6 présentent une régularité constante dans le préfixe d' accord. Dans les autres classes, on observe plutôt une complexité surprenante : le préfixe d'accord est irrégulier. Nous ne savons véritablement comment rendre compte de cette irrégularité.

4. 2. 2. Analyse structurelle

Il est vraiment difficile de rendre compte de l'irrégularité de la consonne d'accord de certaines classes dans les syntagmes démonstratifs. Ce phénomène est un peu particulier au *Ngómbàlé*. Car l'étude de certaines langues du Bamiléké groupe Ouest tel que le *Ngvèmbòòŋ* (Anderson 1984), le *Yembà* (Tadadjeu, 1977), n'a pas donné lieu à une pareille remarque.

Meussen (1967, 96 - 7) cité par Stallcup (1972, 6) distingue quatre types de préfixes dans les langues bantu :

- le préfixe nominal et adjectival
- le préfixe adjectival
- le préfixe pronominal (pronoms. démonstratifs. ...)
- préfixe verbal.

Dans les autres langues du Bamiléké Ouest, ces différents préfixes sont identiques. Et nous pensons qu'en *Ngómbàlé*, on observe une toute autre réalité. Le préfixe démonstratif se démarque, totalement, avec cette particularité qu'il présentera dans certaines classes une variation entre le démonstratif « celui-là » d'une part et les démonstratifs « celui-ci » et « celui-là. là-bas » d'autre part.

4. 2. 2. Interrogatif et relatifs

L'interrogatif et le relatif prennent dans la majeure partie des cas le préfixe d'accord du nom auquel ils se rapportent. Ici, il y a neutralisation de l'opposition tonale entre 1 ou 9 classe et les autres classes : c'est-à-dire que, contrairement aux différentes formes du possessif et du démonstratif où le tonème d'accord des classes 1

et 9 d'une part, est différent du tonème d'accord des autres classes d'autre part, ici il n'y a pas de différence d'accord tonal entre les classes.

Le pronom relatif a la racine suivante /-iè/ pour les classes 1, 9 et 10, et /-ia/ pour les autres classes. Voici quelques phrases comportant le relatif :

- | | | | | | | |
|--------|--------------|-------|------------------------|----------|-----------|--------------------------------------|
| Cl. 1 | efò | ghie | gháp | jwó | mō | « Le chef qui a vu l'enfant » |
| | Le chef | qui | (particule temporelle) | voir | enfant | |
| Cl. 2 | pefò | pie | gháp | jwó | mō | « Les chefs qui ont vu l'enfant » |
| | Les chefs | qui | particule temporelle | voir | enfant | |
| Cl. 3 | ɲká' | ghia | a | jwó | | "le champ qu'il voit" |
| | Le champ | que | il | voir. | | |
| Cl. 4 | menká' | mia | a | jwó | | "les champs qu'il voit" |
| | Les champs | que | il | voir. | | |
| Cl. 5 | Letónj | zia | là | | tense | « le nombril qu'il a enterré » |
| | Le nombril | que | particule du temps | | enterrer. | |
| Cl. 7 | epà | yia | ɲa | gho | | « le sac que je t'ai donné » |
| | Sac | que | particule du temps | donner | | |
| Cl. 6 | metónj | mia | là | | tense | « les nombrils qu'il a enterré » |
| | Les nombrils | que | particule du temps | | enterrer | |
| Cl. 9 | mbəŋ | zia | lúza | | | « la pluie qu'il pleut » |
| | La pluie | qu'il | pleuvoir. | | | |
| Cl. 10 | mbì | zie | pfó | leghe | | « les chèvres qui broutent l'herbe » |
| | Les chèvres | qui | brouter | l'herbe. | | |

Compte tenu du fait que ces phrases appartiennent au syntagme verbal, ils sortent du cadre de notre travail. Et conséquemment il n'est pas possible de rendre compte morphotonologiquement de leur analyse.

L'interrogatif peut être préposé ou post posé au nom auquel il se rapporte, sans que sa signification ne soit influencée. Il a les racine /-iã/ et /ie/. Chez certains locuteurs (jeunes), cette racine est suivie de la vibrante alvéolaire [r]. Notons cependant qu'elle est facultative. On a donc :

Interrogatifs préposés

Interrogatifs post posés

1.	wā fò	efò wā	« quel chef ? »
2.	pā pefò	pefò pā	« quels chefs ? »
3.	wā ŋká'	ŋká' wā	« quel champ ? »
4.	mā menká'	menká' mā	« quels champs ? »
5.	zā letón	letón zā	« quel nombril ? »
6.	mā metón	metón mā	« quel nombril ? »
9.	zā mbòŋ	mbòŋ zā	« quelle pluie ? »
10.	zā mbi	mbi zā	« quelles chèvres ? »

Le nom perd son préfixe, s'il est une voyelle, dans le cas où l'interrogatif est préposé, exactement comme dans le cas des possessifs et des démonstratifs.

La modulation du ton de cette racine de l'interrogatif est davantage une marque de l'interrogatif. L'allongement du son final du nom peut être quelque fois observé, et fait partie du signifié interrogatif.

4. 3. Le numéral

Les numéraux de un à cinq s'accordent avec les noms qu'ils qualifient. Mais le cas du numéral *tà'* « un » est irrégulier. Nous y reviendrons un peu plus bas. A partir de six, les numéraux ne portent pas de préfixe d'accord, et se comportent comme des adjectifs, comme nous le verrons plus loin (voir 4.4)

Paradigme

Cl. 1	tà' fò	« un chef »
Cl. 3	tà' ŋká'	« un champ »
Cl. 5	tà' letón	« un nombril »
Cl. 9	tà' mbòŋ	« une pluie »
Cl. 2	pefò pepəə	« deux chefs »
	pefò metá	« trois chefs »
	pefò lekwò	« quatre chefs »
	pefò petá	« cinq chefs »
Cl. 4	menká' membəə	« deux champs »

	menká' mentá	« trois champs »
	menká' lekwò	« quatre champs »
	menká' mentä	« cinq champs »
Cl. 6	metòŋ membəə	“deux nombrils”
	metòŋ mentá	“trois nombrils”
	metòŋ lekwó	« quatre nombrils »
	metòŋ mentä	« cinq nombrils »
Cl. 10	mbi membəə	« deux chèvres »
	mbi mentá	« trois chèvres »
	mbi lekwó	« quatre chèvres »
	mbi mentä	« cinq chèvres »

Le numéral « un » ne se rapporte qu'au singulier, donc aux noms appartenant aux classes du singulier, c'est-à-dire aux classes impaires. Il est préposé au nom et selon le contexte, peut aussi signifier « un seul ». Quand le noyau de la première syllabe auquel il est rattaché a un ton modulé, alors il prend le ton qui en est le premier segment. On observe le même phénomène en *Mbàngwá*, tel que le remarque Emile Nguendjio (1987).

Dans les classes 4, 6 et 10, la consonne /n/, préfixe du numéral, se réalise /m/ au numéral « deux » (2), car il précède une bilabiale occlusive.

Le chiffre « quatre » présente une particularité dans toutes les classes du pluriel. En effet, il ne porte pas le préfixe du nom auquel il se rapporte, contrairement aux autres numéraux. Il a le préfixe le-. Le même phénomène a été observé en *Dschang* et en *Ngyembóŋ*. Tadjieu (1977), pp. 141-142) pense, pour le cas du *Dschang*, que ce préfixe « fait que ce nombre ressemble fortement à un nom de la classe 5, ce qu'il était certainement, au point de vue historique. »

Dans les classes 4, 6 et 10, on réalise la présence d'un préfixe supplémentaire, la nasale homorganique N-. Le même phénomène a été observé en *Ghómálá'* par Nissim (1981), et en *Ngyembóŋ* par Anderson (1981). Ces derniers pensent qu'il

s'agit de « l'ajout du préfixe de classe 6 (bantou commun) au préfixe de classe 4 (bantou commun) ». (Nissim, op. cit.)

On ne note pas de différence tonale entre les différentes classes des numéraux, en dehors de la classe 1 (où le ton du numéral correspond à celui de la première syllabe du nom auquel il se rapporte). Peu importe le ton du nom auquel le numéral se rapporte.

4. 4. Le syntagme associatif

4. 4. 0. Introduction

Au début de ce chapitre, nous faisons la remarque en recourant aux idées de YEBGA et al. (1999), et de BOT BA NJOCK (1970) que tout mot qui accompagne le nominal indépendant et qui le détermine, tout en étant accessoire, est un nominal dépendant. On peut en citer de divers ordres. Le présent chapitre, justement, est consacré à leur étude. Ce point qui présente « Le syntagme associatif » ne devrait pas prêter à équivoque. Nous étudions dans le nom comme déterminant du nom. Il fait donc partie intégrante de ce chapitre, et ne peut donc être un point entièrement à part. Il est question ici d'étudier ce que Nissim (1981. p. 249) appelle « construction associative (ou génitive) nom-nom ».

La construction associative apparaît lorsque dans un syntagme nominal, le nom est déterminé par un autre nom. Elle se présente en *Ngómbàlé* toujours dans l'ordre déterminé-déterminant. Elle correspond, dans cette langue, à celle du bantou commun où « elle est différente, selon que le déterminé est de classe nominale 1 et 9, ou bien qu'il appartient à une autre classe. » (Nissim, op. cit.). Soulignons en outre que la classe du déterminant n'influence nullement cette construction.

4. 4. 1. Paradigme

Nous faisons intervenir les variables suivantes :

- classe du déterminé : (cl. 1 / autres classes)
- (cl. 9 / autres classes)

(cl. 2 / autres classes)

(cl. 5 / autres classes)

- ton du déterminé.

- ton du déterminant.

Déterminé de cl. 1 :

Déterminé à ton haut : kòp.

kòp efò	[1/1]	« la pipe du chef »
kòp pefò	[1/2]	« pipe des chefs »
kòp ndù	[1/1]	« la pipe de l'époux »
kòp ñká'	[1/3]	« la pipe du champ »
kòp letòn	[1/5]	« la pipe du nombril »
kòp mbòñ	[1/9]	« la pipe de la pluie »

Déterminé à ton bas : efò

efò tālo	[1/1]	« le chef du père »
efò pefò	[1/2]	« le chef des chefs »
efò ñká'	[1/3]	« le chef du champ »
efò letòn	[1/5]	« le chef du nombril »
efò mbòñ	[1/9]	« le chef de la pluie »

Les déterminants appartenant aux autres classes non présentées ont le même comportement tonal que celui des classes ci-haut citées. Ainsi si nous considérons un déterminant de classe 4 ou 10, sa structure tonale ne présentera aucune particularité par rapport à celle des déterminants des classes 1, 2, ou 5.

Les déterminés, pouvant porter d'autres tons, appartenant à la classe 1, connaissent, autant que ceux à ton haut ou bas, un abaissement tonal (du centre de leur dernière syllabe). Ce ton devient automatiquement un ton bas (TB).

Le même phénomène est observé pour les déterminants de classe 9, comme par exemple dans :

nzēm		« ombre »
nzēm lekwón	[9/5]	« ombre de la lance »
nzēm mǒló	[9/1]	« l'ombre de la mère »
nzēm ndō	[9/1]	« l'ombre de la maison »
ɲwá'		« miel »
ɲwà' mó	[9/1]	« le miel de l'enfant »
ɲwà' ɲká'	[9/3]	« le miel du champ »

Nous réalisons que le ton du déterminé devient un ton bas lorsque celui-ci est de classe 1 ou 9.

Déterminé de classe 2

Déterminant à ton bas : pefō

pefō mélá'	[2/6]	« les chefs des villages »
pefō mǒló	[2/1]	« les chefs de la mère »
pefō mbàŋ	[2/9]	« les chefs de la pluie »
pefō mbí	[2/10]	« les chefs des chèvres »
pefō ménká'	[2/4]	« les chefs des champs »
pefō métòŋ	[2/3]	« les chefs des nombrils »

Le ton du centre de la première syllabe du déterminant est devenu haut. Celui-ci est indépendant du ton du centre de la dernière syllabe du déterminé et l'est également pour toutes les autres classes, en dehors des classes 1 et 9, comme nous avons noté un peu plus haut.

4. 4. 3. Analyse structurelle

On peut rendre compte de la différence du schéma tonal selon que le déterminé est de classe 1 et 9, ou bien d'une autre classe, en supposant :

- un ton flottant TB lorsque le déterminé est de classe 1 ou 9.
- un ton flottant TH lorsque le déterminé est d'une autre classe.

Ce ton flottant se situe entre le déterminé et le déterminant et peut affecter soit le ton de l'un, soit celui de l'autre. Des données dialectologiques rendent mieux compte de cette évidence. En effet, Anderson (1980 ; p. 42) observe le même phénomène en *Ngyembɔɔŋ*, et pense que « ces tons flottants bas et hauts sont des morphèmes qui séparent deux noms ».

Ceci peut nous permettre de proposer des formes structurelles.

En classe 1 et 9.

Dans ces deux classes, le ton flottant qui est bas influence le ton du déterminé (ton du centre de la dernière syllabe) qui devient inévitablement bas. Ici, la distinction entre les noms de différentes mélodies tonales est neutralisée. On pourrait avoir la forme structurelle suivante : |... X...|

X représente ici le ton grammatical flottant bas. Les pointillés à gauche renvoient à tout nom de classe 1 ou 9, tandis que ceux à droite renvoient à tout nom, indépendamment de sa classe.

Dans les autres classes

Contrairement aux classes 1 et 9, les autres classes présentent un ton flottant haut entre le déterminé et le déterminant. Ce ton flottant influence le ton du préfixe ou à défaut, celui de la racine du déterminé en le relevant. Ainsi, tous les préfixes ou à défaut les racines des déterminés de classe autre que 1 et 9 portent un ton haut, conséquence d'un phénomène tonal sous-jacent. On pourrait avoir la forme structurelle suivante : |... X...| où :

les premiers pointillés renvoient aux déterminants de n'importe quelle mélodie tonale, appartenant aux classes autres que 1 et 9.

X renvoie au ton grammatical flottant bas.

les pointillés à droite renvoient au déterminant, indépendamment de sa classe. Soulignons que le ton haut est celui du préfixe, ou à défaut, de la racine de ce déterminant.

Ces formes structurelles rendent compte de la complexité d'un changement tonal observé. Malheureusement, il n'est pas possible pour nous de rendre compte suffisamment des règles tonales impliquées, car les données dont nous disposons ne nous permettraient pas de faire une analyse appropriée profonde.

4.5. L'indéfini

En langue *Mbàfui*, pour souligner le caractère indéfini d'un mot, on le fait précéder du mot *có*, qui signifie tantôt « un certain », tantôt « un autre ». Plus précisément, il équivaut au français « un » comme par exemple dans :

n jwó có tú n (pronom première personne du singulier)
 j' avoir vu un arbre

Il s'accorde avec le nom qu'il qualifie, non par un préfixe, mais par un tonème grammatical

- bas pour les classes 1 et 9.
- haut pour les autres classes.

On a en effet le paradigme suivant :

Cl. 1	cō fò	“un chef”	Cl. 2	có pefò	« certains chefs »
	cō k̄p̄	« une pipe »		có pek̄p̄	« certaines pipes »
Cl. 3	có nká'	“un champ”	Cl. 4	có menci	« certaines eaux »
	có ekó	« un lit »		có menká'	« certains champs »
	có ncī	« une eau »		có menwá'	« certaines abeilles »
Cl. 5	có letōŋ	« un nombril »	Cl. 6	có metōŋ	« certains nombrils »
	có lekwé	« une apaule »		có mekwé	« certaines épaules »
Cl. 9	cō mb̄c̄n	“une pluie”	Cl. 10	có nḡc̄p̄	
	cō nzēm	« une ombre »		có kwō'	
	cō ŋwá'	“une abeille”		có mbī	

La distinction tonologique entre les mots de diverses mélodies tonales est

neutralisée. C'est-à-dire que l'accord avec le ton ne tient pas compte des différentes mélodies tonales des mots.

On peut remarquer que le ton lexical de cet « indéfini » est haut. Ceci nous permet de rendre compte du phénomène tonologique observé.

En effet, le tonème d'accord qu'est un ton flottant bas pour les classes 1 et 9, haut pour les autres classes vient se suffixer au ton de l'indéfini, en même temps qu'il se déplace pour se suffixer à celui de la racine du nom.

4. 6. Les qualificatifs

4. 6. 0. Introduction

Dans certaines constructions, nous pouvons avoir à faire aux syntagmes qualificatifs. Entendons par là « des syntagmes comprenant deux lexèmes dont l'un est forcément un nom, et dont l'autre apparaît normalement accolé à ce nom (ou à un pronom équivalent) ». (Nissim, 1981 ; 261.) Du fait qu'il décrit (généralement) l'état du signifié auquel ce nom (ou pronom) renvoie, on peut en première approximation appeler cet autre lexème « qualificatif ».

En *Ngómbàlé*, on distingue deux types de syntagmes qualificatifs :

- Celui où le qualificatif est post posé au nom ;
- celui où le qualificatif est préposé au nom.

Nous étudions l'un après l'autre, ces deux types de syntagmes qualificatifs ; ce qui nous amènera à distinguer deux catégories grammaticales : celle des adjectifs proprement dits (qualificatifs post posés), et celle des nominaux qualificatifs (antéposés au nom). En raison du fait que certains lexèmes appartiennent aux deux catégories, compte tenu du fait qu'ils entrent tantôt dans le premier type de syntagme, tantôt dans le second, il ne sera pas aisé de tracer la frontière entre adjectifs et nominaux qualificatifs.

4. 6. 1. Qualificatifs post posés

voici comment se présente le syntagme :

leghéyí	« herbe »	cl 5	leghéyí tèpòn	« herbe mauvaise »
efò	« chef »	cl 1	efò tèpòn	« chef mauvais »
meghéyí	« herbes »	cl 6	meghéyí tèpòn	« herbes mauvaises »
pefò	« chefs »	cl 2	pefò tèpòn	« chefs mauvais »
ŋká'	« champs »	cl 3	nká' tèpòn	« champs mauvais »
menká'	« champs »	cl 4	menká' tèpòn	« champs mauvais »
mbi	« chèvres »	cl 10	mbi tèpòn	« chèvres mauvaises »
ŋwá'	« miel »	cl 9	ŋwá' tèpòn	« miel mauvais »

Les caractéristiques de ce syntagme sont les suivantes :

- Le nom déterminé est toujours suivi par un tonème associatif TB, quelque soit la classe du nom considéré, au singulier comme au pluriel. Dans le cas des noms lexicalement à ton bas, l'associatif TB se confond avec le ton lexical bas.

- L'adjectif est invariable.

Ce syntagme est donc clairement différent du syntagme associatif nom + nom où la classe du nom déterminé commande toujours le ton du tonème associatif (bas pour les classes 1 et 9, et haut pour les autres classes).

Plusieurs groupes de lexèmes peuvent apparaître après un nom dans ce type de syntagme :

- Les lexèmes apparaissant dans cette position sont très limités. Nous n'en avons pu collectionner que les suivants :

tèpòn	« mauvais »	swí	« neuf, nouveau »
mbók	« cru »	nwi	« humide, frais »

Remarques : On note cependant que tèpòn peut être pris autrement et entrer alors dans l'énoncé dans les positions d'un nom. C'est un emploi presque rare où ce mot revêt un sens un peu fort dans l'environnement socio-culturel *Ngómbàlé* : « le mal ».

* L'adjectif shâ'ə (dérivé du verbe mshâ'ə « être bon ») se trouve le plus souvent dans ce type de syntagme, à l'instar du groupe précédent. Il signifie alors « bon » :

tsát shâ'ə « parole bonne »

zû shâ'ə « chose bonne »

Cet adjectif, quelque fois apparaît dans la position antéposée au nom qu'il qualifie, avec la signification « beau » :

shâ'ə ndi « bel habit »

shâ'ə mangwi « belle femme »

shâ'ə peut aussi être utilisé dans la phrase sans déterminer un nom :

- Soit pris absolument, à l'instar de tɛpɔŋ : dans ce cas, c'est alors un nom. Il prend les positions caractéristiques du nom dans les énoncés (cf. 2. 1.). Cependant il est difficile de savoir s'il peut se combiner avec les modalités nominales. On peut donc les considérer comme un quasi-nominal (cf. 2. 3.). Ceci est aussi valable pour tɛpɔŋ.

shâ'ə shâ'ə « le bien est bien »

- Soit dans une position où il faut le traduire par un adverbe :

a tsát shâ'ə « il a bien parlé »

* Les dérivés des verbes de forme longue doivent dans cette position être traduits par un « participe passé » :

ndeyí « être propre » ndeyíte « propre »

ngò « attraper » ngò « attrapé »

ndí ndeyíte « habit propre »

mambî ngò « chèvre attrapée »

Ces formes, dérivées des verbes, sont considérées comme des qualificatifs. Mais quelques fois, on les retrouve hors des syntagmes qualificatifs, dans les positions du nom. Ainsi pouvons-nous les appeler des quasi-nominaux (cf. 2. 3.).

De cette manière, ndeyíte peut signifier aussi bien, et selon la position qu'il occupe dans un énoncé « celui qui est propre », « la propreté », ou « propre ».

Ngõ peut signifier « celui qui attrape » ou « attrapé ».

* Un groupe de qualificatifs peut être soit post-posé, soit antéposé au nom qu'il qualifie. A la différence des adjectifs ci-dessus mentionnés, ils ne peuvent être pris comme des noms dans d'autres positions. Ce sont des adjectifs de couleur et de dimension :

shíshí	ou en abrégé, shí	« noir »
fúfú	ou en abrégé, fú	« blanc »
pànpan	ou en abrégé pàn	« rouge »
tesō	« long »	
tetò	« court »	

Exemple :

ndí fúfú	« habit blanc »
nò shíshí	« serpent noir »
ndú tese	« chemin long »

Remarque : La forme abrégée de ces adjectifs de couleur ne peut être qu'antéposée. Lorsque l'on la posté-pose, elle change carrément de catégorie grammaticale, et partant, de signification.

4. 6. 2. Qualificatifs antéposés

Du fait de la complexité du syntagme qualificatif où le qualificatif est antéposé, nous devons distinguer ici deux types de syntagmes :

4. 6. 2. 1. Le syntagme avec associatif B/H

En *Ngómbalé*, un certain nombre de qualificatifs antéposés présente une alternance TB / TH d'un tonème associatif entre le singulier et le pluriel.

* Le nominal qualificatif njwí « gros » se construit de la façon suivante :

njwi leghō « grosse pierre » pl. menjwī meghō

tákô' ndā « grande maison » pl. metákó' mendō

Nous nous rendons compte, lorsque l'on se situe à un niveau tonal, qu'au singulier, un tonème associatif B s'est suffixé à tákô' et à njwi (avec le ton lexical B auquel il se confond, tandis qu'au pluriel, c'est un tonème H plutôt qui leur est suffixé.

Suite à ce phénomène, nous pouvons faire la comparaison entre

njwi leghō « grosse pierre » pl. menjwī, et le syntagme associatif
nom + nom

efō móló « le chef de la mère » pl. pefō pemóló « les chefs des mères ».

Nous savons (cf. 4.4.3.) qu'après efō de la classe 1, on a un tonème associatif B. En revanche, dans les autres classes, en dehors de la classe 9, le tonème associatif est H. C'est le cas de pefō qui, isolément, se réalise pefō.

Le schéma tonal est ici identique et nous pouvons dire que nous sommes bel et bien en présence d'un associatif TH.

On le voit, njwi « gros » et tákó' « grand » se comportent exactement comme des nominaux déterminés par un nom complément.

* Qualificatifs de couleur et de dimension :

fūfū ndí « habit blanc » pl. mefūfū mendí « habits blancs »

fū ndí « habit blanc » fū mendí « habits blancs »

tesā ndù « long chemin » metesā mēndù "longs chemins"

Les qualificatifs de couleur et assimilés dont la liste a été donnée en 4.6.1. présentent autant que fūfū (ainsi que sa forme abrégée) et tesā un associatif TB au singulier (qui se confond avec le ton B) et un associatif TH (qui se confond avec le ton haut).

4. 6. 2. 2. Le syntagme avec associatif H/H

Si certains qualificatifs antéposés présentent une différence tonale entre le singulier et le pluriel, d'autres par contre sont invariables quant au ton. Ils se terminent

toujours par un ton haut (TH) au singulier comme au pluriel. Il n'est cependant pas aisé d'affirmer à priori qu'il s'agit d'un ton lexical ou d'un suffixe tonal associatif (soit qu'il se confonde avec le ton lexical, soit qu'il se soit lexicalisé).

Dans cette catégorie, on trouve différentes formes dérivées des verbes, qui, (à l'exception de *tépòŋ* et de *shù'ə*) ne peuvent être qu'antéposés et jamais post-posés.

Une série de qualificatifs à préfixe *kə-* (à valence péjorative) toujours antéposés, se forme de la façon suivante :

nghó'té « admirer jalousement »

kəghó' « égocentrique »

kəghó' mó « enfant égocentrique »

pl. *mekəghó' pò*

nfāŋ « grandir »

kəfāŋá « grossier »

kəfāŋá mambi « grosse chèvre »

mekəfāŋá mbi « grossières chèvres »

A ce groupe on peut rattacher les qualificatifs *kəkókó* « tout petit », *mecə'ə* « petit » *tépòŋ* et *shù'ə* (lorsqu'ils sont antéposés ; et dans ce cas, leur ton est haut).

Notons que seuls *tépòŋ* et *shù'ə* proviennent d'un radical à ton bas.

* Quelques rares qualificatifs dérivés des verbes selon la forme suivante :

nc^hyí « être sale »

nc^hyí nc^hyí « sale »

nc^hyí nc^hyí ndí « habit sale »

mbók « être cru »

mbók mbók « cru »

mbók mbók mandzù « arachide crue ».

* Ici, on retrouve également des qualificatifs d'une certaine forme, dérivés de nombreux verbes, tels que :

leŋájá	« être mince »
ŋánté	« mince »
ŋánté mó	« mince enfant »
pl. meŋájá pó	
ndzū	« être maigre »
ndzuté	« maigre »
ndzuté mambí	« maigre chèvre »
pl. mendzuté mbi	
ndòŋ	« être gluant »
ndònté	« gluant »
ndònté ná'	« gluante soupe »
pl. mendònté mená'	
ŋkǎuté	« être étroit »
kǎuté	« étroit »
kǎuté làŋ	« étroite route »
pl. mekǎuté melàŋ	routes étroites »
ndú	« pourri »
ndú	« pourri »
ndú tú	« arbre pourri »
pl. mendú metú	« arbres pourris »

La liste n'est pas exhaustive. Nous rendrons compte des règles morphologiques intervenues au point 5.2.1.1.

4. 6. 3. Une catégorie grammaticale d'adjectif ?

Nous avons observé une chose lorsque les adjectifs sont post-posés au nom qu'ils qualifient :

- l'ordre est déterminé-déterminant, comme dans le syntagme associatif Nom+Nom. Mais le déterminant ne peut être considéré comme un nominal indépendant pour les raisons suivantes :

- le tonème associatif, à la différence du syntagme associatif nom+nom est toujours TB.

- le déterminant qualificatif ne peut se combiner avec les modalités nominales dans cette position

- le déterminant qualificatif est invariable quant au préfixe.

Tous les qualificatifs post-posés vérifient ce comportement dans cette position.

Ceci est autrement perçu dans le cas des syntagmes où les qualificatifs sont antéposés. On serait quelques fois tenté de les appeler des nominaux et à la différence des post-posés, ils formeraient une classe grammaticale à laquelle serait réservée l'appellation « adjectifs ». Suivons le raisonnement ci-après.

* Ordre dans le syntagme qualificatif.

Il semble qu'en *Ngombàlè*, autant qu'en *Ghómálá*, (Nissim, 1981, 269), la première position dans le syntagme nominal soit le plus souvent occupé par le déterminé ou le qualifié. En tant que déterminé, ce lexème venant en première position serait donc à considérer comme le centre du syntagme et revêtirait par conséquent un statut nominal. On remarque à cet égard :

- que dans le syntagme génitif (nom+nom), le déterminé vient toujours en première position.

- que dans le syntagme nom + numéral, l'ordre est toujours déterminé+déterminant. A l'exception des chiffres de un à cinq, tous les numéraux se construisent à la façon des adjectifs post-posés.

- que dans le syntagme possessif, l'ordre est toujours nom + possessif, c'est-à-dire déterminé-déterminant, lorsqu'il s'agit des adjectifs possessifs.

En revanche, le pronom possessif, lorsqu'il entre dans le syntagme avec un nom, prend la première position dans le syntagme. Sa signification par rapport au syntagme composé du nom et de l'adjectif possessif change et il présente une valeur d'appropriation distinctive (cf. 4.1.2.). Il est dans ce cas centre de syntagme et est déterminé par le nom qui vient en seconde position.

Notons cependant que deux éléments apportent une restriction à ce dernier argument :

- le pronom possessif s'accorde en préfixe par un tonème associatif avec la classe du nom qui vient en seconde position (cf.4.1.2.1.).

- le démonstratif peut lui aussi être antéposé, aussi bien que post-posé, sans changement de forme et de signification.

* préfixe pluralisateur : le qualificatif antéposé est susceptible de prendre le préfixe pluralisateur *me-*. Or il s'agit là d'un préfixe de type nominal. « Ceci est d'ailleurs conforme au bantou commun où les « adjectifs » sont des « nominaux » qui s'accordent en classe avec le qualifié. » (Nissim 1981, 270)

Par contre, le qualificatif postposé ne prend jamais ce préfixe. Il reste invariable. Il semble donc qu'en *Ngómbàlè* seul le qualificatif antéposé puisse être qualifié de « nominal ».

- adjectifs / qualificatifs nominaux

Nous proposons en conclusion de définir une catégorie grammaticale d'adjectifs, à savoir les lexèmes

- postposés à un nom qui prend dans ce cas invariablement un suffixe associatif TB.

- qui dans cette position, restent eux-mêmes invariables,

- qui dans cette position ne peuvent être déterminés par une modalité nominale.

Par contre, nous devons considérer comme faisant partie des nominaux les lexèmes qui prennent la première position dans le syntagme qualificatif. Dans cette position, ils peuvent prendre le préfixe pluralisateur me- et l'ensemble dans une certaine mesure, recevoir d'autres modalités nominales. Ceci malgré le fait que ces nominaux ne peuvent figurer dans l'énoncé sans être déterminé par un nom. « Ils sont en cela identiques par exemple aux noms d'agent de la forme brève. » (Nissim 1981, 271)

Certains lexèmes peuvent apparaître tantôt comme des nominaux qualificatifs, tantôt comme des adjectifs. Ce sont tous ceux qui se construisent aussi bien en post qu'en antéposition par rapport au nom qualifié. On peut citer dans ce cas :

- les adjectifs de couleur et assimilés ainsi que les adjectifs de dimension,
- tèpòn (mauvais) et shè^a (bien) qui peut également être nom et adverbe.

CHAPITRE 5 : LA FORMATION DU NOMINAL

Dans ce chapitre, nous allons essentiellement porter notre attention sur deux procédés de formation du nominal qu'utilise la langue *Ngómbàlé* pour nommer certains concepts.

5. 1. La composition

« Par composition, on désigne la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux mêmes une autonomie dans la langue. A ce titre, la composition est généralement opposée à la dérivation, qui constitue les unités lexicales nouvelles en puisant éventuellement dans un stock d'éléments non susceptibles d'emploi indépendant. » Ainsi DUBOIS et al. (1973 ;141) définissent la composition.

Pour nommer certains concepts dans son entourage, la langue *Ngómbàlé* recourt à cet processus de formation du lexical. Voici quelques composés dans la langue :

ntsú ndô	cl. 3	pl.	meñtsú ndô	cl. 4	« porte »
bouche			maison		
có'saŋ	cl. 1	pl.	pecó'saŋ	cl. 6	« lune »
acolite			lune		
(e)tă tú	cl. 3	pl.	metă tú	cl. 6	« fruit »
noix			arbre		
kho' ŋgho	cl. 1	pl.	pekho' ŋgho	cl. 6	« margouillat »
couper			pierre		
(e)tú píye	cl. 5 ou 7	pl.	metú píye	cl. 6	« avocatier »
arbre			avocat		
ndə səkwət	cl. 1	pl.	mendə səkwət	cl. 4 ou 6	« salle de classe »
maison			école		

shí kù petit pied	cl. 1 pl.	peshí kù	cl. 2	«orteil»
shí pò petit main	cl. 1 pl.	peshí pò	cl. 2	« doit »
(e)sáká ndô face maison	cl. 3 pl.	mesáká ndô	cl. 6	« mur »
ŋkò ŋə ŋká' ligne champ	cl. 3 pl.	menkòŋə ŋká'	cl. 4	« clôture »

Ce paradigme présente des mots formés par l'association de deux nominaux dépendants. Nous pouvons faire les observations suivantes :

- les deux nominaux associés sont tous des nominaux indépendants.
- l'ordre d'apparition est déterminé plus déterminant (puisque en effet, on a l'impression que le deuxième nominal apporte une nuance sémantique au premier nominal.
- les différents éléments gardent leur forme lexicale pleine (aucun changement ni tonal, ni morphologique n'intervient dans cette association).
- Le « déterminant » est invariable, au pluriel comme au singulier. En revanche, le déterminé (seul) peut prendre les modalités dites nominales (préfixe pluriel). Notons cependant que s'il (déterminant) apparaît au singulier ou au pluriel il devient invariable dans cette position quant au préfixe.
- les deux membres n'ont pas de possibilité d'expansion. Ce qui suit explique : s'il est possible de dire takó' ntsú ndô « grande porte », il sera pas possible de dire ntsú takó'ndô sans que le contenu sémantique ne change ; ce dernier cas signifie : « la porte de la grande maison ».
- Ils doivent avoir un sens précis dans la langue.
- le signifié a un caractère unique. On remarquera en effet la monosémie de có'sanj par opposition à :

- có'fò « ministre du chef »
- sàŋ pəə « février »

il est donc claire ici que l'on n'est :

- ni en face du syntagme associatif nom + nom où

. le ton suffixé du déterminé est déterminé par la classe du déterminant (TB pour les classes 1 et 9, et TH pour les autres classes).

. le déterminant est susceptible de prendre les marques du pluriel

-ni en face du syntagme qualificatif où le ton est toujours TB (quand l'adjectif est postposé au nom).

. où le déterminant est susceptible de prendre des modalités nominales lorsque l'adjectifs est antéposé au nom.

. où le signifiant donne certaines précisions (de qualité) sur le signifié.

C'est avec moins de risque de nous tromper que nous pouvons, après cette analyse, affirmer que, devant pareil énoncé, nous sommes bel et bien face à une composition. Le nouveau nominal ainsi formé présente toutes les caractéristiques du nom présenté au chapitre 1 et appartient à un genre précis.

Y a-t-il un sens pour la composition ?

Nous pouvons juste dire que la composition se fait de manière suivante : nom+nom, tout en présentant les caractéristiques énumérées ci-haut. Elles sont inspirées de la terminologie de Benveniste reprise par Dubois et al (1973). Elle présente la synapsie comme procédé de composition. Un énoncé syntagmatique ne vérifiant pas entièrement ces caractéristiques ne pourra, à notre humble avis être considéré comme une composition en *Ngómbàlé*.

5. 2. La dérivation

Tout au long de notre travail, nous avons remarqué que des phénomènes de dérivation étaient observables dans la langue *Ngómbàlé*. Dubois et al. (1973 : 141) définissent la dérivation en ces termes :

« Pris en un sens large, le terme de *dérivation* peut désigner de façon générale le processus de formation des unités lexicales. Dans un emploi

plus restreint et plus courant, le terme de *dérivation* s'oppose à *composition* (formation des mots composés).

La dérivation consiste en l'agglutination d'éléments lexicaux, dont un au moins n'est pas susceptible d'emploi indépendant, en une forme unique. »

Dans ce chapitre, nous essayerons de regrouper les différents phénomènes dérivationnels de la langue des *mbàfūŋ*, afin d'en donner un aperçu d'ensemble.

Du fait de la diversité du phénomène, nous prendrons le problème sous trois axes successifs.

- Processus de dérivation,
- Classification nominale des dérivés nominaux déverbatifs,
- Classification sémantique.

5. 2. 1. Processus de dérivation

5. 2. 1. 1. Dérivation déverbative

Nous entendons par dérivation déverbative un processus de formation du nom à partir de la racine d'un verbe. Le nom ainsi formé peut également être appelé *déverbal*.

En *Ngómbàlè*, on peut distinguer les processus de dérivation suivant :

- a) *mbĩ....* *membĩ....*,
 "planteur de..." nom d'agent à préfixe N- / meN-

 ŋwá`à.... *menwá`à....*
 « écrivain de »
- b) *lepi....*
 « l'action de planter »

 leŋwá`à....
 « action d'écrire » nom d'action à préfixe le- et suffixe TB.

- c) letsei « fierté »
 leci « vie » nom d'action à préfixe le- et à suffixe TH.
- d) nkòt « lutte »
 mpfù « temps »
 nghò « pierre »
 nghù`ù « boucher » Nom divers de TB
 à préfixe Ø-, e- ou N- au singulier issus des verbes qui, en général lorsqu'ils
 sont traduits en langue française sont du deuxième groupe.

- ghàù meghàù « maladie »
 ngò`ó meṅgò`ó « pierre à écraser »
- e) pi « celui qui plante / plante »
 ṅwá « celui qui écrit / écrit » Nom d'agent / adjectifs.
- f) kôghó` « égocentrique »
 kôfáṅá « grossier » Nominaux qualificatifs.
- g) ndòtè ndòtè « sale »
 ndùṅc̃ ... « vieux » Nominaux qualificatifs.
- h) ndontè « gluant »
 ndù « pourri » Nominaux qualificatifs.

Nissim (1981) distingue en *ghómàlá* sensiblement les mêmes processus de dérivation déverbativ. Nous nous inspirons essentiellement de ses travaux dans cette langue pour mener notre analyse.

a) Ce procédé de dérivation qui fonctionne à partir des radicaux de la quasi-totalité des verbaux donne naissance à des noms d'agents :

- mbi, « planter » mbì metù « planteur d'arbres »
 pl. membì metù « planteurs d'arbres »
 ṅwá`á « écrire » ṅwá`á meṅwá`á « écrivains des lettres »

pl. meŋwá'ǎ meŋwá'ǎ « écrivains des lettres »

Nous rangeons ces formes parmi les quasi-nominaux car elles doivent nécessairement être déterminées par le complément du verbe, lorsqu'elles sont dérivées des verbes transitifs (cf. 2.3.2.).

Il y a en même temps transformation syntaxique : verbe+objet devient déterminé+déterminant, un peu comme dans le syntagme associatif. Nous comprenons alors pourquoi il y a changement de ton de ces nominaux du singulier au pluriel. Nous avons analysé cela en 4.4.3. en soulignant que, dans les constructions génitives, l'on a en présence un suffixe TB en classe 1 et 9, et TH dans les autres classes.

Nous pouvons reconnaître ici dans les préfixes nominaux d'accord les marques caractéristiques du genre 3/4.

On peut proposer l'analyse structurelle suivante :

mbi ... / N - bà - Z /

membī ... / meN - bà - Z /

ŋwá'ǎ ... / N - wá'ǎ - Z /

meŋwá'ǎ ... / meN - wá'ǎ - Z /

Dans certains cas, comme en *Ghòmálá'*. (Nissim 1981, 282) le syntagme nominal formé par le nom d'agent et son déterminant nécessaire devient « syntème ». Ainsi, on a :

ndzi nò « connaître » ndi nò (savant)

où l'on reconnaît bien la fixation du syntagme ;

ndzi nò « le connaisseur de la chose »

De même, mbə̀ɔ́ « être fou » :

pə̀ɔ́ tʰu pl. mepə̀ɔ́ tʰu littéralement, « celui qui est fou de la tête ».

Remarquons cependant que cet emploi est rare, et le plus souvent abrégé « pə̀ɔ́ », « le fou » qui peut être alors considéré comme un verbo-nominal. puis qu'il n'est pas obligatoirement suivi par un autre déterminant. D'autres exemples de noms

issus des verbes de qualité peuvent être considérés comme des verbo-nominaux pour la même raison. Ainsi :

shú'ò « être bon » shúà' ... « celui qui est bon »

(Les suspensions indiquent que la présence d'un déterminant est nécessaire) comme dans shúò' só « grand et bon ami ». Littéralement, bien ami.

b) Ce processus est productif avec les verbes et donne naissance à des noms d'action de la forme :

mbí « planter » lepí « l'action de planter »
ɲwá'á « écrire » leɲwá'á « l'action d'écrire »

On classe ces dérivés parmi les quasi-nominaux car tout en pouvant occuper les différentes positions du nom dans un énoncé (cf. 2. 1.), ils ne peuvent admettre ni pluriel, ni adjectif possessif. Ils peuvent être déterminés par un autre nom, mais ce ne peut être qu'un génitif objectif, pas un génitif subjectif : le déterminant de l'action est l'objet de l'action, pas son auteur. » (Nissim 1981, 283) Aussi lorsque l'on a l'expression suivante : lepí tú, il faut comprendre cela comme « l'action de planter l'arbre » (c'est-à-dire l'action de planter qu'exerce l'arbre). On peut proposer les formes structurelles suivantes :

lepí / le - pí - Z /

leɲwá'á / le - ɲwá'á - Z /

On note outre un préfixe le-, un changement tonal. S'agit-il d'un ton flottant bas qui abaisse totalement le ton précédent ? Nous sommes tentés d'émettre cette hypothèse ; mais dans tous les cas, nous n'avons pu creuser en profondeur, cela ne faisant pas partie de notre travail.

Ces formes sont de genre à classe unique 5 puisque non seulement elles portent le préfixe nominal de la classe 5, mais en plus, le pronom possessif qui s'accorde à le préfixe Z-. Zâ lepí « mon action (ou façon) »

c) Ce procédé, comme le précédent, donne naissance à des noms d'action. La seule différence réside au niveau de ce que les dérivés du procédé b) présentent un ton

bas tandis que ceux du procédé c) présentent un ton haut. En revanche, les dérivés de l'un et de l'autre forme présentent un même préfixe le-. Voici quelques dérivés de cette forme :

ntseí	« être fier »	letseí	« fierté », « action c'être fier »
ncí	« vivre »	leci	« vivre », « action de vivre »

Ce procédé est productif, avec un assez grand nombre de verbes. Mais il n'est pas systématique comme le précédent.

Ces dérivés peuvent être considérés selon leur emploi, soit comme des quasi-nominaux, soit comme des verbo-nominaux. Dans l'emploi où ils sont considérés comme des quasi-nominaux, ils sont nécessairement déterminé par le complément du verbe, et dans ce cas, ils n'ont pas de pluriel :

leci ghōbō « la vie des enfants »

Dans l'autre cas, ils sont considérés comme des verbo-nominaux car ils n'ont ni déterminant, ni pluriel.

leci pá ntà « la vie est difficile »

Que ce soit des verbo-nominaux ou des quasi-nominaux, les dérivés des procédés c), autant que ceux du procédé b), font partie du genre unique 5 (cf. procédé b)).

d) On trouve un certains nombres de noms à TB en relation sémantique avec les radicaux verbaux ; mais qui ne sont ni des noms d'agents, ni des noms d'action, et qui, par conséquent, ne peuvent être rattachés faux procédés précédents. Ils ne présentent pas les qualités morphologiques des dérivés regroupés en a), b) et c). Nous avons choisi de les regrouper dans le type d) tous les noms à TB qui peuvent être mis en relation sémantique avec le radical verbal mais qui ne peuvent être rattachés à aucun des procédés précédents :

Les uns ont le préfixe singulier e- :

fwók « souffler » efwók « souffle, vent » pl. mefwók (peu usité)

D'autres ont les préfixes N-

ngwó' « écraser » ngwò'ò « pierre à écraser » pl. mengwò'ò

ng hú'ú « boucher » nghù'ù « bouchon » pl. menghù'ù

Beaucoup sont à mettre en relation avec des radicaux verbaux à ton lexical bas. Cependant on trouve quelques noms de TB qui correspondent à des verbes à ton haut :

nkót « lutter » nkòt « lutte »

mpfũ « rester, demeurer » mpfũ « temps, durée »

Un certain nombre de noms d'instruments (à l'instar de ngwò'ò ci-haut) sont retrouvés dans cette catégorie.

Au point de vue des classes nominales, on trouve :

1/4 par exemple :

fwók « souffler » efwòk « souffle, vent » pl. mefwòk

mb « faire la clôture » pèú « bambou de traverse » (pepèú)

3/4 par exemple

ngwó' « écraser » ngwò'ò « pierre à écraser » pl. mengwò'ò

ng hú'ú « boucher » nghù'ù « bouchon » pl. menghù'ù

e) Un procédé productif avec la quasi-totalité des verbaux donne des dérivés de la forme :

mbí « planter » pí « celui qui plante » ou « planté »

ngwá'á « écrire » ngwá « celui qui écrit » ou « écrit »

Quand cette forme est utilisée comme nom d'agent, on peut la considérer comme un quasi nominal car elle ne peut se combiner avec les modalités nominales de pluriel, ni avec l'adjectif possessif.

Quand elle est utilisée comme déterminant qualificatif d'un nom, elle est toujours postposée à ce nom et entre dans la catégorie des adjectifs (cf. 4. 6. 2. 3.).

Du point de vue de la forme structurelle remarquons que la forme de ces dérivés est très complexe. Il nous semble cependant que, sauf pour les dérivés ayant la nasale homorgamique, le reste est monosyllabique et garde la racine du verbe. Le ton quant à lui est haut. Ce ton, dans le cas des verbaux à ton bas, viendrait se suffixer par dérivation au ton bas du radical verbal, et l'assimilerait.

Il n'est donc pas aisé de donner une forme structurelle de ces dérivés.

Les noms d'agent de cette forme sont du genre à classe unique 1 ou 3. On le déduit du préfixe d'accord du démonstratif gh- qu'indique la classe 3 ou la classe 1. On choisira la classe 1 à l'instar des noms d'agents décrits en a).

f) Nous avons décrit plus haut (4.6.2.2.*1) les qualificatifs à préfixe kô-, à valeur péjorative :

ng'hóté : « admirer jalousement » kôghó' : « égocentrique »

nfāj : « grandir » kôfājā : « grossier »

Nous les avons appelés des nominaux qualificatifs. Leur construction avec les noms qualifiés peut conduire à supposer un suffixe TH qui pourrait être un tonème associatif de classe autre que les classes 1 et 9, puisque ces nominaux qualificatifs font obligatoirement partie, dans l'énoncé, d'un syntagme qualificatif avec un nom postposé :

kôfājā lá' : « village grossier »

g) Quelques rares qualificatifs sont dérivés des verbes selon la forme suivante (cf. 6.6.2.2.*2)

nc^hyí : « être sale »

nc^hyí nc^hyí : « sale »

mbók : « être cru »

mbók mbók « cru »

On a ici une forme redoublée : il y a réduplication de la forme verbale. Le ton final serait un ton lexical, ou un tonème associatif de classe autre que les classes 1 et 9.

h) On trouve, dérivés de nombreux verbes, des nominaux qualificatifs de la forme (cf. IV. 6.2.2.*3) :

ndónj	« être gluant »
ndònté	« gluant »
ndzũ	« être maigre »
ndzũté	« maigre »

Ici, le préfixe -te vient se suffixer à la racine verbale en même temps que le ton de la voyelle de ce radical s'abaisse. On pourrait avoir la forme structurelle suivante :

ndònté	/ Ø - ndónj - Z - té/
ndzũté	/ Ø - ndzũ - Z - té /

Le ton bas suffixé se confond avec le ton bas de la racine qui est B. Tandis que pour le cas du ton H. il vient se suffixer à ce dernier et l'assimile. Il devient alors TB.

5. 2. 2. Dérivation non déverbative

Il s'agit ici des cas de dérivation où le nouveau mot n'est pas directement issu d'une racine verbale. Voici, quelques types de dérivation rencontrés ici.

f) On peut mettre en relation

etsónj	« vol »	(3a)	ntsónj	« voleur(s) » 1/2
--------	---------	------	--------	-------------------

Le premier nom est un nom abstrait, et appartient aux genre à classe (3a), tandis que le second est un nom d'agent et appartient au genre à deux classe (1/2).

Il en va de même pour

esõ	« méchanceté »	(3a)	/	sõ	« méchant, vampire » 1/2
pfók	« veuvage »	(3a)	/	mpfök	« veuve » (1/2)

Pour les mots d'emprunt, on notera les correspondances identiques :

lòktà	« hôpital »	1a	/	dóktà	« docteur » 1/2
-------	-------------	----	---	-------	-----------------

Nous réalisons que dans ces exemples ci-dessus mentionnés, il y a une relation semblable à action/agent. Dans la plupart des cas, il existe un verbe qui a donné naissance à tous ces noms. Ainsi de ɲdzí : « voler » par exemple seraient nés le nom d'action tsòŋ : « vol » et le nom tsòŋ : « voleur ».

Une autre remarque à faire, c'est qu'il n'y a pas de processus tonal repérable dans ce type de dérivation.

On peut encore mettre en relation (puisque ce processus ci-dessus est caractérisé par le passage d'une classe nominale à l'autre et non par un processus ayant une marque formelle de dérivation), préfixe et classes nominales, qui sont un peu informes à ce que l'on attendrait.

epfù : « cadavre » 1/2

epfù : « défunt » 1/2

Mais ce n'est pas toujours vrai pour tous les cas :

Leghwū « la mort » 5a (s) / leghwú: "deuil" 5/6

1) On peut parler peut-être avec risque de se tromper de dérivation entre certains nominaux qualificatifs et les adjectifs postposés de même forme (cf. 4.2.3.). Ainsi,

mbè-č : « doux, fatigué », ndùŋ : « vieux », peuvent apparaître

- comme noms d'agent des verbes de qualité :
- comme adjectif postposé :

On peut aussi citer ce cas des qualificatifs de couleur et assimilés :

shishí shishí : « noir »

fùfù : « blanc »

pàpàn : « rouge »

tesô : « long »

tetò : « court »

Ainsi, on a par exemple : shishí shishí mò | shishí - Z - mò |

Littéralement : « noir enfant » où nous considérons shíshí comme un nominal (cf. 4. 6. 2. 3.). Et on a

mō shíshí /mō - Z - shíshí/ où nous considérons shíshí comme adjectif.

Le mot shù²ə peut se trouver dans différentes catégories grammaticales :

- le plus souvent, il est adjectif :

tsát shù²ə / tsát - Z - shù²ə/ « parole bonne »

- il fait aussi parti des nominaux qualificatifs :

shù²ə lá' / shù²ə - z - lá' /

- il peut aussi apparaître comme nom abstrait. Il est alors à considérer comme un quasi-nominal. car, si à la différence de la catégorie « nominal qualificatif », il peut paraître ici dans l'énoncé sans faire partie d'un syntagme qualificatif, il ne peut cependant être affecté par les modalités nominales de pluriel, ni (probablement) par l'adjectif possessif : shù²ə shù²ə

Dans tous les cas cités ci-haut, nous réalisons que le processus de dérivation consiste à ce qu'en passant d'une catégorie grammaticale à l'autre, le radical prend les marques (préfixe nominal, tonème associatif) caractéristiques de cette catégorie. On a par exemple le radical shíshí

* dans la catégorie « adjectif » reste tel quel. car cette catégorie ne prend ni préfixe, ni associatif ;

* dans la catégorie « nominal qualificatif », il prend au singulier le préfixe Ø et le tonème associatif TB, au pluriel, le préfixe me- et le tonème associatif H (cf. 4. 6. 2. 3.).

shíshí shíshí nó : « serpent noir »

.meshíshí menó : « serpents noirs »

m) Nous avons noté que pí et njwá pouvaient apparaître dans l'énoncé à la fois comme noms d'agent et, à l'intérieur d'un syntagme qualificatif comme adjectif.

njwí pí : « j'ai vu le planteur »

etù pí : « arbre planté »

Il est possible qu'il y ait ici dérivation d'une catégorie à l'autre. Cependant, nous pouvons penser que le nom d'agent et l'adjectif sont dérivés du radical verbal. On peut envisager trois hypothèses :

- il y a dérivation indépendante de deux formes à partir du radical verbal

pi : « celui qui plante, planteur »

mbi pi : « planté »

Peut-on admettre comme assez plausible cette hypothèse dès le moment où les deux formes sont identiques ?

* il y a dérivation du nom d'agent p partir du radical verbal, puis de l'adjectif à partir du nom d'agent.

* il y a dérivation de l'adjectif à partir du radical verbal, puis du nom d'agent à partir de l'adjectif :

mbi : « planter » > pi : « planteur, celui qui plante » > pi : « planté ».

* il y a dérivation de l'adjectif à partir du radical verbal, puis du nom d'agent à partir de l'adjectif :

mbi : « planter » > pi : « planté » > pi : « planteur, celui qui plante »

Aucun élément formel ne permet cependant de choisir entre ces deux dernières solutions.

5. 2. 3. Sens de la dérivation

Nous entendons par « sens de la dérivation un ensemble de représentation que auxquelles peut renvoyer la dérivation dans un parlé donné. Se référant aux travaux de Angenot (1970), Nissim (1981, 286) remarque : « il est en général difficile d'attribuer un sens à la dérivation ; certes, en général, la forme la plus longue est à considérer comme le dérivé, mais l'on peut aussi avoir une dérivation dite retrograde ou soustractive. La productivité est aussi un bon critère peut-on penser. » Ces deux critères peuvent s'appliquer, l'un et/ou l'autre dans les processus déverbatifs décrits ci-haut.

a) mbi membri....

- suffixation d'un tonème TB
- productif avec la quasi-totalité des verbes

b) lepi, leŋwà'á :

- préfixation de le-
- suffixation d'un tonème TB.
- productif avec tous les verbes

c) letseí, lecí

- préfixation de le- et suffixation d'un ton haut flottant
- productif avec un grand nombre de verbes

d) ghôù , ŋgwo'o

- suffixation d'un TB,
- productif avec de nombreux verbes.

e) pí ; ŋwá

- forme brève,
- productif avec tous les verbes.

f) kəghó' ; kəfáná

- préfixation de kə- :

g) ndòtē ndòtē :

- forme longue.

h) ndòntē .ndū :

- suffixation d'un TH flottant
- productif avec un assez grand nombre de verbes.

Pour toutes ces formes, le sens de la dérivation déverbative ne semble pas faire de doute.

Dans le cas des dérivations non déverbatives :

i) etsónj : « vol » ntsõnj : « voleur » 1/2

Il n'est pas possible d'assigner ici un sens à la dérivation.

h) nominaux qualificatifs/adjectifs.

Pour le cas de nduj « vieux » on peut penser que les adjectifs sont ici dérivés des noms d'agent de même forme. Ces mots ont en effet la forme typique des noms d'agents décrits en a) qui sont produits avec tous les verbes. On peut donc penser avec peu de risque de se tromper que ces mots sont dérivés des verbes correspondants, et non des adjectifs. On peut donc supposer que ces noms d'agent des verbes de qualité sont passés, en raison de leur sens, dans la catégorie des adjectifs sans marque formelle de dérivation.

Pour les termes de couleur, nous ne disposons pas d'arguments qui permettent d'assigner un sens à la dérivation qualificatif nominal/adjectif.

Pour shè²ã, la seule fréquence d'emploi, beaucoup plus grande dans la catégorie adjectif que dans les autres pourrait faire penser que le nominal et le nom sont dérivé de l'adjectif.

5. 2. 4. Dérivés et classes nominales

Dans la première partie de ce chapitre, nous avons essayé de dégagé les processus dérivationnels observables en *Ngómbalé*. Nous présentons ici les classes nominales possibles auxquelles appartiennent les différents dérivés.

Genre 1/2

Ici on trouve juste quelques noms d'agent du type d).

Ndónj : « paresseux »

Egalement on trouve ici quelques noms du type e) genre 1/4.

-Genre 1/4

Ici encore, on retrouve essentiellement des noms d'agent :

- tous les noms du type a)

- on y trouve également quelques noms d'instruments

ntú' : « puiser » etú « récipient »

- les noms d'agent du type d) : nfw k « souffle, vent »

ηghòá : « malade »

genre à classe unique 1

On trouve ici

- tous les noms d'agent du type e). pí ; ηwá

- les nominaux qualificatifs du type f), g), h) :

f) kəghó' : « égocentrique, égocentrisme »

kòfáná : « grossier, grossièreté »

g) ndòte ndòte ... : « sale »

h) ndonté : « gluant »

Genre 3/4

On trouve quelques noms de TB du type d), notamment des noms d'instruments :

ηghù'ù : « bouchon »

ηghwò'ò : « pierre à écraser »

Genre 3/6

On trouve ici un seul mot du type d)

(e)ghàù : „maladie”

Genre à classe unique 3

On trouve ici surtout de noms du type d) : etù : « force »

efwòk : « pauvreté »

nc^hi : « saleté »

Genre à classe unique 5

Ici on trouve des noms d'action du type b) et c)

b) leŋwà'à ... « l'action d'écrire »

c) letsei « fierté »

genre 5/6

Ici on a des mots tels que

lekot « montagne »

lekò'ò « coline »

On peut noter que la répartition de ces dérivés en classe nominale est assez dispersée.

5. 5. Classification sémantique

Les réflexions faites depuis le début de ce chapitre nous permettent de constater que les catégories « nom d'agent », « nom d'action » peuvent être plus ou moins nettement caractérisées formellement en *Ngómbàlé* :

* Noms d'agent

Les processus de type a) et e) produisent avec tous les verbes des quasi nominaux, noms d'agent, de la forme : mbĩ pí.

On trouve aussi quelques noms d'agents de type d)

efwòk « pauvreté »

ngħà « malade »

Tous ces noms d'agent sont de genre 1/4 avec préfixe N-/meN-, sauf quelques noms de genre à classe unique 1

Noms d'action ou noms abstraits.

On peut distinguer ici deux types principaux :

- les mots du type b), tous quasi nominaux ; leŋwà'à, lepi (de classe 5)

- les mots du type c), verbo nominaux pour la plupart sont de genre à classe unique. letseí « fierté »

On trouve aussi parmi les noms d'action ou noms abstraits quelques nom de type d), de genre à classe unique 3.

efwòk « pauvreté » tù « force ».

Les mots fw k (souffle, vent) (de la classe 1) et gòù (du genre 3/4) sont également des noms abstraits. Sont à ranger ici également tous les nominaux qualificatifs.

Les noms d'instruments .

Il nous semble que les noms d'instruments relevés comme tels ne peuvent constituer des groupes aussi féfinis que les noms d'agent ou les noms d'action. Surtout parce qu'ils appartiennent à des genres diversifiés. On peut cependant remarquer que ces noms appartiennent beaucoup plus au type d).

ntù'ù « gobelet » (1/4)

nghwò'ò « pierre à écraser » (3/4)

eso « houe »

ekó' « échelle » (3/4)

pím « bambou de traverse » (1/6).

CONCLUSION GENERALE

Nous voici arrivés au terme de notre étude sur la morphologie nominale du *Ngómbàlé*. Avec un sujet aussi étendu et complexe, nous ne pouvons avoir la prétention d'avoir perçu tous les éléments. Toute description ne peut en effet retenir que certains aspects de ce que l'on décrit.

Conscient donc de cette étendue et de cette complexité de notre travail, nous avons jugé bon de limiter notre travail à ce niveau. Nous ne doutons point qu'il présente des lacunes ; l'œuvre humaine est en effet loin d'être parfaite. Il reste beaucoup à faire pour que ce travail tende vers la perfection.

Une étude avait déjà été faite en *Ngómbàlé* : une esquisse phonologique. L'étude de la morphologie nominale que nous venons de réaliser augmente ne serait-ce que d'un petit pouce la connaissance dans cette langue, et présente de ce fait une importance à ne pas négliger pour une analyse ultérieure.

Afin de mieux cerner l'objet de notre étude, nous avons assez succinctement défini la classe grammaticale du nom, après avoir fait un rappel phonologique de la langue des *Mbàfūŋ*. Ainsi avons-nous établi la différence entre le nom et le verbe dans un énoncé, après quoi nous avons défini des formes nominales pouvant être rangées dans la catégorie grammaticale du nom, du fait qu'elles présentent des caractéristiques que revêt le nom : il s'agit des quasi-nominaux et des verbo-nominaux (cf. 1. 2)

L'objet de notre travail défini nous a permis d'avancer dans notre analyse. D'abord par l'identification des classes nominales du *Ngómbàlé*. Cette langue présente en effet huit classes nominales, avec amalgame des classes 5 et 7 d'une part, et d'autre part, des classes 6 et 8 du bantou commun. Ces classes nominales ont été définies sur la base des préfixes nominaux (encore foisonnantes dans la langue) et des préfixes d'accord. Hormis les cas amalgames, les classes nominales du *Ngómbàlé* sont quasiment les mêmes que celle du bantou commun. Sur ce point, la langue dont l'indice géo-linguistique est 920 selon l'ALCAM est restée conservatrice.

Par la suite, les nominaux dépendants ont été étudiés. Il s'agit des déterminants possibles du nom, que l'on peut avoir dans un syntagme nominal. D'une manière

générale, ils présentent un système d'accord avec le nom qu'ils déterminent. Cet accord peut être consonantique ou tonal (cf. chap. 4).

Les possessifs présentent deux formes : une forme postposée (fréquemment employée et qui signifie la possession sans restriction) et qui peut être considérée comme l'adjectif possessif ; et une forme antéposée (celle qui apporte une nuance d'appropriation, « le mien propre », par opposition à celui des autres) qui peut être considérée comme un pronom possessif.

Le démonstratif et l'interrogatif peuvent être antéposés ou postposés, sans nuance sémantique.

Le nominal est toujours postposé au nom qu'il qualifie. Dans le syntagme génitif, on note surtout que le ton flottant qui se suffixe au déterminé est TB si ce dernier est de classe 1 ou 9, et TH s'il est d'une autre classe.

L'indéfini, autant que le numéral, a une seule forme : la forme antéposée.

Les qualificatifs présentent deux formes :

- les qualificatifs postposés : ses caractéristiques sont les suivantes :

* le nom déterminé est toujours suivi par un tonème associatif TB, quelle que soit la classe du nom considéré, au singulier comme au pluriel.

* ce qualificatif est invariable.

Ainsi, il est différent du syntagme génitif nom+nom ? Nous avons pensé qu'il s'agit de l'adjectif qualificatif (cf. 4. 2. 3.)

- les qualificatifs antéposés : ce dernier est susceptible de prendre le préfixe pluralisateur me-. Ils présentent bien d'autres caractéristiques amplement détaillées au point 4. 6. 2. 3.

Tout au long de l'étude des nominaux, nous avons fait face à des dérivés (nominaux). Nous avons étudié leur processus dérivationnel dans la dernière tranche de notre travail. Nous avons ainsi distingué la dérivation déverbative (à la suite de laquelle on obtient des déverbaux (cf. 5. I. 1)) de la dérivation non déverbative. Nous espérons que ce travail aide convenablement à une étape ultérieure.

BIBLIOGRAPHIE

- Anderson, S.C. (1980) « The noun classes of Ngyembòŋ – Bamileke », *Noun classes in the Grassfields Bantu Boderland*, Southern California occasional papers in linguistics, n° 8.
- Angenot, J.P. (1970) « La dérivation verbale dénomminative dans les langues bantoues », *Africana linguistica, IV*, Tervuren, Annales, Sciences humaines n° 68, pp. 1-54.
- Benveniste, E. (1974) *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 2 tomes.
- Bot Ba Njok, H. M. (1970) *Nexus et nominaux en Bassaa*, thèse de doctorat d'Etat, Paris.
- Bouquiaux, L. et Thomas J. M. C. (ed.) – ER 74 du CNRS – 1976 (1^{ère} Ed., 1971), *Enquête et description des langues à tradition orale*, (2^e éd.), Paris, SELAF, trois tomes.
- Domche, E. (1978) *Essai d'identification d'une aire dialectale : le ghomala*
Mémoire du DES, Yaoundé, ONAREST, 105 p.
- Greenberg, J. H. (1963) *Languages of Africa*, La Haye, Mouton, 175 p.
- Guthrie, M. (1948) *The classification of the Bantu languages*, London, IAI Oxford University Press, 91 p.
- Hombert, J. M. (1962) « Le groupe Noun^X », *L'expres^{1A}ion bantoue*, colloque de viviers pp. 111-133.
- Hurault, J. (1962) *La structure sociale des Bamilekés*, Paris, La Haye, Mouton and C°. 133 p.
- Hyman, L. M. (1972) « A phonological study of fe'fe' – Bamileké », *studies in African linguistics*, vol. 3 Los Angeles,.
- Hyman, L. M., Voorhoeve ed. (1977) « Les classes nominales dans le bantou des grassfields », *l'expansion bantoue*, Colloque de Viviers.
- Hyman, L. M. ed. (1980) « Noun^X classes in the grassfields Bantou Borderland », Southern California occasional papers in linguistic n° 8.

- Kaduira (1988) "Etude de phonologie et de morphologie myène ; *études Bantoues 2*, Paris SELAF, (collection 53) pp. 13-70.
- Kenmogne, M. (1988) *Esquisse phonologique du Ngomàlé* Mémoire de Maîtrise., Université de Yaoundé, département des langues africaines et linguistique,
- Leroy, J. (1977) « The Ngemba group », *L'expansion bantoue*, Colloque de Viviers.
- Nissim, G. M. (1977 a) „Les classes nominales dans quelques parlers bamileké de l'Est, *l'expansion bantoue* Colloque de Viviers, pp. 51-79.
- Nissim, G. M. (1981) *Le Bamiléké-Ghomála' (parler du Bandjoun-Cameroun)*, SELAF, Paris.
- Nissim, G. M. (1977 b) « Nominaux dérivés des verbes en banjun », *L'expansion bantoue*, Colloque de Viviers, 13 p.
- Ngendjio Emile (1988) *Morphologie nominale et verbale du Bangwa*, thèse de Doctorat 1^{er} cycle Université de Yaoundé.
- Nzogning, J. P. (1989) *Morphologie de Balatchi*, Mémoire de fin de formation d'ingénieur agricole, Centre universitaire de Dschang.
- Stalcup, K. (1977 a) « La géographie linguistique des Grassfields », *L'expansion bantoue*, Colloque de Viviers, pp. 17-31.
- Stalcup, K. (1977 b) "The momo languages", *ibid.* pp. 161-192.
- Tadadjeu, M. (1977) "Le Dschang", *L'expansion bantoue*, Colloque de Viviers, pp. 133-149.
- Simo, B. A. et Mbangwana, P. (1993) *An introduction to spoken English*, University of Lagos Press.
- Voorhoeve, J. (1963) "La classification nominale dans le bangangté" *Journal of african languages*, 2, 3, pp. 206-209.
- Voorhoeve, J. (1965) « The structure of the morpheme in Bamiléké (Bangangté dialect) », *Lingua*, 13, 4, pp. 319-334.
- Voorhoeve, J. (1968) « Noun classes in Bamiléké », *Lingua* 21, pp. 584-593.
- Voorhoeve, J. (1971) "The linguistic unit Mbam-Nkam (Bamiléké, Bamun and related languages), *Journal of african languages*, 10, 2, pp. 1-12.

- Voorhoeve, J. (1977) "Bantu et Anc", *L'expansion bantoue*, Colloque de Viviers, pp. 33-49.

- Yebga, S.O. et al, (1999) « La morphologie nominale » Travail de séminaire, Université de Yaoundé I.

TABLE DES MATIERES

O. INTRODUCTION GENERALE	1
O. 1. Le sujet	1
O. 1. 1. Présentation	1
O. 1. 2. Motivation	1
O. 2. LE MILIEU ET LE PEUPLE	2
O. 2. 1. Présentation	2
O. 2. 2. Population	3
O. 2. 3. Le milieu naturel	3
O. 2. 4. Organisation sociale	4
O. 2. 5. Bref aperçu historique	5
O. 3. SITUATION LINGUISTIQUE	6
O. 3. 1. Variation dialectale	6
O. 3. 2. Classification linguistique	7
O. 3. 3. Etat de recherche en <i>Ngómbàlé</i>	10
O. 3. 4. Importance de cette recherche	10
O. 3. 5. Méthodologie	11
O. 3. 6. Organisation du travail	14
CHAPITRE I : RAPPEL PHONOLOGIQUE	16
1. 0. Introduction	16
1. 2. Les phonèmes	17
1. 2. 1. Les phonèmes consonantiques	17
1. 2. 1. a. Le système de l'initiale	18
1. 2. 1. b. Le système en finale	19
1. 2. 1. c. Récapitulatif	19
1. 3. Les tonèmes	21
1. 3. 1. Les tonèmes ponctuels	21
1. 3. 2. Les tonèmes modulés	22
CHAPITRE 2 : DEFINITION DU NOM	23
2. 1. Le point de vue de certains auteurs	23
2. 2. La distinction nom-verbe	24
2. 2. Verbo-nominaux et quasi-nominaux	28
2. 2. 1. Les verbo-nominaux	28
2. 2. 2. Les quasi-nominaux	29
2. 3. Qualificatifs et adjectifs	30
CHAPITRE 3 : STRUCTURE DU NOMINAL INDEPENDANT	32
3. 0. Introduction	32
3. 1. Les préfixes nominaux	33
3. 1. 1. La structure segmentale des préfixes nominaux	34
3. 1. 2. La structure tonale	35
3. 1. 3. Préfixes nominaux et relation avec les classes nominales du bantou commun	35
3. 1. 4. Les classes nominales du <i>Ngómbàlé</i>	46
3. 1. 4. 0. Introduction	46
3. 1. 4. 1. Les classes nominales du <i>Ngómbàlé</i>	46
3. 1. 4. 2. La notion de genre	51
3. 1. 4. 2. 0. Introduction et définition	51
3. 1. 4. 2. 1. Le système des genres en <i>Ngómbàlé</i>	51

3. 1. 4. 2 3 Les genres et leur contenu sémantique	53
3. 1. 4. 2 3.1 Les genres à deux classes.....	53
3. 1. 4. 2 . 3.2 Les genres à classe unique	56
3. 1.4. 3 Quelques pluriels remarquables.....	57
3. 1. 4. 3. 1 Noms à racine consonantique initiale bilabiale.....	58
3. 1. 4. 3. 2 Pluriel par redoublement.....	59
3. 1. 4. 3. 3 Une autre forme irrégulière.....	60
3. 2. 1. 2 Structure tonale des radicaux.....	63
CHAPITRE 4 : LES NOMINAUX DEPENDANTS	68
4. 0. Introduction et définition	68
4. 1. Les possessifs.....	68
4. 1. 0. Introduction : les deux formes du possessif.....	68
4. 1. 1. L'adjectif possessif	70
4. 1. 1. 0. Paradigme	70
4. 1. 1. 2. Analyse structurelle	72
4. 1. 2. Le pronom possessif :	75
4. 1. 2. 0. Paradigme	76
4. 1. 2. 1. Analyse structurelle	77
4. 2. Démonstratifs, interrogatifs et relatifs	79
4. 2. 1. Démonstratifs.....	79
4. 2. 1. 0. Paradigme	79
4. 2. 1. 1. Démonstratif préposé	79
4. 2. 1. 2. Démonstratif post-posé	80
4. 2. 2. Analyse structurelle	81
4. 2. 2. Interrogatif et relatifs	81
4. 3. Le numéral	83
4. 4. Le syntagme associatif.....	85
4. 4. 0. Introduction.....	85
4. 4. 1. Paradigme	85
4. 4. 3. Analyse structurelle	87
4. 5. L'indéfini	89
4. 6. Les qualificatifs.....	90
4. 6. 0. Introduction.....	90
4. 6. 1. Qualificatifs post posés.....	91
4. 6. 2. Qualificatifs antéposés.....	93
4. 6. 2. 1. Le syntagme avec associatif B/H.....	93
4. 6. 2. 2. Le syntagme avec associatif H/H.....	94
4. 6. 3. Une catégorie grammaticale d'adjectif ?	97
CHAPITRE 5 : LA FORMATION DU NOMINAL	100
5. 1. La composition.....	100
5. 2. La dérivation	102
5. 2. 1. Processus de dérivation.....	103
5. 2. 1. 1. Dérivation déverbative.....	103
5. 2. 2. Dérivation non déverbative.....	110
5. 2. 3. Sens de la dérivation	113
5. 2. 4. Dérivés et classes nominales.....	115
5. 5. Classification sémantique	117
CONCLUSION GENERALE.....	119
BIBLIOGRAPHIE	121